

Journal 1970

LA TENSION ENTRE LE CAIRE ET DAMAS
Égypte décide de retirer ses unités aériennes de Syrie
LIBRE PAGE 5.

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F
Algérie, 1 BA ; Maroc, 1,30 Fr. ; Tunisie, 130 M. ; Liban, 1 000 L. ; Israël, 1 000 S. ; Belgique, 11 Fr. ; Canada, 20 C. ; Danemark, 2,75 Kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grèce, 100 Dr. ; Italie, 200 L. ; Japon, 120 Y. ; Luxembourg, 11 Fr. ; Norvège, 2,75 Kr. ; Pays-Bas, 3,50 G. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 Kr. ; Suisse, 1 Fr. ; U.S.A., 60 C. ; Venezuela, 10 B. C. ; Les autres pays 12 F.
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 037-23 PARIS
Régist. Paris n° 30423
Tél. : 770-91-29

MOSCOU : la visite de M. Giscard d'Estaing est présentée comme un succès

L'amitié dans l'ambiguïté

On ne s'attendait guère à ce que la visite de M. Giscard d'Estaing en URSS soit présentée comme un succès. La presse soviétique affirme que la visite du président de la République est un succès. Le "Pravda" publie, en première page, sous le titre "U.R.S.S.-France : la coopération se renforce", les documents qui ont été signés. De son côté, M. Podgorny, président du présidium du Soviet suprême, déclare : « La coopération soviéto-française est devenue un élément inaliénable des processus de la détente. »

M. Giscard d'Estaing est arrivé à Paris le 18 octobre, à 13 h., venant de Moscou. La presse soviétique affirme que la visite du président de la République est un succès. Le "Pravda" publie, en première page, sous le titre "U.R.S.S.-France : la coopération se renforce", les documents qui ont été signés. De son côté, M. Podgorny, président du présidium du Soviet suprême, déclare : « La coopération soviéto-française est devenue un élément inaliénable des processus de la détente. »

De nos envoyés spéciaux

La déclaration politique indique que la France et l'U.R.S.S. sont résolues à contribuer au désarmement général complet et y compris le désarmement nucléaire sous un contrôle international, strict et efficace. Les deux gouvernements souhaitent la convocation d'une conférence mondiale consacrée à ce sujet.

La déclaration politique indique que la France et l'U.R.S.S. sont résolues à contribuer au désarmement général complet et y compris le désarmement nucléaire sous un contrôle international, strict et efficace. Les deux gouvernements souhaitent la convocation d'une conférence mondiale consacrée à ce sujet.

PÉKIN : un climat morose attend M. Kissinger

M. Kissinger va préparer du lundi 20 au jeudi 23 octobre à Pékin le voyage que M. Ford doit, en principe, faire en Chine en novembre. M. Chen En-lai étant malade, son principal interlocuteur devrait être M. Teng Hsiao-ping, premier vice-premier ministre.

Le secrétaire d'Etat doit au préalable rencontrer, dimanche matin, à Tokyo, M. Miyazawa, ministre japonais des affaires étrangères, avec lequel il s'entretiendra notamment de la question coréenne. Sur le chemin du retour, il aura une conversation avec M. Takeo Miki, premier ministre nippon.

Il est difficile d'imaginer que ces relations s'améliorent aussi. M. Kissinger a maintenu une ambassade et des troupes à Taiwan. Aussi faut-il s'attendre à ce que l'information donnée par une radio de Philadelphie selon laquelle le président Ford annoncerait prochainement la nomination du sénateur Scott, chef de la minorité républicaine, au poste d'ambassadeur à Pékin, la transformation de la mission américaine à Pékin en ambassade supposerait en effet résolu le problème taiwanais, à moins d'un brusque changement d'attitude, soit des États-Unis, soit de la Chine.

Quant à l'affaire du « bureau du Tibet » installé à New-York, elle n'est pas classée par les Chinois, mais il est encore difficile de savoir ce qu'ils avaient en tête lorsqu'ils l'ont soulevée quelques jours avant l'arrivée de M. Kissinger. Pékin a accusé Washington de donner un appui aux « frères tibétains » et notamment à la poignée de personnes qui éditent un obscur bulletin à New-York. Les Chinois sont certes très sensibles à tout ce qui concerne leur grande région autonome et les activités des fidèles du dalaï lama. Il s'agit cependant, selon toute vraisemblance, d'une pièce assez mineure du contentieux sino-américain. En revanche, la « détente » en Chine est un sujet très important. Pour Pékin, il s'agit d'un « sommaire » utilisé par l'adversaire soviétique pour endormir la vigilance révolutionnaire des peuples. Cette pièce rencontre un certain écho dans le tiers-monde, mais Pékin n'a pu prévenir le resserrement des liens entre Moscou et Washington, et le marché soviétique est autrement important pour les hommes d'affaires américains que le marché chinois.

Le voyage que M. Ford fera à Pékin, fin novembre, ne sera pas, dans ces conditions, triomphal. Mais il intervient à une période importante de l'histoire contemporaine de la Chine : celle de la relève des anciens dirigeants par une équipe dirigée par M. Teng Hsiao-ping ; celle aussi de la réévaluation, sur ordre du président Mao Tse-tung lui-même, de nombreuses personnalités écartées du pouvoir lors de la révolution culturelle — et, maintenant, des ingénieurs et techniciens qui retrouvent leurs anciennes fonctions, après avoir été pendant longtemps envoyés « à la base ».

Il n'en subsistait pas moins, dans les relations franco-soviétiques, un épisode pénible fait de petits mensonges (la délégation française avait d'abord accepté, à la demande des Soviétiques, de faire croire que le changement de programme était dû à un changement... météorologique) et de débâcles (les porte-parole soviétiques ont été totalement absents d'un haut à l'autre de la visite). Elle s'est cependant terminée

LA FORMATION DES MAÎTRES

Une déclaration de guerre de M. Haby aux universités

M. René Haby, ministre de l'éducation, est intervenu, vendredi 17 octobre, à la séance de clôture de la semaine d'étude de l'inspection générale de l'instruction publique et de l'administration, consacré au rôle et à l'organisation de l'inspection. Il a notamment déclaré qu'il n'était pas question de confier aux universités la responsabilité globale de la formation des maîtres, celle-ci devant relever du ministère de l'éducation.

Quatre jours avant la conférence de presse de M. Jean-Pierre Solson, secrétaire d'État aux universités, qui marquera la reprise universitaire, M. René Haby, ministre de l'éducation, vient de jeter un jour pavé dans le jardin de son collègue. En annonçant devant les inspecteurs généraux et régionaux de l'instruction publique et de l'administration qu'il avait l'intention de ne pas laisser aux universités la responsabilité de la formation des enseignants, il fait plus que s'affirmer son autorité, renforcée par le vote, en juillet, de sa loi. C'est une véritable déclaration de guerre.

La division des responsabilités entre le ministère de l'éducation et le secrétaire d'État aux universités a introduit une cassure entre deux mondes qui se jalousaient. Si l'on estime hautement, de part et d'autre, qu'il y a coopération, celle-ci n'est guère apparente dans les faits. Les contacts sont limités au niveau des hauts fonctionnaires. Les ministres et leurs cabinets s'ignorent.

L'état de M. Haby ne manquera pas d'être interprété par les universitaires comme un coup de Jarnac à un moment où nombre d'entre eux font de réels efforts pour adapter leurs enseignements, en privilégiant notamment la formation professionnelle des étudiants. Qui plus est, le ministre fait bon marché de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur votée en novembre 1969 avec l'assentiment quasi général du Parlement, qui confie aux universités la formation des maîtres.

YVES AGNÈS.
(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Il n'a pas passé quatre ou cinq jours que nos experts en "transmission" s'occupent de la succession de Brejnev et de sa succession à la barre de l'U.R.S.S. Les "motards" indiens sont passés au crible, les considérations les plus subtiles sont tombées.

Succession

part communiste russe ne s'est jamais levée dans la "chambre" de Brejnev. Les chouchus succèdent toujours à un chouchu et un chouchu à un chouchu. Après Lénine, Staline, après Staline Khrouchtchev, après Khrouchtchev Brejnev.

La société de régression

La cause de l'environnement et celle de l'Europe viennent de connaître un nouvel échec. La Grande-Bretagne a refusé de voter la directive sur la pollution des eaux proposée par les ministres de la Communauté réunis jeudi dernier à Luxembourg. Cela au moment où, dans tous les pays industrialisés, la récession risque de reléguer au second plan les soucis de préservation de la

nature et du cadre de vie. M. Philippe Saint-Marc, auteur du livre « Socialiser la nature », souligne ci-dessous les dangers d'une telle attitude. Ses préoccupations rejoignent celles des membres du haut comité de l'environnement qui, dans une formule élargie, doit se réunir le 29 octobre prochain en présence de M. Giscard d'Estaing.

De 1990 à 1970, le nombre des salariés admis au congé de longue maladie pour psychose ou névrose a triplé. Pour supporter leur « bien-être », croissant, les Français, en 1974, ont dû absorber soixante-trois millions de boîtes de médicaments tranquillisants, anti-dépresseurs ou psychostimulants : trois fois plus qu'en 1964. A quoi s'ajoute la montée si alarmante de la drogue ou de cette « para-droge » qu'est le tabac.

« Du président Fallières au président Coty, en passant par de Gaulle, la délinquance juvénile avait diminué d'un quart. Depuis lors, en quinze ans, elle vient de tripler.

Même sur le plan de la santé physique, l'évolution récente est très préoccupante. Pour la première fois depuis longtemps, la mortalité générale a cessé de baisser au cours de la dernière décennie. Et si le taux de mortalité continue à diminuer pour les nourrissons, il augmente, par suite des accidents de la route, pour les jeunes de quinze à vingt-cinq ans.

La science médicale a fait reculer considérablement les « lieux naturels », tels que la tuberculose.

La cause fondamentale de notre crise de civilisation n'est pas économique mais écologique : c'est la dégradation profonde, rapide et continue du cadre de vie physique et social. Les Français sont malades de leur environnement.

« Depuis une vingtaine d'années, notre société est en état de régression incessante. La croissance économique ne s'est traduite que

par l'augmentation des biens matériels. Mais, au regard de critères humanistes, les Français étaient de plus en plus malheureux, même avant la récession actuelle, par suite de la dégradation de leur cadre de vie.

Philippe Saint-Marc (*)

le mut de Cartier
Paris

« LA DERNIÈRE TOMBE A DIMBAZA »

Un réquisitoire contre l'« apartheid »

L'offensive diplomatique lancée par les dirigeants de Pretoria pour convaincre l'opinion africaine de l'utilité de dialoguer avec eux ne pouvait évidemment pas laisser indifférents ceux qui exigent que s'engage immédiatement le processus de décolonisation de l'Afrique du Sud.

Tandis que M. Vorster et ses amis politiques multiplient les initiatives propres à rassurer, s'efforçant de donner de leur pays une nouvelle image de marque internationale, les militants anticolonialistes, venus de tous les horizons politiques, passent vigoureusement à la contre-attaque.

La vague d'arrestations qui ont récemment frappé les meilleurs libéraux blancs sud-africains avait déjà attiré l'attention sur le système ségrégationniste sud-africain. L'incarcération du poète africain Breyten Breytenbach, appréhendé par la police sud-africaine aussitôt après son retour de France, où il avait volontairement choisi de vivre en exil durant plusieurs années, les difficultés des ministres du Christian Institute sud-africain avec les autorités de Pretoria, n'ont cependant suscité que des réactions limitées au sein de l'opinion française.

PHILIPPE DECRABNE.
(Lire la suite page 17.)

LUNDI 20 OCTOBRE
COURSES
à
SAINT-CLOUD
Un excellent programme
avec
LE PRIX DE FLORE
pour pouliches de 3 ans
2.100 mètres
100.000 F à la gagnante

essie le travail

CHAT LE...
NOTRE VIE

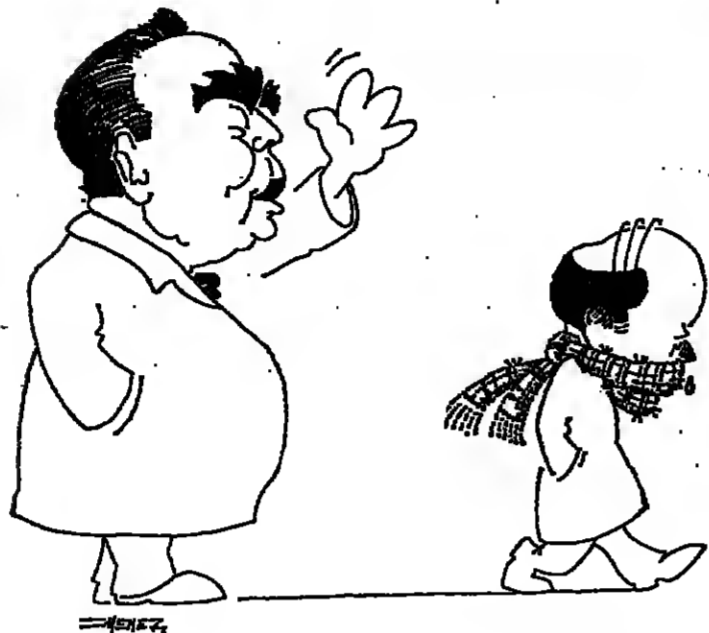
DOMAINE DU
BOIS+LA+CROIX

truction

DIPLOMATIE

LA FIN DU VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La visite est présentée comme un succès



(Dessin de CHEVREZ.)

Les «refroidissements» de M. Brejnev

Lors de son séjour en France du 4 au 7 décembre 1974, M. Brejnev avait déjà manifesté des signes évidents de lassitude. Il avait retardé l'heure des entrées, renoncé le 7 décembre à dîner avec M. Giscard d'Estaing et se reposait tout l'après-midi le jour de son départ, retardé lui aussi d'une heure. Il avait d'ailleurs pendant son séjour à Rambouillet fait supprimer toute la partie essentielle de son programme. Selon certaines rumeurs à l'époque, il aurait été victime d'une crise cardiaque (le Monde du 14 janvier 1975).

Ensuite, après avoir, le 24 décembre, assisté à l'ouverture du Soviet suprême, M. Brejnev renouait fin décembre à Paris son voyage au Proche-Orient. Cette annulation était annoncée le 30 du mois, après que les ministres égyptiens des Affaires étrangères ont « fermement » exigé d'être reçus par le secrétaire général, alors dans une « date » gouvernementale des environs de Moscou.

À la mi-février, lors de la visite de M. Wilson, M. Brejnev réapparaissait en

public après cinquante jours d'absence. Et le 13 février, M. Zamiatine, directeur de l'agence Tass, affirmait que M. Brejnev « avait pris froid » et qu'il avait dû suivre un traitement.

De 9 mai au 3 juin, M. Brejnev disparaissait à nouveau de la scène politique. En fait, au cours des cinq premiers mois de l'année, il n'avait eu que deux mois et demi d'activité normale. Les journalistes qui le virent à la mi-juin le trouvèrent assailli.

À l'automne, le chancelier Brandt, qu'il recevait début juillet, M. Brejnev confiait qu'il se sentait « un peu mieux après son opération », mais qu'il éprouvait toujours des difficultés d'élocution. Il a donc subi dans les premiers mois de 1975 une intervention chirurgicale, sans doute à la nuque.

Fin juillet, à la conférence d'Oslo, M. Brejnev quitta rapidement le dîner officiel offert par le président Kekkonen. Les journalistes qui le virent alors qu'il se levait, affirmèrent qu'il souffrait de la mi-gorge. M. Brejnev a pris encore un mois de repos.

(Suite de la première page.)

Ces rencontres, en tout cas, deviendront « régulières », ce qui implique qu'elles auront lieu même si aucune nécessité impérieuse ne les motive.

Le passage le plus nouveau de la déclaration concerne le désarmement. M. Brejnev, en accueillant M. Giscard d'Estaing, M. Brejnev avait souligné qu'à ses yeux c'est dans cette voie — alors que la France s'était montrée jusqu'à présent très réticente à ce sujet — que devait s'orienter le détente. Dans la déclaration, les deux gouvernements se prononcent d'abord pour « un désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace ». Formule classique qui n'engage à rien aussi longtemps que l'U.R.S.S. n'admettra pas qu'un contrôle international implique des vérifications sur place.

Les deux gouvernements se prononcent aussi pour la convocation d'une conférence mondiale du désarmement. Là non plus il n'y a rien de très nouveau. La France comme l'U.R.S.S. approuvent depuis de nombreuses années (même du temps du général de Gaulle) le principe d'une telle conférence chaque fois qu'elle est discutée aux Nations unies.

En revanche, la France, qui ne s'était pas prononcée jusqu'à présent à ce sujet, approuve aussi la proposition présentée par l'U.R.S.S. à l'ONU en septembre dernier, en vue d'interdire « la mise au point et la fabrication d'armes de destruction massive ». M. Giscard d'Estaing a demandé à ce sujet des explications à M. Brejnev, mais il n'a pas pu lui connaître les précisions qu'il a obtenues. Il est indiqué dans la déclaration que les deux parties poursuivront leurs échanges de vues sur ces questions. Une fois encore, si les mois ont un sens, l'U.R.S.S. devrait désormais tenir la France au courant de tractations qu'elle a dans ce domaine et notamment des négociations SALT avec les Etats-Unis.

Enfin, la France et l'Union soviétique se disent « convaincues de la nécessité d'éviter la dissémination de l'arme nucléaire ». La France a toujours refusé de signer le traité conclu à ce sujet, non qu'elle conteste le principe de la non-dissémination, mais elle juge la clause inacceptable parce qu'elle consolide le monopole nucléaire soviéto-américain. Sans s'engager à signer le traité, la France, dans la déclaration du 17 octobre, prend pour la pre-

mière fois à cet égard une sorte d'engagement contractuel.

Mais il y a plus. La déclaration dit encore que les deux parties sont « décidées à assumer les responsabilités qui leur incombent, à cet égard, en tant que puissances nucléaires ». Bien que cette formule soit peu compromettante, on remarquera que la France ne se retranche plus uniquement derrière sa souveraineté pour justifier sa politique nucléaire, mais qu'elle met en avant le principe de « responsabilité ».

Le texte ajoute encore que la France et l'U.R.S.S. « veilleront par les moyens appropriés à ce que leurs livraisons de matières fissiles ou d'équipements à des Etats non nucléaires soient utilisées à des fins exclusivement pacifiques ». La formule est appropriée, n'engage pas à grand-chose puisque chacun en reste juge. Il n'en reste pas moins que, d'une façon très explicite, la France s'engage à ne pas favoriser la dissémination nucléaire.

Nous tenons de bonne source que le gouvernement français n'a pas pris un engagement public du même ordre avec les Etats-Unis ni pratiqué discrètement avec Washington la même politique. En somme, si la France n'a pas signé le traité de non-dissémination et si elle n'a pas l'intention de le faire, elle appartient désormais à une sorte de club plus ou moins occulte des puissances nucléaires hostiles à la dissémination. C'est la crainte, fondée sur des informations précises, que plusieurs puissances non nucléaires aient la capacité de devenir des puissances nucléaires qui aurait empêché l'évolution de la politique française.

En ce qui concerne « la libre circulation des idées et des hommes », la concession soviétique reste minime, bien que M. Giscard d'Estaing ait mentionné deux points. Il s'agit là pourtant d'un domaine où, pour reprendre une formule qui fut si chère, le changement serait préalable à la performance.

Le seul accord en bonne et due forme paré vendredi à ce sujet est un accord touristique.

Il s'agit là d'un projet qui est en chantier depuis près d'un an et qui aurait dû être théoriquement signé en mars dernier au moment de la visite de M. Chirac à Moscou. Mais les négociations avaient échoué sur la volonté de la France de ne pas reconnaître un quasi-monopole de fait à la compagnie soviétique Aeroflot dans le transport

des touristes. Finalement, les Soviétiques ont accepté que le transport des touristes se fasse « sur la base de l'avantage mutuel et de l'égalité de traitement ». Ce texte règle également les problèmes d'assurance et d'accidents. Mais on voit les limites d'un tel effort lorsqu'on lit, par exemple, que « chaque partie contractante accorde, conformément à sa législation et sous réserve des nécessités des ressortissants de l'autre partie ». Que signifie ce « rien », sinon qu'une porte reste ouverte à l'arbitraire ? Ce « rien » est-il conforme à l'esprit d'Helsinki ?

Sans doute pas. A deux reprises, dans sa conférence de presse, le président de la République a affirmé que cet accord permettrait d'augmenter le nombre de touristes français se rendant en Union soviétique, mais il a omis chaque fois de mentionner le réciproque. M. Giscard d'Estaing, il est vrai, devait ensuite inciter les journalistes à s'occuper plutôt de ce qui a été fait que de ce qui aurait pu l'être. Notons donc deux autres engagements contractés par la France et l'U.R.S.S. dans cet accord touristique : simplifier les formalités de contrôle aux frontières et encourager la publicité en faveur du tourisme.

L'octroi de visas permanents à entrées et sorties multiples aux correspondants français installés à Moscou et aux correspondants soviétiques installés en France constitue la seconde mesure citée par M. Giscard d'Estaing. Les correspondants américains bénéficient d'une telle « facilité » depuis le 1er octobre sans que M. Ford se soit rendu en Union soviétique. La satisfaction de cette vieille revendication permettrait au moins aux correspondants qui n'ont pas fait l'objet de poursuites judiciaires de quitter Moscou quand bon leur semblerait, sans attendre parfois deux ou trois jours une autorisation. C'est sans doute en raison de son caractère parfaitement légal que la partie française n'a pas voulu annoncer cette disposition dans la déclaration soviéto-française.

M. Giscard d'Estaing et Brejnev, cette régularisation d'une situation anormale a simplifié l'objet d'un échange de notes entre les gouvernements. Rien, en revanche, n'a été obtenu quant à l'amélioration des conditions de travail des journalistes. Les Soviétiques ont simplement accepté de discuter ultérieurement de ce problème.

LA DÉCLARATION COMMUNE Les deux parties se prononcent pour la convocation d'une conférence sur le désarmement

Le président Giscard d'Estaing et M. Brejnev ont signé vendredi 17 octobre à Moscou une déclaration sur le développement de l'amitié et de la coopération entre la France et l'Union soviétique. Après un préambule qui retrace les étapes de la coopération entre les deux pays et qui dit notamment que la France et l'Union soviétique sont « fermement attachées à la mise en œuvre conséquente (...) de tous les principes et dispositions de l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe », voici les passages essentiels de cette déclaration.

La France et l'Union soviétique sont résolues à poursuivre fermement dans la voie de l'amitié et de la coopération et à faire tout ce qui dépend d'elles pour affirmer la politique de détente dans les relations internationales. Elles ont convenu de donner un contenu tangible et concret, en particulier en renforçant leur contribution commune à la solution de tous les problèmes internationaux fondamentaux et à la prévention des situations de crise. Elles se prononcent à cette fin pour le dialogue et la concertation entre les Etats.

Les deux parties estiment qu'un climat de détente contribuera à renforcer la sécurité en Europe et dans le monde et à donner à chaque Etat l'assurance d'un développement pacifique indépendant.

Les résultats d'Helsinki

La France et l'Union soviétique apprécient comme un événement de la plus haute importance la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Elles notent que les dispositions de l'acte final de cette conférence créent de nouvelles possibilités pour la consolidation de la sécurité en Europe et pour le développement de la coopération entre les Etats participants.

Elles se déclarent résolues à respecter strictement et à mettre en pratique dans tous les domaines de leurs relations mutuelles les principes des rapports entre Etats tels qu'ils ont été annoncés par la conférence. Elles se déclarent également

décidées à appliquer entièrement les dispositions de l'acte final se rapportant à la sécurité en Europe, à la coopération dans les domaines de l'économie (échanges commerciaux et coopération industrielle), de la science, de la technique et de l'environnement, et à la coopération dans les domaines humanitaires (contacts entre les personnes, information, coopération et échanges dans les domaines de la culture et de l'éducation).

La France et l'Union soviétique considèrent les résultats de la C.S.C.E. comme un programme d'action à long terme englobant de larges domaines de rapports entre Etats et répondant aux intérêts des peuples et confirmant leur volonté de donner une suite concrète aux dispositions de l'acte final. Elles se déclarent prêtes à coopérer à la mise en œuvre des décisions de la conférence y compris au moyen d'accords et d'arrangements bilatéraux.

Les deux parties soulignent à nouveau la grande importance de l'accord quadripartite du 3 septembre 1970 pour l'évolution favorable de la situation en Europe (1).

Proche-Orient, Indochine et désarmement

Les deux parties constatent avec satisfaction que des progrès notables ont été obtenus ces dernières années en ce qui concerne l'assainissement de la situation internationale.

Une grande attention a été apportée à la situation au Proche-Orient, qui demeure un grave sujet de préoccupation pour la France et l'Union soviétique. (...) La France et l'Union soviétique se sont félicitées du rétablissement de la paix en Indochine. Elles ont déclaré qu'il était nécessaire de respecter la volonté des peuples d'Indochine de se développer en toute liberté et indépendance, hors de toute ingérence étrangère.

Les deux parties se prononcent en faveur de l'admission de la République démocratique du Vietnam et de la République du Sud Vietnam comme membres de l'Organisation des Nations unies.

Les deux parties notent la concordance de leurs vues sur la

nécessité de régler le problème de Chypre à la base du respect total de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Chypre. (...) Les deux parties soulignent l'importance que présentent les efforts tendant à diminuer les risques de confrontation militaire et à promouvoir le désarmement qui aurait pour effet de donner à la sécurité un nouveau champ d'application. Elles observent que les mesures prises, en ce sens ne devraient affecter ni la sécurité ni l'indépendance des Etats.

Les deux parties confirment la résolution de la France et de l'Union soviétique de contribuer à la réalisation du désarmement général et complet, y compris le désarmement nucléaire sous un contrôle international strict et efficace.

Elles se prononcent en faveur de la convocation d'une conférence mondiale sur le désarmement avec la participation de toutes les puissances nucléaires. (...) Un échange de vues a eu lieu sur la proposition visant à interdire la mise au point et la fabrication de types nouveaux d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes, déposée par l'Union soviétique à la troisième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies. La partie française a déclaré qu'elle poursuivrait avec intérêt l'examen de cette proposition.

(...) La France et l'Union soviétique sont convaincues de la nécessité d'éviter la dissémination de l'arme nucléaire et sont décidées à assumer les responsabilités qui leur incombent à cet égard en tant que puissances nucléaires. Elles veilleront par les moyens appropriés à ce que leurs livraisons de matières fissiles ou d'équipements à des Etats non nucléaires soient utilisées à des fins exclusivement pacifiques, estimant que c'est à ces conditions qu'il convient de répondre à l'attente de tous ceux pour qui l'accès à la technologie nucléaire constitue une des clés du développement économique.

Pièce aux buts et aux principes de la Charte des Nations unies dont elles ont été toutes deux membres fondateurs, la France et l'Union soviétique ont souligné l'importance du rôle dévolu à l'Organisation des Nations unies dans les domaines de maintien de la paix et de la sécurité internationale ainsi que pour le développement de l'économie et de la culture. Elles ont réaffirmé leur attachement à la Charte des Nations unies. Elles considèrent en effet que ces dispositions, reposant sur des bases universellement reconnues, constituent de répondre aux aspirations de la communauté internationale.

Elles se prononcent contre les tentatives de révision de la Charte des Nations unies et considèrent que l'accroissement de l'unité et de l'efficacité de l'Organisation des Nations unies dans l'intérêt de tous les Etats membres doit être réalisé au moyen d'une utilisation plus complète des grandes possibilités contenues dans la Charte.

Les deux parties se sont accordées pour reconnaître la nécessité d'une reorganisation des relations économiques internationales tenant compte du droit des pays en voie de développement à être associés au progrès économique mondial et à en recevoir une part plus équitable ainsi qu'à influencer les choix dont il dépend.

La coopération franco-soviétique

(...) La France et l'Union soviétique soulignent avec satisfaction qu'aux cours des dernières années, la coopération franco-soviétique, qui a porté en premier chef sur les problèmes essentiels de la sécurité en Europe et dans le monde, est devenue une partie intégrante de la vie politique internationale et a contribué d'une façon constructive à l'amélioration de la situation européenne et mondiale.

Les deux parties estiment que la pratique des consultations politiques franco-soviétiques s'est entièrement justifiée. Elles ont décidé de développer ces consultations à tous les niveaux en renforçant de leur donner un caractère plus systématique et plus approfondi.

Après avoir examiné l'état et les perspectives des relations bilatérales dans les domaines économiques, industriels, scientifiques et techniques, les deux parties constatent avec satisfaction que pour la période qui vient de s'écouler, notamment depuis la rencontre de Rambouillet en 1974, ces relations ont connu un développement favorable. (...) Elles ont noté avec satisfaction l'importance de l'augmentation des échanges en 1975. Un tel rythme de progression doit permettre d'atteindre l'objectif fixé pour la période 1975-1979 (leur doublement et si possible leur triplement).

Elles sont décidées de faire également porter leurs efforts sur les moyens d'assurer un développement plus équilibré des échanges. A cet égard, la partie française s'est déclarée prête à favoriser dès 1976 l'accroissement des échanges de matières premières traditionnelles ainsi que des produits industriels soviétiques (...).

Les deux parties s'emploieront à élargir et à approfondir la coopération scientifique et technique en s'appuyant sur l'expérience positive déjà acquise et en fondant sur le désir de rendre plus efficaces et plus équilibrées leurs relations dans ce domaine important des relations bilatérales. Elles sont convenues de poursuivre leurs efforts en vue de conduire la coopération scientifique et technique vers des programmes économiques et industriels plus nombreux dans les cas où cela se révélera possible.

Une attention spéciale sera consacrée aux problèmes de l'énergie, notamment de l'énergie nucléaire, de des fins pacifiques, de l'espace, de l'information, de l'océanographie, de l'environnement, de la médecine, de la construction, de l'urbanisme, de l'architecture, de l'aviation, de la science et de la technologie de la production charbonnière et à divers aspects fondamentaux.

Les deux parties sont décidées à assurer un développement plus important du volume et de la

qualité des échanges et de la coopération entre les deux pays dans les domaines des arts, de l'éducation, de la culture, de la science.

Elles sont tombées d'accord pour envisager la conclusion d'un accord culturel qui réponde aux besoins des deux peuples et qui assure le développement de la culture et de la science.

Elles se déclarent disposées à envisager le développement des contacts entre les deux peuples, y compris à travers l'enseignement des langues russes et françaises.

Les deux parties ont convenu de poursuivre les échanges de contacts entre les deux peuples, y compris à travers l'enseignement des langues russes et françaises, et de la langue française en Union soviétique, tant sur le plan scolaire et universitaire qu'au niveau de l'enseignement des adultes.

Les deux parties recherchent les possibilités de créer en France et en Union soviétique les conditions de travail et de séjour propres à faciliter les échanges plus efficaces et plus spécialisés et à promouvoir la coopération scientifique, technique et culturelle.

Les deux parties ont relevé l'utilité de contacts sur le plan universitaire et ont convenu de favoriser la poursuite de ces échanges qui renforcent les liens de respect que se portent les deux peuples, réciproquement les formations des deux pays.

Les deux parties se sont félicitées de la signature d'un accord sur la coopération dans le domaine de l'énergie, d'un accord sur la coopération dans le domaine de l'aviation civile et de l'industrie aéronautique, ainsi que d'un accord de coopération dans le domaine du tourisme. (...) Les deux parties considèrent que la visite en Union soviétique de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, et les entretiens qui ont eu lieu à cette occasion ont été fructueux. Elles ont exprimé la conviction que les résultats de cette visite serviront un développement de la coopération franco-soviétique contribueront à l'amélioration de la situation en Europe et sur la scène internationale dans son ensemble.

(1) Il s'agit de l'accord entre la France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'U.R.S.S. sur Berlin.

Handwritten text or stamp at the bottom of the page.

DIPLOMATIE

AFRIQUE

Sahara occidental

La marche pacifique décidée par le roi Hassan II est accueillie avec enthousiasme par les Marocains

La décision du roi Hassan II, annoncée jeudi soir 16 octobre, d'entreprendre une marche pacifique au Sahara occidental a provoqué une vague d'enthousiasme dans tout le pays si l'on en juge par l'affluence dans les bureaux ouverts dès vendredi pour enregistrer les inscriptions des volontaires. Selon la radio marocaine, la plupart des organisations politiques, syndicales, religieuses, ont fait savoir, par des messages au souverain ou des déclarations, leur appui total.

Le parti de l'istigial et l'Union socialiste des forces populaires, qui reprochaient depuis quelque temps aux autorités un certain immobilisme, estimant que l'initiative du roi constituait un pas important vers la lutte populaire armée de libération, qu'ils jugeaient inévitable.

le choix revêtait d'une manière catégorique à ce peuple saharien. Nous respecterons tout choix qu'il prendra librement. Indépendamment, marocain ou marocain, le futur Sahara restera pour nous un peu-

7813 AUTOCARS ET CAMIONS...

Dans son discours de jeudi, le roi Hassan II a donné des précisions sur l'organisation de la « marche » vers le Sahara occidental, appartenant privée depuis plusieurs mois.

Dix trains spéciaux par jour amèneront à Marrakech les premiers volontaires au sort et de l'est du pays. Depuis Marrakech, 7.813 autocars et camions réquisitionnés transporteront les marcheurs à Tazaya, 800 kilomètres plus au sud, près de la frontière.

La « marche », qui, selon l'agence Reuters, commencera le 28 octobre et durera quinze jours, sera composée de 35 « divisions » de 1.000 marcheurs chacune; 18.000 tonnes de vivres, 53.000 tonnes d'eau, 370 médicaments et infrastructures dotés de 225 ambulances et stations médicales de premier secours, sont prévus.

Il faudra 2.300 tonnes d'essence, dont, a dit le roi, la plus grande partie est déjà stockée en vue de l'opération. — (A. F. P. Reuters.)

ple frère. » Le quotidien publie aussi une interview d'un responsable du Front Polisario. Celui-ci accuse Rabat d'avoir massé quinze mille soldats le long de la frontière du Sahara occidental. Selon lui, les militaires marocains « augmentent leurs excursions contre les réfugiés sahraouis et traquent les troupes du Front ».

● AUX NATIONS UNIES, on indique dans le tourage de M. Kurt Waldheim que le secrétaire général des Nations unies qualifie la situation de grave.

M^r Bouabid affirme que l'Algérie soutient la thèse espagnole

Dans le discours prononcé le 20 août 1974, et consacré presque entièrement au Sahara occidental sous domination espagnole, le roi Hassan II a rappelé que la révision de l'initiative du Maroc vis-à-vis des « pays frères et amis » s'imposait, si ceux-ci ne soulevaient pas les revendications sahariennes. Il visait au premier chef le Maroc algérien.

Pour M^r Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, la position algérienne s'explique facilement.

« Les Algériens, nous a-t-il dit, sont devenus une grande puissance industrielle et pour un rôle prépondérant dans toute l'Afrique. Les richesses du sous-sol saharien, notamment le gisement de fer de Gara-Djebel, constituent l'un des moyens de cette puissance. En soutenant la thèse espagnole, en bannissant le principe de l'autodétermination, les Algériens ont créé se trouver, un jour ou l'autre, sous leur dépendance. Cela permettrait à l'Algérie d'exploiter son minerai de fer dans de meilleures conditions, tout en contrôlant les gisements de phosphate de Bou-Crda. Une telle solution favoriserait aussi l'influence algérienne sur la Mauritanie. »

● Pourtant les Algériens ont bien dit qu'ils n'avaient pas de prétention sur le Sahara occidental.

— C'est effectivement ce qu'ils affirment. C'est pour cela qu'ils ont demandé aux Espagnols de rester au Sahara le temps de préparer la naissance d'une nouvelle entité protégée par eux. Pour nous, les choses sont claires. Le fait, pour l'Algérie, d'héberger le Polisario, de former, de l'entraîner, de lui faciliter les contacts avec les missions de l'ONU, témoigne d'une hostilité ouverte aux revendications du peuple marocain. Si l'Algérie n'avait aucune ambition sur ce territoire, la moindre des choses aurait été de respecter une stricte neutralité. Mais l'Algérie ne peut pas armer son adversaire et dire qu'elle n'a pas d'ambition sur le Sahara occidental.

● Alger affirme aussi son attachement au principe de l'autodétermination. Lorsque ce principe a été adopté à l'ONU, en 1960, l'Algérie n'était pas encore indépendante. C'est le Maroc et la Tunisie qui ont été les plus actifs pour son adoption. L'Algérie le présente aujourd'hui d'une façon tronquée. Car les résolutions des Nations unies sur les problèmes de la décolonisation érigent également en principe l'autodétermination. En même temps que l'autodétermination, qu'un territoire puisse se rattacher à un Etat libre.

● Enfin l'Algérie, champion de la libre expression des populations, n'écipe pas pourtant de l'Espagne l'évacuation de ses troupes. Elle passe sous silence la présence militaire espagnole (il y a trois soldats espagnols pour un Sahraoui âgé de vingt ans ou plus). De quelle sorte d'autodétermination s'agit-il, quand un petit territoire se trouve occupé militairement par une puissance coloniale ?

● Le Maroc s'est tourné alors vers la Mauritanie et un accord fut conclu.

● Avec la Mauritanie, il a été convenu, une fois le Sahara libéré, d'en faire une zone de coopération sur le plan économique, social et culturel entre les deux peuples. De ce fait, le problème des frontières entre les deux pays n'auroit plus l'importance qu'il avait eu si chacun s'était enfoncé dans un nationalisme étroit. Nous voulons faire avec la Mauritanie un ensemble structuré, chose que nous aurons également voulu faire avec l'Algérie et celle-ci avait accepté de mettre en pratique l'idée de l'établissement d'un grand Maghreb. »

(Propos recueillis par TAHAR BEN JELLOUN.)

M. Giscard d'Estaing : la compétition idéologique doit s'inspirer de l'esprit de la détente

De notre envoyé spécial

MOSCOU. — Au terme de ses entretiens avec M. Brejnev, M. Giscard d'Estaing a tenu, vendredi 16, à Moscou, une conférence de presse. L'ancien président de la République s'est adressé au secrétaire général du parti communiste soviétique de « la détente dans le domaine idéologique » qu'il avait préconisée, dans son allocution de mardi dernier. Il a répondu : « Non, nous n'en avons pas parlé. Mais ce sujet a été traité dans nos conversations au moment de l'enterrement de Khrushchev et au Kremlin et on a souligné une différence entre nos propos et certains ont voulu y voir une contradiction. Il y a une différence mais pas de contradiction. M. Brejnev a rappelé qu'elle est la doctrine soviétique à cet égard : les systèmes sociaux communistes et socialistes conservent une préférence idéologique et continuent leur volonté d'assurer le développement des idées qui sont les leurs. Nous-mêmes avons cette même attitude. J'ai simplement ajouté cette indication que nous ne sommes pas prêts à renoncer à des préférences et à des systèmes qui sont les nôtres parce que leur pensée les a choisis et entretiens conservés. Cela veut dire que, dans la mesure dont nous les justifions et les expliquons à l'extérieur de nos frontières, je ne parle pas de l'extérieur de nos frontières. — Il faut aussi que la politique de détente s'appuie la détente dans les esprits. La compétition idéologique qui est naturelle, doit s'inspirer de l'esprit de détente. » — M. D.

Les trois accords de coopération signés à Moscou

- L'ENERGIE. L'accord sur la coopération dans le domaine de l'énergie signé vendredi par M. Giscard, ministre de l'Industrie et de la Recherche, et M. Kiriline, président du comité d'Etat soviétique pour le développement de la science et de la technique, est un accord quinquennal qui vise à favoriser « par tous les moyens le développement de la coopération scientifique, technique et économique industrielle dans le domaine de l'énergie ». L'article 2 de ce document précise que cette coopération doit se développer dans les domaines suivants :
 - Energie électrique, y compris d'origine nucléaire ;
 - Equipements destinés au secteur énergétique ;
 - Ressources minérales énergétiques, en particulier pétrole, gaz, schistes bitumineux et charbon ;
 - Nouvelles sources d'énergie ;
 - Utilisation rationnelle des ressources énergétiques.
- L'AERONAUTIQUE. L'accord sur la coopération dans le domaine de l'aviation civile et de l'industrie aéronautique est également en vigueur pour cinq ans. Dans une première étape, cette coopération doit se développer dans les secteurs suivants :
 - Matériels (projets, constructions, équipements, exploitation) ;
 - Navigation aérienne (études et réalisations d'équipements et de systèmes nouveaux de bord et au sol) ;
 - Construction aéronautique, y compris l'étude des possibilités
- de conception et de production de nouveaux appareils civils ;
- Nouveaux matériels et alliages utilisés dans la construction aéronautique ;
- Echanges d'information sur les avions expérimentaux civils et leur exploitation technique.
- LE TOURISME. Dans cet accord sur le tourisme, chaque partie s'engage notamment « à favoriser les voyages touristiques de ses ressortissants dans le pays de l'autre partie contractante ». Chaque partie s'engage, d'autre part, à accorder « conformément à sa législation et sous réserve que rien ne s'y oppose, les visas nécessaires aux ressortissants de l'autre partie contractante qui les sollicitent à des fins touristiques ». Cet accord prévoit également la simplification des formalités et du contrôle des passeports à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la signature de l'accord franco-soviétique pour le tourisme sur le territoire de l'autre partie.

Dans la presse parisienne

L'HUMANITE : les orientations néfastes de la diplomatie giscardienne.

« Si l'on se souvient en outre que la visite présidentielle en U.R.S.S. s'est accompagnée d'un déchaînement de propagande anticommuniste, on comprend sans peine que ce voyage ait été fort loin d'être aussi fructueux qu'il aurait dû, et que la responsabilité en incombât à M. Giscard d'Estaing. »

De nouveaux et réels progrès de la coopération franco-soviétique et plus généralement de la détente exigent que se renforce chez nous l'opposition aux orientations néfastes de la diplomatie giscardienne.

(YVES MOREAU.)

LE FIGARO : purgatoire diplomatique.

« Le conformisme des diplomates et les habiletés des hommes politiques n'y changeront rien. M. Giscard d'Estaing a pu se le plus clair de son voyage officiel en U.R.S.S. au purgatoire diplomatique auquel l'ont condamné les dirigeants du Kremlin. Comment introduire, en effet, que dans un système où le déroulement des négociations est toujours régi comme un mécanisme d'horlogerie, de brusques changements de programme puissent être rangés dans la catégorie des simples incidents de parcours ? »

(JACQUES GUILLEMIN-BEULON.)

L'AUREOLE : goût amer.

« Certes, l'U.R.S.S. souhaite avoir de bons rapports avec la France, mais peut-être considère-t-elle que ce n'est plus essentiel à son jeu diplomatique. L'époque est révolue où le Kremlin avait besoin de Giscard puis de Pompidou pour forcer les portes de l'Occident, pour pousser les Américains et les Allemands sur le chemin de la concertation. Peut-être faut-il chercher le principe de ce goût un peu amer qui laissera cette visite en U.R.S.S. »

(ROLAND FAURE et YVES BENOIST.)

FRANCE-SOIR : décevant.

« Décevant ? Oui, décevant. Le président de la République n'est pas venu à Moscou seulement

LA REPUBLIQUE
comme un...

Tribune internationale Approfondir la détente

par SPARTAK BEGLOV (*)

A la visite officielle du président de la République française en U.R.S.S., la cinquième au cours des dix dernières années, s'est ajoutée par la signature de plusieurs documents, fort importants pour le futur de la coopération dans le domaine de l'énergie, l'aviation civile et de la coopération dans le domaine de l'énergie. Maintenant que le bilan de la visite de Valéry Giscard d'Estaing de ses pourparlers avec les dirigeants soviétiques s'est concrétisé, il convient de mettre en relief l'essentiel de tout ce qui a de l'importance pour l'avenir. Et quel est le rôle de la détente dans les relations réciproques ? Quel est l'apport nouveau et positif des visites de ces pourparlers à la cause européenne de la détente ?

Les observateurs se posent à bon droit ces questions à la veille de la visite, car celle-ci constitue le premier contact est-ouest « au sens » après la conférence de coopération en Europe, même temps qu'elle coïncide avec une date mémorable : la dixième anniversaire du rapprochement soviéto-français et de l'interaction positive des deux pays dans l'Europe internationale. C'est pourquoi le bilan de ces pourparlers, des discussions échangées, toute l'atmosphère de la visite ont été marqués du signe de la responsabilité particulière qui apparaît dans le fait qu'une grande situation a été accomplie à cette rencontre : l'interprétation la plus exacte de son rôle de la détente, ainsi que des forces motrices particulières de l'opération soviéto-française et de la compréhension réciproque d'Etat d'Etat.

● OUI ce qui est de la dernière question, l'histoire lui a déjà donné sa réponse. Aussi l'interprétation actuelle par les deux parties a-t-elle été de nouveaux aménagements. Ce sont les traditions d'amitié déterminées par la foi réciproque que manifestent les deux peuples l'un envers l'autre, et plus précisément leur certitude que les deux sont non pas des aspirations pacifiques. C'est l'expérience historique d'enrichissement réciproque par la culture et de soutien mutuel dans les moments critiques des épreuves de la guerre. C'est enfin la solidarité par le réalisme politique et de coopération en Europe, même temps qu'elle coïncide avec une date mémorable : la dixième anniversaire du rapprochement soviéto-français et de l'interaction positive des deux pays dans l'Europe internationale. C'est pourquoi le bilan de ces pourparlers, des discussions échangées, toute l'atmosphère de la visite ont été marqués du signe de la responsabilité particulière qui apparaît dans le fait qu'une grande situation a été accomplie à cette rencontre : l'interprétation la plus exacte de son rôle de la détente, ainsi que des forces motrices particulières de l'opération soviéto-française et de la compréhension réciproque d'Etat d'Etat.

● ASSANT à la question plus complexe et plus large de l'interprétation de la détente à l'échelle de l'Europe, on peut constater le désir justifié des deux parties d'estimer que ce qui est devenu la base de la coopération est devenu une règle générale pour tous. Satisfaction exprimée par les deux dirigeants, Léonide Brejnev et Valéry Giscard d'Estaing, est tout aussi logique lorsqu'ils disent que « le bilan de la conférence sur la sécurité et la coopération de l'Europe est un aperçu bien des éléments justement engendrés par le rapprochement soviéto-français et, bien, comme l'a déclaré Brejnev, les accords conclus s'inspirent de l'esprit qui sont inhérents leurs propres relations. »

Les deux parties n'ont pas manqué de souligner qu'elles voient dans le rôle de la détente à l'échelle de l'Europe, la réorganisation ultérieure des relations entre Etats en conformité avec les principes énoncés à Helsinki, l'approfondissement des rapports économiques, scientifiques et techniques, l'actif de la coopération dans le domaine de la culture, de l'instruction, de l'information, l'établissement de contacts entre les gens.

Léonide Brejnev a dit qu'il est indispensable de prendre en considération le facteur objectif dans la détente au suprême par le « des idées. Le président Valéry Giscard d'Estaing s'est dit à l'égard de la détente dans la compétition idéologique est désirable. Malgré le divorce de l'approche du rôle de la lutte des classes et de la idéologie dans le monde actuel, il est raisonnable de noter que le cadre des relations d'Etat à l'Etat est-ouest, il existe encore bien moyen d'améliorer l'atmosphère de la coopération, pour le placer au seuil de la compréhension réciproque et de la confiance. »

Le texte de l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, concertée entre trente-trois Etats, relève l'attention de promouvoir, par tous les moyens, que chacun d'eux est estimé, un climat de confiance et de respect entre les peuples. La voie des meilleurs moyens de réaliser cette entente ne concerne pas les gouvernements ou les organes d'Etat, qui font aussi appel à la responsabilité des organes d'information de masse, dont un grand rôle à interrompre la détente comme signifiant la suppression de toutes limitations aux inspirations dans les affaires intérieures des autres, y compris par les méthodes d'oeuvres soviéto-françaises.

A détente européenne, aussi bien que le cours de la coopération soviéto-française, exprimant dans les intérêts fondamentaux réels, larges et réciproques des peuples, intérêts qui forment l'objet des coopérations et d'une grande responsabilité des gouvernements. L'opération à créer une atmosphère de bienveillance réciproque autour des sites de développement de relations entre les Etats à matérialiser la détente aussi bien dans le domaine politique, que dans le domaine économique, vise justement à cimenter ces acquisitions communes.

La déclaration soviéto-française contient des indications importantes auxquelles des efforts seront faits par les deux pays aussi bien dans le cadre de leurs relations bilatérales qu'à l'échelle européenne : pour le développement de la coopération en profondeur et en largeur, en y ajoutant des contacts de plus en plus grandes de la population, pour créer un climat de confiance et de respect entre les peuples, et de coopération à l'initiative des ententes réitérées à Helsinki, et de réitérer la paix dans le monde entier.

Aujourd'hui, les accords soviéto-français concernant la coopération économique, et notamment celui qui se rapporte à l'énergie, montrent d'une façon probante les grandes tâches que peuvent accomplir les deux pays s'ils saisissent leurs possibilités. L'expérience soviéto-française de l'opération de la coopération économique dans le cadre des projets de coopération, sur une base de longue durée et de compensation, est une grande partie pour la cause de la détente.

On conçoit que la partie soviétique soit préoccupée par le désir de voir à un plus grand équilibre dans les échanges de ce genre. Et à ce moment, la valeur de la coopération soviéto-française ne réside pas exclusivement en un aspect, par le montant des contrats commerciaux conclus. Les voies tracées au cours des jalons importants des deux pays sont déjà marquées par des jalons importants, aussi bien dans le domaine de la télévision en couleurs, que dans de l'énergie atomique, de l'ensemble commun de fusées et de lignes aérospatiales françaises. Le fait particulier, que ces efforts sont prévus la garantie de la transmission, en 1980, de programmes de télévision en couleurs de Moscou sous le signe des aménagements pacifiques souligne une fois de plus le trait dominant de la coopération : les actions réciproques dans tous les domaines sont amoncelées pour longtemps et soigneusement par les intérêts radicaux des peuples.

*) Commentateur politique de l'agence A.P.N. (Moscou).

POCHE éditions sociales

diderot quand vous pensez "Classiques" PENSEZ

CLASSIQUES DU PEUPLE

d'Eschyle à Pirandello 75 volumes

2. premières œuvres

éditées et présentées par les meilleurs spécialistes de la littérature du matérialisme historique

es LES CLASSIQUES DU PEUPLE

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

AFRIQUE

Angola

Les troupes du F.N.L.A. se rapprochent de Luanda

Les troupes du F.N.L.A. viennent de s'emparer des localités de Portocarril, Sams-Lemba et Panguila, à proximité immédiate de Quifangando. Elles se trouvent désormais à 25 km au nord de Luanda. Parties d'Uica, importante base militaire du M.P.L.A., conquise il y a quelques jours par le mouvement de M. Holden Roberto, et situés à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Caxito, les forces du F.N.L.A. ont dû faire un détour d'une quarantaine de kilomètres afin de contourner la rivière Danda, dont les ponts avaient été détruits au mois d'août par le M.P.L.A.

Le F.N.L.A., dont l'avance a été suivie par un envoyé spécial de l'A.F.P., a récupéré une importante quantité de matériel et, en particulier, un blindé de fabrication soviétique qui a été intensivement utilisé dans la bataille. Les troupes du F.N.L.A. se retrouvent sur les positions qu'elles avaient déjà occupées fin août, avec cette différence qu'elles contrôlent, en plus, la route qui relie Caxito à Carmona, la grande ville cafetière du Centre-Nord. Les réservoirs de Quifangando, qui permettent l'illumination en eau de la capitale, se trouvent de nouveau à portée de mortier.

Côte-d'Ivoire

M. Houphouët-Boigny appelle les États d'Afrique noire à établir des relations diplomatiques avec Pretoria

Le président Houphouët-Boigny a déclaré jeudi 16 octobre à Abidjan, devant le sixième congrès du parti démocratique de Côte-d'Ivoire, qui s'est achevé le 17, qu'il souhaitait voir les États d'Afrique noire établir, à l'exemple du Malawi, des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud, à Johannesburg, au moins, dans les meilleurs délais, que la Côte-d'Ivoire s'appuie pour sa part à prendre une telle décision.

De notre envoyé spécial

Abidjan. — Le sixième congrès du P.C.I., désigné par acclamations le président Houphouët-Boigny comme seul candidat à l'élection présidentielle prévue pour novembre. M. Philippe Yacé, qui, depuis la réforme constitutionnelle du printemps dernier, succédera automatiquement en sa qualité de président de l'Assemblée nationale, au chef de l'État en cas de disparition subite de ce dernier, a été confirmé dans ses fonctions de secrétaire général du parti.

Bien que les congressistes et les observateurs étrangers n'aient pas manqué de rappeler les éclatants succès économiques d'un pays qui a triplé en quinze ans le revenu moyen de ses habitants, les travaux du congrès ont mis en évidence les graves disparités régionales et sociales dont souffre la Côte-d'Ivoire.

Tunisie

Des négociations sont en cours pour régler le contentieux avec l'Italie

Une importante activité diplomatique a marqué, à Tunis, la semaine qui s'achève. M. Todor Jivkov, président du Conseil d'État de la Bulgarie, y a séjourné en visites officielles du 13 au 15 octobre. La communauté internationale a réagi à l'identité complète de vues entre les deux gouvernements en matière de politique étrangère, et plus spécialement à propos du Proche-Orient.

De notre correspondante

Tunis. — Dans la nuit du 10 au 11 octobre, un marin italien a été tué à bord du chalutier Gemà, de Mazara del Vallo, en Sicile, surpris dans les eaux territoriales tunisiennes et qui avait pris la fuite malgré les sommations d'usage. Cet incident a provoqué des représailles contre des pêcheurs tunisiens et a signé des tentatives à Mazara del Vallo. Le Stempa a signalé à ce propos le climat de peur régnant dans la colonie maghrébine de Sicile, et le soulèvement de la majorité des pêcheurs italiens qui un nouvel arrangement soit conclu avec la Tunisie.

La Tunisie, qui désire depuis longtemps conclure avec le Maroc un accord commercial, et non plus seulement « commercial », se trouve d'autre part, pour certains produits agricoles, en particulier les fruits secs et les agrumes, en concurrence avec l'Italie, qui ne peut accepter sans dommages pour son économie le régime préférentiel que Tunis souhaiterait, au moins à titre provisoire.

MANUELE PEYROL

EUROPE

Portugal

TANDIS QUE DES RUMEURS DE COUP D'ÉTAT CIRCULENT A LISBONNE

Le ton monte entre l'extrême gauche et le gouvernement

La population portugaise est invitée à rendre les armes de guerre détonnantes. Le communiqué de la présidence de la République, publié le 17 octobre, qui lance cet appel précise qu'un délai de huit jours est accordé. D'autre part, le général Costa Gomes a ordonné aux unités militaires d'ouvrir la feu sur quiconque utiliserait « des armes contre le peuple » ou « commettrait des actes de vandalisme ».

Un officier a admis le mois dernier que mille fusils avaient été distribués à des « travailleurs révolutionnaires ».

Des rumeurs de coup d'État circulent avec insistance à Lisbonne. L'hebdomadaire « O Jornal » affirme en particulier que le général Vasco Gonçalves, ancien premier ministre, resterait de revenir au pouvoir avec l'aide de plusieurs officiers membres du Conseil de la révolution. L'hebdomadaire fait état de plusieurs réunions secrètes d'officiers supérieurs liés au parti communiste et aux groupes d'extrême gauche. Néanmoins, le journal grandit entre le gouvernement et certains organes de presse

De notre correspondant

Lisbonne. — Le président de la République a démissionné, dans un communiqué vendredi 17 octobre, l'article publié, la veille, par le Diário de Lisboa a propos de la nomination de Figueira (groupe ment militaire d'intervention). L'article en question, intitulé « Mercenaires recrutés à Lisbonne », a été considéré par le général Costa Gomes comme un pamphlet. Néanmoins, le communiqué confirme le recrutement d'anciens commandos ainsi que le rôle joué par l'Association de défense des intérêts des jeunes de la République, cette association ne ferait que défendre les intérêts de ses adhérents dont beaucoup seraient en chômage.

Dans sa réponse le Diário de Lisboa rétorque que d'anciens militaires soient rappelés alors que des unités révolutionnaires sont dissoutes. Il s'interroge aussi sur les manifestations ayant amené l'état-major général des forces armées, sachant de renforcer les effectifs militaires d'intervention, à ne pas également renforcer des « unités progressistes » qui auraient déjà donné des preuves quant à leur capacité de « servir le peuple ».

An cours d'une assemblée générale des sergents de la police militaire, tenue le 9 octobre, une motion avait été approuvée, demandant la dissolution des « unités » du commandement de cette unité comme pour ses liaisons avec l'extrême gauche. Les journaux étaient accusés d'avoir permis de recruter des « unités » de fusils militaires, de soulever les soldats qui ont refusé de partir en Angola et de se laisser entraîner par des « minorités ».

Belgique

L'échec de sa politique économique menace la coalition gouvernementale

De notre correspondant

Bruxelles. — La rentrée parlementaire, commencée le mardi 14 octobre, a été marquée par l'échec du projet de loi de décentralisation. L'échec du projet de loi de décentralisation, qui se traduit par la démission de M. Tindemans, coalition de socialistes-chrétiens et libéraux de gauche, menace la coalition gouvernementale.

Allemagne fédérale

LA POLEMIQUE SE POURSUIT AUTOUR DU VOYAGE DU GENERAL RAIL EN AFRIQUE DU SUD

(De notre correspondant.) — Bon nombre de députés ont demandé de devenir une nouvelle « affaire Leber ». Le magazine de Hambourg « Der Spiegel » a publié le mardi 14 octobre une lettre de M. Donald Solt, ambassadeur de Pretoria à Bonn, adressée à son gouvernement. Dans cette lettre, M. Solt accuse M. Leber, ministre onest-allemand de la défense, de voyager que le général Rail devait entreprendre en Afrique du Sud avant le départ de son ministre.

Le débat sur la possibilité de visiter l'Afrique du Sud est devenu très acrimonieux. M. Leber a déclaré qu'il avait eu un entretien avec le général Rail, représentant de la République fédérale au comité militaire de l'OTAN et ancien inspecteur de la Luftwaffe, à été mis à la retraite anticipée pour avoir fait un voyage de caractère commercial sans en avoir averti le ministre de la défense. Devant ses collègues du cabinet, M. Leber a assuré qu'il n'avait pas été mis au courant.

Portugal

TANDIS QUE DES RUMEURS DE COUP D'ÉTAT CIRCULENT A LISBONNE

Le ton monte entre l'extrême gauche et le gouvernement

Le communiqué de la présidence de la République, publié le 17 octobre, qui lance cet appel précise qu'un délai de huit jours est accordé. D'autre part, le général Costa Gomes a ordonné aux unités militaires d'ouvrir la feu sur quiconque utiliserait « des armes contre le peuple » ou « commettrait des actes de vandalisme ».

Dans sa réponse le Diário de Lisboa rétorque que d'anciens militaires soient rappelés alors que des unités révolutionnaires sont dissoutes. Il s'interroge aussi sur les manifestations ayant amené l'état-major général des forces armées, sachant de renforcer les effectifs militaires d'intervention, à ne pas également renforcer des « unités progressistes » qui auraient déjà donné des preuves quant à leur capacité de « servir le peuple ».

Espagne

SELMON LA REVUE «CAMBIO 16» De larges secteurs du régime seraient disposés à faciliter le changement et l'ouverture

(A.F.P., Reuters). — Le gouvernement espagnol entend reprendre l'initiative politique et est décidé à combattre la crise nationale provoquée par le terrorisme. Le secrétaire général de la revue, qui se fait l'écho des rumeurs persistantes qui circulent à Madrid, déclare que dans un avenir relativement proche la conclusion d'un pacte national qui pourrait déboucher sur la formation d'un gouvernement ouvert à des tendances qui ne sont actuellement exclues.

La revue, énumérant les déclarations, nominations et contacts observés au cours des derniers jours, ajoute que « les forces politiques importantes du régime et de l'opposition paraissent se mouvoir pour faciliter l'éclosion d'un éventuel accord politique ». Le secrétaire général du mouvement serait un des protagonistes de cette ouverture gouvernementale.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

LES ENSEIGNANTS FRANÇAIS EN COLÈRE. — Plus de cent enseignants français occupent un jour, depuis le mardi soir 15 octobre, les locaux de la palerme générale de l'ambassade de France à Alger, pour aggraver leurs revendications concernant leurs conditions d'habbergement. Ils déclarent vouloir poursuivre leur action jusqu'à satisfaction de leurs demandes : inscription du droit au logement dans un avenant à la convention de coopération technique et culturelle franco-algérienne; contribution de la France pour trouver une solution à la pénurie de logements; enfin, dans l'immédiat, prise en charge

Tchécoslovaquie

CONDAMNATION D'un pilote tchécoslovaque américain. M. Barry Meeker, qui a été enlevé le 17 août par les Allemands de l'Est en Tchécoslovaquie, a été condamné vendredi 17 octobre à dix ans de prison par contumace.

Union soviétique

M. GEORGES KORNIENKO a été nommé le 17 octobre vice-ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S.

PROU... Egypte... Arabie Saoudite...

Le commentaire milit... 17 octobre un appel au ca... 40 km au sud de Li... convuqués par les com... quelques milliers de m... de l'armée ont défilé devant... d'infanterie pour appuyer les actions menées par les soldats du RAJUS et les deux « unités rouges » du Nord : le RAJS et le CIGAR, le parti communiste national et le parti nationaliste... Après dix-huit mois de prétendue révolution des valeurs, qui n'a été qu'un coup d'État monté par la bourgeoisie, on constate une offensive plus ouverte que jamais des forces capitalistes et d'extrême droite... Les incidents se sont déroulés à Ponta Delgada, principale de l'archipel, située sur l'île São-Miguel, dans un petit quartier de séparatistes à l'est du front de libération des (d'extrême droite) en d'une caserne. Plus tard un groupe d'environ cinquante personnes manifestèrent vigoureusement devant le quartier général de l'armée Ponta Delgada et à l'occasion la voiture d'un officier pour protester contre la réaction de certains soldats à leur geste. — (L.T.)

Le commandant milit... Barcelone a condamné, vend... conseiller municipal de ville à trente jours d'assignation à résidence, pour un... publiquement exprimé sa sympathie à l'égard d'un journaliste purgé une peine de prison pour avoir insulté les forces armées.

Le comité de Paris du F.R. (Front révolutionnaire armé) a organisé un meeting de solidarité avec les luttes des peuples d'Algérie, le dimanche 19 octobre, 15 heures, au palais de la Mutualité.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

PROCHE-ORIENT

LA TENSION ENTRE LE CAIRE ET DAMAS

L'Egypte décide de retirer ses unités aériennes de Syrie

Le ministre des Affaires étrangères égyptien, M. Moustafa El-Marsafy, a annoncé hier que l'Egypte avait décidé de retirer ses unités aériennes de Syrie...

Les engagements américains

Le Département d'Etat américain a communiqué hier des déclarations relatives aux engagements américains en Syrie...

L.L.P. ANNONCE QUE SA DELEGATION AUPRES DE L'ONU A PAS RECU L'AUTORISATION D'ENTRER AUX ETATS-UNIS.

La délégation de l'Organisation libérale de la Palestine, qui avait obtenu l'autorisation de l'Assemblée générale de l'ONU...

Washington, le département d'Etat a annoncé hier que la délégation de l'Organisation libérale de la Palestine n'a pas reçu l'autorisation d'entrer aux Etats-Unis...

ONU

Par 70 voix contre 29 et 28 abstentions LA COMMISSION SOCIALE rejette le sionisme de « forme de racisme »

La Commission sociale de l'Assemblée générale de l'ONU a adopté hier une résolution qui rejette le sionisme en tant que forme de racisme...

8 jours en TERRE SAINTE Pèlerinage économique, mais complet, du 13 au 20 novembre 1975...

LE PAKISTAN OU L'OBSESSION DE L'UNITÉ

III. — Quatre « capitales » et un parti dominant

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIÈRE

Tout en attendant le contentieux avec l'Inde et le Bangladesh, l'ancien ministre pakistanais, M. Bhutto...

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIÈRE

Le 19 octobre à Lahore. Il se présente donc comme le candidat officiel, et la campagne a été fort animée...

conjoncture mondiale n'ont pas été avec le Pakistan ces dernières années. En 1973-74, le pays a connu des inondations catastrophiques...

Islamabad. — Le ministre des Affaires étrangères est installé dans un hôtel fermé faute de clients. Les chambres abandonnées parce qu'il n'y a plus de crédits...

De ce qui est passé de la querelle régionale au débat politique. Le P.P.P. avait évolué vers la droite depuis 1973...

Immobilisme social et économique

Parvenu au pouvoir au moment où l'existence même du Pakistan semblait compromise, M. Bhutto a consacré toute son énergie à faire entendre sa voix...

La guerre du Dhofar

LES FORCES OMANAISES ONT BOMBARDÉ DES POSITIONS MILITAIRES EN TERRITOIRE SUD-YÉMÉNITE

Un communiqué du gouvernement omanais publié ce samedi 18 octobre à Mascate annonce que des appareils de ses forces aériennes ont bombardé des positions militaires en territoire sud-yéménite...

Une majorité élargie

L'élection partielle de Lahore dont M. Bhutto commença le résultat en arrivant à Paris, passera à l'histoire...

La Cour suprême

La Cour suprême siège actuellement pour décider si cette interdiction était conforme à la Constitution...

Le programme de la visite à Paris de M. Bhutto

M. Rahim, qui fut successivement ambassadeur à Paris, secrétaire général du P.P.P. et ministre de la production et du commerce...

TRAVERS LE

LE PROGRAMME DE LA VISITE A PARIS DE M. BHUTTO

M. Zulfiqar Ali Bhutto, premier ministre du Pakistan, qui fera une visite officielle en France du 20 au 22 octobre...

CORRESPONDANCE

La situation en Afghanistan. La version des incidents qui se sont produits au cours des derniers mois dans la vallée de Panjshir...

plein feu sur la mode italienne. du 18 au 22 Octobre 1975 au 30° Salon International du Prêt-à-Porter Féminin. La mode italienne séduit les femmes. C'est pourquoi elle plaît tant aux professionnels...

POLITIQUE

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La réforme foncière a été adoptée par 283 voix contre 185

L'examen de la réforme foncière s'est achevé, vendredi 17 octobre, à l'Assemblée, sur un certain nombre de projets de loi, dont le plus important est celui de M. Fanton (U.D.R.), rapporteur du projet de loi, intitulé « Loi relative à l'expropriation de biens fonciers ». Le projet de loi, qui a été adopté par 283 voix contre 185, prévoit des modifications importantes de la législation en matière d'expropriation de biens fonciers. Il est prévu que le régime de l'expropriation de biens fonciers sera révisé, notamment en ce qui concerne les modalités de l'expropriation, les indemnités et les délais de l'expropriation.

président de la commission des finances, a proposé des modifications qui tendent à en rendre le rapporteur, de son contenu l'un des points forts du texte, le plafond légal de densité. Et c'est avec un sourire certain que M. Fanton a « découvert » en consultant l'analyse du scrutin final que M. Icart s'était abstenu, de même que M. Médacin, député (app. R.I.) des Alpes-Maritimes. Quant à M. Brugnot (app. R.I., Charente-Maritime) il n'a pas voté, lui, à voter contre le projet, initié en cela par M. Giron, député réformateur des Hauts-de-Seine. Au sein de la majorité, deux députés U.D.R., MM. Guillermin (Rhône) et de La Malène (Paris), et quatre réformateurs, MM. Claudius-Petit (Paris), Houshner (Haut-Rhin), Müller (Haut-Rhin) et Zeller

(Bas-Rhin), se sont abstenus, pour des raisons différentes puisque certains regrettaient l'absence de l'impôt foncier. Deux autres députés ont voté contre le projet, MM. Chazet (Loire-Atlantique), Cornut-Gentille (Alpes-Maritimes) et Leclercq (Vienne). Finalement, si la majorité a suivi le gouvernement, plusieurs de ses membres semblent ne pas être satisfaits de la réforme, notamment ceux qui ont voté contre le projet, MM. Chazet, Cornut-Gentille et Leclercq. L'opposition, elle, s'est retirée sous la tente en attendant des jours meilleurs.

PATRICK FRANÇOIS.

Les députés ont poursuivi et achevé, vendredi 17 octobre, l'examen de la réforme foncière. Dans la matinée, ils ont abordé le titre IV relatif à l'expropriation. Après avoir décidé que la déclaration d'utilité publique doit intervenir un an après la clôture de l'enquête, ils ont précisé les modalités du droit, pour les exploitants agricoles partiellement expropriés, de demander, dans certains cas, l'emprise totale. M. Galley, ministre de l'équipement, annonce qu'un code de l'expropriation sera prochainement rédigé par le gouvernement. Ce dernier fait ensuite adopter un amendement qui définit la notion de terrain à bâtir.

Dans l'après-midi, les députés adoptent un amendement de M. Foyer (U.D.R.) qui prévoit que l'indemnité de l'expropriation, des servitudes publiques établies depuis deux ans. Ces dernières ne pourront être levées avant l'expiration d'un délai de trois ans.

L'Assemblée adopte également un amendement de la commission de la production qui fixe, en compte des accords à l'amiable. Au cours de la discussion, M. MAURICE CORNETTE (U.D.R.) évoque le problème des agriculteurs ou maraîchers. Puis l'Assemblée adopte l'article qui permet à tous les propriétaires dont les terrains se trouvent dans le périmètre d'une déclaration d'utilité publique de mettre en demeure la collectivité d'acquiescer leur terrain dans un délai maximum de trois ans. Cet amendement est adopté à la majorité.

Après que M. CLAUDIUS-PETIT (R.F.) eut défendu, puis retiré, un amendement qui permettait la constitution de réserves foncières à long terme (M. GALLEY y voit une innovation extrêmement intéressante qui pourrait être étudiée par le comité d'études), l'Assemblée engage, au titre 5 du projet (dispositions diverses) une large discussion sur un amendement de M. DE POULPIQUET (U.D.R.) qui affirme la priorité de la municipalité dans les décisions sur la politique foncière de sa commune. La commission de l'Assemblée, les députés entendent donc l'examen de ce projet de loi qui modifie la loi du 12 juillet 1973 portant statut général des militaires et qui édicte des dispositions concernant les militaires de carrière ou servant en vertu d'un contrat.

Après un rappel au règlement de M. YVES ALLAINMAT (P.S.), secrétaire du groupe, les députés ont introduit notamment un amendement plus sélectif et plus rapide aux grades et aux responsabilités. M. YVES ALLAINMAT (P.S.) reconnaît que le texte marque un progrès. De son côté, M. GÉRARD DELLAUNE (U.D.R.) déclare que les indices supplémentaires n'ont pas été accordés à tous les sous-officiers. Évoquant le « malaise » des cadres de l'armée, qui voudraient servir plus utilement et « qui ne devraient pas pouvoir être utilisés pour d'autres choses que la défense des territoires et de l'indépendance du pays », M. PIERRE VILLON (P.O., Allier), déclare : « Les militaires de carrière voudraient être des citoyens comme les autres. » Ce à quoi M. YVES ALLAINMAT répondra plus tard qu'il n'est pas possible de leur donner le statut de citoyens. « Ce n'est pas le rôle de la loi », dit-il, « qu'il leur soit interdit d'adhérer à un parti politique ou de se livrer à des activités politiques à la caserne. »

M. ALBERT BOUQUIN (R.I., Vosges), président de la commission de la défense nationale, rappelle que le Parlement a souvent réclamé cette réforme.

Après que M. ALBERT EIGNON (U.D.R., Charente-Maritime) a jugé « bon » le texte proposé, M. ALLAINMAT relève que « le projet présente de nombreuses lacunes que le projet de loi ne peut pas expliquer ». Succédant à M. MICHEL DE BENNETOT (U.D.R., Finistère), qui évoque la situation des officiers de marine, M. MARC BECAM (U.D.R., Finistère) note qu'il est bien de rendre hommage à ceux qui servent ou ont servi la patrie mais qu'il faut aussi que notre reconnaissance se marque pour eux, par un mieux être. M. JEAN RIQUEN (R.I., Yvelines) donne lecture de l'inter-



Destin de PLANTU.

LE STATUT DES MILITAIRES

Les députés n'acceptent de créer qu'un seul grade supplémentaire de sous-officiers

L'examen du projet de réforme du statut des militaires, venant en fin d'après-midi et se poursuivant en séance de nuit vendredi 17 octobre, a provoqué quelques modifications de fondement de la part de la vingtaine de députés qui ont suivi le débat. Ils auraient préféré que la discussion de ce texte, adopté le 7 octobre en première lecture par le Sénat, fût remise à plus tard, après l'examen du budget plutôt que de subir une procédure précipitée. Leur amertume était d'autant plus vive que le texte ne pourra être adopté définitivement qu'après l'examen par le Sénat puis par l'Assemblée

Après un rappel au règlement de M. YVES ALLAINMAT (P.S.), secrétaire du groupe, les députés ont introduit notamment un amendement plus sélectif et plus rapide aux grades et aux responsabilités. M. YVES ALLAINMAT (P.S.) reconnaît que le texte marque un progrès. De son côté, M. GÉRARD DELLAUNE (U.D.R.) déclare que les indices supplémentaires n'ont pas été accordés à tous les sous-officiers. Évoquant le « malaise » des cadres de l'armée, qui voudraient servir plus utilement et « qui ne devraient pas pouvoir être utilisés pour d'autres choses que la défense des territoires et de l'indépendance du pays », M. PIERRE VILLON (P.O., Allier), déclare : « Les militaires de carrière voudraient être des citoyens comme les autres. » Ce à quoi M. YVES ALLAINMAT répondra plus tard qu'il n'est pas possible de leur donner le statut de citoyens. « Ce n'est pas le rôle de la loi », dit-il, « qu'il leur soit interdit d'adhérer à un parti politique ou de se livrer à des activités politiques à la caserne. »

M. BOURGES : la réforme indiciaire est la plus onéreuse.

M. GUY GUERMEUR (U.D.R., Finistère) souligne que cette réforme « marque bien l'évolution totale de notre armée à la nation ». Pour les socialistes, au nom desquels intervient M. ROBERT AUMONT (P.S., Aisne), ce projet est profondément à l'égalité, et en outre précède la définition d'une politique de défense cohérente et au lieu d'en décourager. Pour lui, c'est un « texte de circonstance dicté, au mieux des postes-clés, à la relève d'une génération marquée par le gaullisme par une autre consignée à la société libérale qui accepte les orientations nouvelles » du président de la République en matière de défense.

Dans sa réponse, M. BOURGES précise que la réforme indiciaire — « la plus importante et

la plus onéreuse » — sera appliquée en deux étapes (1^{er} janvier 1976 et 1^{er} juillet 1976). Le ministre de la défense indique qu'il étudiera des formules de reclassement pour pallier les disparités entre les échelons de la hiérarchie. Il souligne que cinq mille quatre cents postes dans le corps des majors remplaceront parallèlement le corps des officiers techniques.

Passant à la discussion des articles, les députés adoptent un amendement de M. VILLON qui tend à remplacer dans le cadre de la réforme la disposition selon laquelle les militaires de carrière peuvent dégrader à des dispositions de la loi. Le gouvernement ayant invoqué l'irréversibilité pour provoquer une deuxième délibération en fin de séance, l'amendement a finalement été repoussé.

Après avoir adopté un amendement de M. ALBERT BIGNON (U.D.R.), les députés ont approuvé le grade de major principal mais conservé celui de major. Ainsi est créé dans le corps des sous-officiers de carrière un nouveau grade, dans les trois armées et la gendarmerie, qui permet à ses titulaires de conserver tous les avantages des sous-officiers (par exemple la retraite après quinze ans de service).

Après que les députés eurent refusé un premier amendement de M. ALLAINMAT assurant la liberté d'expression aux militaires, les députés repoussent sans discussion deux autres amendements du député socialiste (l'un sur la suppression de la censure sur les publications entrant dans des locaux de l'armée, l'autre autorisant notamment les militaires à adhérer à des formations politiques). Il s'ensuivra une seconde délibération en fin de séance, au cours de laquelle ces amendements seront rejetés. De même, la proposition de M. Villon concernant l'obligation de la notation est repoussée. En revanche, l'Assemblée décide de rendre obligatoire la communication aux militaires des notes et des appréciations qui leur sont décernées.

Un amendement de M. de Bennetot, qui porte de cinq à six ans la période pendant laquelle certains officiers pourront servir à

dispositions. Enfin, reprenant la critique émise par M. Mourou (U.D.R., Indre), rapporteur, il a dénoncé le fait que ce projet ne se comprend qu'en fonction des décrets qui détermineront les statuts particuliers, et sur lesquels le Parlement n'a aucun pouvoir.

Ce débat a fourni à la gauche l'occasion d'évoquer le statut et politique » des militaires, et au gouvernement de prendre fermement position. Finalement le projet, quelque peu modifié, a été adopté par 302 voix contre 79 sur 481 votants et 381 suffrages exprimés, le parti socialiste et les radicaux de gauche s'étant abstenus. — A. CH.

un grade différent de celui qu'ils avaient dans la réserve, est approuvé.

Après avoir procédé à une seconde délibération de l'article premier, au cours de laquelle le gouvernement fait approuver une disposition qui prévoit qu'un arrêté du ministre de la défense déterminera le cas échéant les armes, branches, spécialités, services ou groupes de spécialités entre lesquels les militaires sont répartis.

Après les explications de vote de M. ALLAINMAT, qui indique que le groupe du P.S. et des radicaux de gauche, s'abstiendra, de MM. MAUGER, FREDERIC DUPONT et DRONNES, qui respectivement, au nom de l'U.D.R., des R.I. et des réformateurs, soulignent leur soutien au projet, et de M. VILLON qui se prononce contre ce texte, le projet mis au vote est approuvé par 302 voix contre 79 sur 481 votants et 381 suffrages exprimés. La séance est levée à 1 h. 5 samedi 18 octobre.

LES CRÉDITS DE L'ARTISANAT NE SONT PAS ADOPTÉS PAR LA COMMISSION DES FINANCES

La commission des finances de l'Assemblée nationale s'est réunie jeudi 16 et vendredi 17 octobre. Elle a successivement adopté les projets de budget de logement, de commerce extérieur, de l'industrie, du travail, de l'agriculture et de l'agriculture (dépenses ordinaires et budgétaires), de l'agriculture et de l'agriculture (dépenses extraordinaires et de réajustement des marchés agricoles).

En revanche, les crédits de l'artisanat, également examinés, n'ont pas été adoptés, les voix s'étant partagées à égalité. En ce qui concerne le budget du ministère du travail, le rapporteur, M. Dominique Pélissier (P.C., Hauts-de-Seine) a pu faire adopter par la commission dix des quinze observations qu'il avait présentées. Ces dix observations portent notamment sur l'augmentation du nombre des postes budgétaires de l'inspection du travail, la mise en œuvre d'un plan de rénovation et de construction de bureaux de travail et la modification de l'indice INSEE.

À l'article 73 de la loi de finances rattachée au budget de l'Intérieur, la commission des finances a ajouté, à l'unanimité, un amendement présenté par M. Roger Fouss (U.D.R., Seine-Maritime) tendant à modifier le régime de la responsabilité des communes en ce qui concerne, selon que ces communes ont, ou non, la disposition de la police locale.

M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux DOM-TOM, a évoqué, jeudi 16 octobre, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, la réforme du statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (dont le Parlement doit débiter au cours de l'actuelle session). Il a indiqué que le gouvernement s'opposerait à l'accession de ce territoire à l'autonomie interne, celle-ci constituant, à son avis, « une solution inadéquate ».

Le découpage des cantons dans la région parisienne

LA GAUCHE DÉNONCE L'« IMMENSE TRICHÉRIE » PRATIQUÉE PAR LE POUVOIR

MM. Etienne Faïon, membre du secrétariat du P.C., Claude Estier, membre du secrétariat national du P.S., et Pierre Matras, membre du bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, ont protesté jeudi 16 octobre, au nom des 6 partis signataires du programme commun de la gauche, contre le projet de découpage des cantons de la région parisienne.

Au cours d'une conférence presse réunie au Sénat, ils ont rendu publique une déclaration commune dans laquelle ils ont affirmé : « Le nouveau découpage — la création de toutes nouvelles circonscriptions, dans les départements des radicaux de gauche, des radicaux locaux, de la communauté territoriale, le morcellement des communes — est pour nous le moyen de pécher une représentation de gauche correspondante au nom de ses électeurs. Des exemples de tricherie peuvent être relevés dans certains départements où c'est une immense tricherie que les manipulations et travaux préparés en secret pour les futures élections municipales et législatives ».

MM. MARCHAIS ET FABRE PARLENT DE L'UNION DE LA GAUCHE

MM. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., et Rol Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, se sont rencontrés jeudi matin 16 octobre au siège du parti communiste. Au cours de leur entretien, ils ont examiné les conséquences de la situation économique et sociale, les problèmes relatifs à l'union de la gauche, à son renforcement et au développement des rapports entre leurs deux formations.

Les dirigeants communistes ont avoué leur inquiétude devant la décision de M. Faïon, lorsque celui-ci avait demandé à être reçu par M. Giscard d'Estaing (l'audience avait eu lieu le 30 septembre). M. Marchais a déclaré que le fait d'aller à l'Élysée, contrairement à l'attente de MM. Marchais et Fabre, ne modifiait en rien la situation économique et sociale. Ils ont également évoqué les problèmes relatifs à l'union de la gauche, à son renforcement et au développement des rapports entre leurs deux formations.

M. MOUSEL (P.S.U.) : l'union de la gauche est dépassée

Le P.S.U. a organisé, vendredi 17 octobre à Paris, un meeting qui a réuni environ deux mille personnes. MM. Michel Moussel, Charles Piget, membres du secrétariat national, ont vivement critiqué la politique sociale du gouvernement. M. Moussel a déclaré que l'union de la gauche n'est plus viable depuis 1972 et qu'elle a joué un rôle historique important, mais qu'elle est aujourd'hui dépassée. L'union de la gauche n'est plus viable depuis 1972 et qu'elle a joué un rôle historique important, mais qu'elle est aujourd'hui dépassée.

LAUREAT François fils

PLUSIEURS RÉGIMENTS PORTUGAIS SONT REPRÉSENTÉS À LA FÊTE DE « ROUGE »

La Ligue communiste révolutionnaire (troussiste) organisait samedi 16 et dimanche 17 octobre la fête de « Rouge, hebdomadaire et futur quotidien du mouvement ouvrier », à laquelle plusieurs dizaines de milliers de participants sont attendus par la L.C.R. à Paris. Des délégués venus de quarante-cinq pays et de toutes les sections de la IV^e Internationale doivent également y prendre part, de même que des soldats portugais élus à cette fin par leurs régiments et venant de unités les plus actives politiquement.

Selon Rouge, l'un des délégués, le capitaine Martins, a été arrêté à l'aéroport et renvoyé vers Lisbonne par la police française, vendredi soir, mais il franchira de nuit le 18 octobre.

10/11/75

Journal de 1975

RELIGION

COURS DE LA JOURNÉE MISSIONNAIRE MONDIALE

Paul VI béatifiera Eugène de Mazenod fondateur des oblats de Marie

Paul VI devait béatifier le dimanche 19 octobre, Journée missionnaire mondiale, Eugène de Mazenod, évêque de Marseille de 1837 à 1861 et fondateur en 1816 de l'ordre missionnaire des oblats de Marie. La légation française officielle...

Eugène de Mazenod, fils d'un riche négociant, né le 1er août 1782, fut un homme de Dieu.

LES O.M.I.

Les Oblats de Marie-Immaculée (O.M.I.) sont une congrégation de prêtres et de religieux, fondée par Eugène de Mazenod.

Le 14 octobre 1822, Eugène de Mazenod prononça son serment à Louis-Philippe et succéda l'année suivante à son oncle évêque de Marseille. Il se distingua par sa bonté, son zèle pastoral et sa simplicité.

La jeunesse mouvementée des nobles de cette époque : Turin, Venise, Naples, Palerme. Après deux ans d'exil, il vint à Marseille, puis entra au séminaire de Saint-Sulpice, en 1806 et fut ordonné en 1811 à Apt par Mgr de Demandolx.

Sous la direction de son oncle, Mgr Charles-François de Mazenod, le jeune père se consacra à la réorganisation du diocèse de Marseille, détaché de celui d'Aix.

En 1841 Mgr de Mazenod fonda les missionnaires pour le Grand Nord canadien. Ce fut le début de l'époque blanche qui conduisit ces prêtres jusqu'aux Esquimaux de la Terre stérile et au cercle polaire.

En 1850 et 1857 l'évêque visita l'Angleterre et l'Irlande, où son institut avait essaimé. Napoléon III le fit évêque de Marseille de l'Empire et le proposa comme cardinal au pape. Mais les difficultés grandissantes qui s'élevèrent entre le souverain pontife et l'empereur troublèrent Mgr de Mazenod du côté du Vatican et assombrèrent ses dernières années.

Avant de mourir, il donna son cœur à son Dieu. Napoléon, qui n'est pas un empereur, mais un tyran ! Il s'éteignit en 1861.

M. René Haby veut accroître le rôle de l'inspection générale dans l'encadrement des enseignants

M. René Haby, ministre de l'éducation, a dit à Sévres, vendredi 17 octobre, une séance de travail des inspecteurs généraux de l'Instruction publique et de l'Administration, et des inspecteurs pédagogiques régionaux (I.P.R.), consacré à une réflexion sur le rôle et l'organisation de l'inspection.

Les exemples étrangers (Grande-Bretagne, Québec, avoir des antennes avec divers représentants du milieu scolaire — recteurs, inspecteurs d'académie, professeurs-élèves — à discuter des projets de réorganisation du corps de l'inspection, déjà annoncés par le ministre de l'éducation.

Le rôle accru qu'il entendait faire jouer aux inspecteurs généraux et régionaux : « observation du milieu, afin de présenter des bilans — préparant les décisions du ministère — encadrement — pédagogique des enseignants, à la fois plus souple et plus proche qu'il ne l'est actuellement. Pour ce faire, M. Haby a annoncé — un développement important de l'inspection régionale... »

Les inspecteurs généraux n'ont pas fini d'être la « bête noire » des enseignants. L'image traditionnelle de l'inspecteur « débarquant » à l'improviste dans une classe, écoutant pendant une heure un professeur crispé et faisant son cours à cheval sur des élèves terrorisés, est encore bien réelle.

Les initiatives ont toutefois été prises. Les plus intéressantes sont les expériences de « visites courtes » d'inspecteurs des différents établissements, qui ont en lieu depuis deux ans dans trois académies et seront systématiquement développées.

Les initiatives ont toutefois été prises. Les plus intéressantes sont les expériences de « visites courtes » d'inspecteurs des différents établissements, qui ont en lieu depuis deux ans dans trois académies et seront systématiquement développées.

« accentuer l'esprit collectif de votre action », par exemple, en réunissant tous les professeurs d'une même discipline dans un établissement, voire dans une ville.

Le ministre de l'éducation attend aussi désormais des inspecteurs généraux qu'ils « établissent des bilans », afin de fournir au ministère « des informations précieuses, signalétiques et ordonnées ». L'inspection générale de l'Administration, notamment, a déjà commencé à travailler dans ce sens, en discutant une partie de son travail de l'année autour de thèmes d'enquête.

En définitive, M. Haby voudrait que les inspecteurs régionaux et généraux concourent avec efficacité à remédier au « malaise des enseignants ». Ceci-ci s'interprète sur l'acte d'enseigner, qui est l'essentiel. Ils ont des difficultés à affronter la pratique avec les théories nouvelles, d'autant plus que le changement n'a pas toujours reconnu suffisamment la nécessité de la continuité. Il s'agit donc de redonner courage et confiance aux enseignants, en leur donnant des buts plus simples.

« C'est au ministère et non aux universités d'avoir la responsabilité de la formation des maîtres » déclare le ministre

M. René Haby a profité de sa présence auprès des inspecteurs généraux, réunis à Sévres, pour définir avec clarté — et non sans esprit polémiste — quatre jours avant le congrès de la presse de rentrée de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, — la place des universités dans la formation des maîtres.

« Je souhaite la collaboration des universités », a notamment déclaré M. Haby, « mais il n'est pas question de leur confier la responsabilité globale de cette formation... »

Le ministre de l'éducation a d'abord constaté que, « après avoir manifesté une certaine coïncidence pour la formation professionnelle, les universités étaient en train de transformer leur position... »

« La formation des maîtres », a-t-il déclaré, « est une tâche de longue haleine, qui ne peut être confiée qu'à des personnes qui ont une expérience de l'enseignement... »

« Je souhaite que les universités soient impliquées dans la formation des maîtres, mais il n'est pas question de leur confier la responsabilité globale de cette formation... »

M. Haby a distingué la formation scientifique des futurs enseignants et la préparation à leur métier. Pour la formation scientifique, il estime que c'est au ministère de l'éducation de proposer des contrats aux universités.

« Cette méthode a déjà reçu un début d'application. Le ministre de l'éducation et le secrétaire d'Etat ont approuvé les projets de trois universités (Paris-Nord, Rennes et Montpellier) ; une autre convention pourrait être passée avec l'université de Nanterre... »

« Pour la préparation au métier, qui doit être, dans l'esprit de M. Haby, totalement intégrée, dans le temps, à la formation des futurs professeurs, l'Etat doit intervenir de façon décisive... »

« M. Haby a distingué la formation scientifique des futurs enseignants et la préparation à leur métier. Pour la formation scientifique, il estime que c'est au ministère de l'éducation de proposer des contrats aux universités... »

« La recherche pédagogique, expérimentée ici et là par des professeurs volontaires, est coordonnée et contrôlée par l'Institut national de recherche et de documentation pédagogique (I.N.R.D.P.). Les inspecteurs généraux n'ont jamais accepté d'en être dessaisis : en leur redonnant un pouvoir dans ce domaine, M. Haby leur fait droit à une revendication permanente. Il confirme ainsi le dégrèvement déjà antérieur avec la réorganisation du ministère du rôle de l'I.N.R.D.P. à ses yeux trop indépendant du pouvoir central... »

« M. Haby a plus loin, et profite de son avantage pour un autre objectif : la reprise en main des enseignants. Le « malaise » des professeurs du secondaire est ici un excellent prétexte. En renforçant la rôle d'encadrement des inspecteurs, en augmentant leur nombre, il met en place les conditions d'un contrôle plus sévère. M. Haby ne cache pas son irritation devant le « manque de neutralité » de certains enseignants ni son intention d'aborder dans sa future loi concernant le personnel les questions de déontologie de la profession. Après ceux du supérieur, les professeurs du secondaire auront quelques raisons de s'inquiéter du discours de Sévres... »

YVES AGNÈS.

Attribution du prix Nobel de chimie UNE VOIE ORIGINALE

L'Académie suédoise des sciences a attribué vendredi 17 octobre le prix Nobel de chimie à un Suisse d'origine yougoslave, Vladimir Prelog, et un Australien vivant en Grande-Bretagne, John Cornforth.

Le prix Nobel de chimie récompense deux chimistes qui, de son côté, ont contribué à la connaissance de la stéréochimie, molécules sont formées d'atomes liés entre eux par des liaisons chimiques. Dans une molécule, chaque atome se place précieusement à sa place, et chaque liaison, selon son orientation. Les molécules sont ainsi autant de sculptures dans l'espace. Le module de sa forme et de ses propriétés est, de ce fait, déterminé. Les molécules de la chimie qui interviennent dans la formation de l'espace et de l'influence que la forme peut avoir sur les propriétés chimiques de la molécule.

Cornforth, après avoir travaillé auprès de Sir Robinson (prix Nobel 1947) sur la pénicilline et les stéroïdes, a développé une méthode originale. Les stéroïdes sont des corps organiques d'importance biologique (des hormones) dont la forme dans l'espace est assez complexe et qui en tirent un grand nombre de propriétés. D'un leur nom de stéroïdes. Le travail du prix Nobel a consisté à s'intéresser non seulement aux propriétés chimiques de ces corps — Cornforth avait réussi la première synthèse totale d'un stéroïde et spécialement du cholestérol — mais aussi aux réactions de ces corps à l'intérieur même des êtres vivants.

Il ne s'agissait plus de connaître les propriétés chimiques de ces corps d'une manière abstraite, mais de déterminer quelles étaient les propriétés de ces corps qui ont une importance pour la vie. Cornforth s'intéressa en particulier à la biogénèse des stéroïdes, et à l'étude des molécules marquées, où certains atomes normaux d'hydrogène et de carbone sont remplacés par des isotopes rares, dont le devenir permet de suivre les transformations que subit la molécule. Cette méthode lui a permis d'étudier la forme dans l'espace des molécules de stéroïdes et l'influence de cette forme sur leurs propriétés chimiques. Il a en particulier étudié les interactions avec les enzymes.

SCIENCES

Redonner confiance aux enseignants

M. Haby a notamment encouragé cette évolution, en affirmant qu'il voulait donner au corps enseignant une responsabilité accrue dans l'encadrement des enseignants.

« Je souhaite que les universités soient impliquées dans la formation des maîtres, mais il n'est pas question de leur confier la responsabilité globale de cette formation... »

J.-L. L.

Une déclaration de guerre

(Suite de la première page.) Ce n'est pas un hasard si M. Haby a choisi pour cette déclaration l'édifice des inspecteurs généraux. Son objectif premier a été et demeure la mise en place de sa réforme.

Après le vote du Parlement, la seconde phase est encore plus délicate : il s'agit de redéfinir les programmes du second degré, les contenus et coordonner les horaires de chaque discipline. La seule perspective de toucher à l'équilibre difficilement établi au cours des années entre les matières enseignées suit un tollé dans les rangs des spécialistes de chaque discipline.

L'inspection générale se retrouve, dans ce combat, en première ligne et se trouve à l'obligation de réserver de ses membres les obligés à davantage de discrétion.

Neutralisation

La recherche pédagogique, expérimentée ici et là par des professeurs volontaires, est coordonnée et contrôlée par l'Institut national de recherche et de documentation pédagogique (I.N.R.D.P.).

« M. Haby a plus loin, et profite de son avantage pour un autre objectif : la reprise en main des enseignants. Le « malaise » des professeurs du secondaire est ici un excellent prétexte... »

YVES AGNÈS.

LE LAURÉAT DE PHYSIQUE

In Danois fils de son père...

Copenhague. — La réussite et carrière de M. Aga Bohr, fils de Niels Bohr, a été célébrée. Le prix Nobel de physique, attribué à Niels Bohr, a été partagé par son fils, le jeune Niels Bohr, qui a reçu le prix Nobel de physique, noble lui avoir porté chance indiquée le chemin à suivre. La première parole de Bohr, et il a après l'honneur qui était fait, a été pour remercier Benjamin Mottelson, le collègue de Niels Bohr, qui ne puisse immédiatement partager, sa joie. L'Union soviétique a été l'un des deux nouveaux lauréats du prix Nobel de physique.

« In Danois fils de son père... »

CAMILLE OLSEN.

VLADIMIR PRELOG

Vladimir Prelog est un chimiste yougoslave né le 22 juillet 1906 à Sarajevo (Yougoslavie). Il fit ses études et ses premiers travaux à l'Institut de technologie et à l'école de chimie de Prague. Il travailla ensuite dans les laboratoires de chimie organique de la Shell dans la région de Zadar.

J.W. CORNFORTH

John Warwick Cornforth est né en Australie en 1917 et fit ses études universitaires à Sydney avant d'aller à l'université d'Oxford en Grande-Bretagne. Il est resté en Grande-Bretagne et a d'abord été membre du Medical Research Council de Londres de 1945 à 1962 avant de diriger le laboratoire de chimie organique de la Shell dans la région de Zadar.

MÉDECINE

Un conseiller de Mme Simone Veil qui, selon les délégués, s'est engagé à entamer l'étude de la révision individuelle de certaines catégories de professeurs ainsi que du personnel d'encadrement.

« M. Haby a plus loin, et profite de son avantage pour un autre objectif : la reprise en main des enseignants... »

MÉDECINE

« M. Haby a plus loin, et profite de son avantage pour un autre objectif : la reprise en main des enseignants... »

« M. Haby a plus loin, et profite de son avantage pour un autre objectif : la reprise en main des enseignants... »

JUSTICE

AU TRIBUNAL CIVIL DE PARIS

Les traîtrises de l'informatique

Informatique est un mot-plège. Dans l'esprit du grand public il évoque guère que de banales notions d'information et de technique, et l'ordinateur lui paraît être le symbole du progrès scientifique. Rien d'inquiétant, bien que l'opinion ait vaguement en-tendu parler du projet Satori, de l'affaire du fichier de l'Yves-O.R.T.F. et du rapport Chénat. C'est à juste titre, pourtant, que Mme Michèle Vallet, qui intentait un procès à la Société générale, vendredi 17 octobre, devant la première chambre civile du tribunal de Paris, a dénoncé « les dangers, pour les libertés individuelles, de l'informatisation générale entre les fichiers » et « le droit de chaque citoyen à connaître son dossier ». Cela à propos d'une mésaventure qui peut arriver à quiconque.

Le 12 mai 1973, Mme Vallet signe un chèque de 300 F. A cette date, son compte est en instance de transfert de l'agence de Meudon (Hauts-de-Seine) à l'agence du Marais, à Paris, toutes deux succursales de la Société générale. Mme Vallet a été autorisée par la banque à tirer des chèques avec le chéquier qu'elle possède alors, et le 15 mai, elle est avertie que son compte a été solidairement avec un crédit de 2.333,66 F. Trois jours après, sa nouvelle agence l'informe que le virement du compte a été fait et que son solde créditeur est de 1.903,66 F. Le 7 juillet, un relevé lui indique que le chèque de 300 F a été présenté à l'encaissement et normalement déduit. Opération bancaire tout à fait courante.

Mais, quelques mois plus tard, Mme Vallet veut acheter à crédit une automobile, puis des meubles.

A sa grande surprise, car elle présente toutes les garanties souhaitables, ce crédit lui est, par deux fois, refusé. Aucune explication ne lui est donnée. Quel recours possible? La jeune femme impute ces refus à la situation économique et aux diverses mesures de restriction du crédit.

Sur la liste rouge de la Banque de France

Ayant changé d'affectation professionnelle, Mme Vallet décide, en mars 1974, d'ouvrir un nouveau compte bancaire. Pour des raisons pratiques, elle s'adresse alors non plus à la Société générale, mais au Crédit industriel et commercial (C.I.C.). Stupéfaction : le C.I.C. lui refuse l'ouverture d'un compte. Pourquoi? Dans un premier temps, cette banque étudie la question. Mme Vallet est obligée d'arguer de sa qualité professionnelle — juge pour enfants au tribunal de Meaux — pour obtenir une explication écrite. C'est fort rare, paraît-il, et M^{me} Vallet dit à l'audience de vendredi : « Si ma cliente n'avait pas été magistrat, aucun motif ne lui aurait été fourni. On imagine aisément ce qui pourrait se passer pour un ouvrier, un employé, un artisan, auxquels on aurait refusé, à tort, un crédit : ce serait sans appel. »

Dans sa lettre, le C.I.C. informe Mme Vallet qu'il n'a pas pu lui ouvrir un compte bancaire « en raison des incidents de paiement qui nous ont été signalés au cours de l'année 1973 ». Quels incidents? Le magistrat, qui sait parfaitement que son compte n'a jamais été à découvert, se re-

tourne alors contre la Société générale. C'est ainsi qu'elle apprend que le chèque de 300 F, qu'elle avait tiré le 12 mai 1973, avait été d'abord refusé à la suite d'une erreur d'informatique. Mais aussitôt un avis de non-paiement avait été envoyé à la Banque de France et, au parquet. Cette erreur n'a été définitivement réparée, après diverses nouvelles bancaires, que le 9 juillet 1974. Pendant plus d'un an, donc, Mme Michèle Vallet a figuré sur la liste rouge de la Banque de France avec les amateurs de chèques sans provision, sans jamais avoir été, à aucun moment, avertie de cette situation. « Les informations de la Banque de France sont confidentielles », assure M^{me} Vallet. Alain Guastineau, avocat de la Société générale.

« Une confiance aveugle »

Devant la première chambre civile du tribunal de Paris, M^{me} Vallet dénonce « la confiance aveugle dans les résumés de l'informatique ». Une confiance qui peut engendrer des situations kafkaïennes. Au nom de Mme Vallet, il réclame, pour le préjudice moral et matériel subi, 1.000 F de dommages et intérêts et l'insertion du jugement dans quatre publications, dont la Revue des Droits de l'Homme. Pour la Société générale, M^{me} Vallet est responsable, et la Société générale, responsable. On est banquier ou on ne l'est pas.

Jugement dans un mois. MICHEL CASTAING.

Il faut tester l'utopie

S'il était possible de réduire l'inégalité des chances entre les hommes ; d'éviter que les faibles — les enfants, les vieillards, les malades, les pauvres, tous ceux qui jouent un rôle modeste dans le processus production-consumption — soient rejetés par une société indifférente ;

S'il était possible de lutter efficacement contre la solitude et les diverses formes de ségrégation sociale, de stimuler la prise de responsabilités personnelles, d'atténuer les frustrations, de reconstruire le tissu social en réunissant la vie communautaire et les relations entre les personnes ;

S'il était possible de parvenir à ce que la compétence, le talent, l'effort, l'esprit d'innovation soient parfois mis au service d'autre chose que de la seule production ou diffusion de marchandises ;

La société industrielle, dont les bienfaits sont incontestables, prêterait moins le flanc à une critique à la fois fondée et souvent excessive.

Utopie? André Gide répond : « Tout grand progrès de l'humanité est dû à de l'utopie réalisée. »

Mettre l'imagination et les techniques modernes de communication au service de l'action sociale, c'est précisément à quoi s'emploie la Fondation Delta 7 en dehors de toute préoccupation professionnelle ou politique.

Lorsque Delta 7 fait ce qu'il faut pour que de petits enfants vietnamiens du Nord et du Sud, rendus sourds et muets par les bombarde-

ments, puissent entendre et parler à nouveau ; lorsque Delta 7 permet à des vieillards d'échapper à leur solitude et à leur angoisse sans cesser de vivre chez eux dans leur cadre familial, nous ne pouvons qu'encourager ces initiatives.

En imaginant des programmes sociaux exemplaires qui visent à la prévention et évitent toute forme de ségrégation ; en mettant en œuvre ces programmes, à titre expérimental, dans des zones limitées ; en informant le public des démarches adoptées et des résultats obtenus ; la Fondation Delta 7 ouvre modestement mais avec réalisme la voie vers une société plus humaine et contribue à changer les mentalités.

Un problème difficile résolu ici, une expérience originale réussie là, l'exemple se répand de proche en proche, les moyens d'agir sont dégelés, les législations sont modifiées, un progrès humain est accompli.

Pour Delta 7, le progrès social est une addition jamais finie de pas en avant.

Nous apprécions le travail déjà effectué par la jeune Fondation Delta 7. Nous approuvons ses méthodes, son esprit, ses objectifs, ses ambitions. Nous avons souhaité le dire ici.

Paris, le 1^{er} octobre 1975,
Pierre EMMANUEL,
de l'Académie Française,
président
de l'Institut National
de l'Audiovisuel.

- Les personnalités suivantes ont bien voulu s'associer à cet appel :
- Sylvia MONFORT
Directrice du Nouveau Carré
 - Madeleine RENAUD
Compagnie Renaud-Barrault
 - Jacques BROSSE-DUPLAN
Président du Groupe
Dolfin-Mieg
 - Xavier de la FOUCHÈRE
Vice-Président du Conseil
Economique et Social
 - Henri TABOIRAT
Biologiste et directeur
d'un Centre de recherches

FONDATION DELTA 7



Pour tous renseignements,
Pour tous encouragements,
Pour toutes propositions adresser à :

FONDATION DELTA 7
8, rue de Richelieu, 75001 PARIS.
Téléphone : 742-33-06.

Pour verser une souscription, envoyer à l'adresse indiquée :

- un chèque bancaire (à l'ordre de la Fondation Delta 7) ;
- un chèque postal (Fondation Delta 7, compte n° 0-07 au Centre de Paris).

TÉMOIGNAGE

POUR DES MILLIARDS DE TABLEAUX VOLÉS

L'intermédiaire

par F.-M. BANIER

Un père architecte dans le XV^e arrondissement, il n'avait qu'un but : que son fils soit architecte comme lui. La famille Francolet avait été d'abord refusé à la suite d'une erreur d'informatique. Mais aussitôt un avis de non-paiement avait été envoyé à la Banque de France et, au parquet. Cette erreur n'a été définitivement réparée, après diverses nouvelles bancaires, que le 9 juillet 1974. Pendant plus d'un an, donc, Mme Michèle Vallet a figuré sur la liste rouge de la Banque de France avec les amateurs de chèques sans provision, sans jamais avoir été, à aucun moment, avertie de cette situation.

tra les photos et les négatifs à Pompidou. Ces photos ne paraîtront jamais.

Mais son coup le plus fantaisique, celui qui lui rapportera le plus d'argent, est celui de la vente de Gaule. Cette fois-ci, en famille, à l'intérieur de Colombes.

Jacques Vendroux, vingt ans, petit fils de Jacques Vendroux, frère de Mme de Gaule, a couru d'un déjeuner, se vante auprès de Marc Francolet d'avoir des photos de de Gaule à la Boisserie. Francolet a l'impression que le jeune homme ment. Pourtant, certains détails ne mentent pas. La description des croix de Lorraine détruites dans les parcs de fleurs, la piscine en plastique gonflable, le tennis que de Gaule avait fait construire pour ses petits-enfants, personne n'en contestait l'existence. Francolet les avait vus dans les photos rapportées à Pompidou. Donc d'autres photos existaient. « Impossible de les avoir dit le garçon, mon cousin, Alain de Martignac, qui vit en Belgique, les a », Francolet part aussitôt pour la Belgique et retrouve le jeune Martignac.

Alain a trois ans de moins que Marc ; fasciné par notre héros, il lui obtient les photos de de Gaule en famille, prises par le beau-frère du général.

Le reportage dont le monde rêvait ! Or ce scoop, personne n'en veut à Match. Arnold de Contades déclare qu'il ne veut pas rentrer à la vie qu'on ne veut pas faire la publicité à ce vieux grincheux sorti de l'actualité. Encore une fois, Francolet se retrouve avec un scoop mondial qu'il ne peut pas exploiter. Deux ans plus tard, de Gaule meurt. Le groupe Hachette, Match et L'Espresso ont

Les exportations de M. Petrides

Comme Francolet a gardé ses copains de quartier, l'un d'eux lui dit qu'il est en possession de tableaux qui se peuvent voir le jour. Provenance ? Illicite. Francolet pense à Paul Petrides. « J'ai revêtu à l'instruction, dit Francolet, que le dit-maintenant à Petrides quelques mots sur l'affaire. Je ne sais pas d'où les tableaux viennent, je ne veux pas le savoir. » Petrides a été demandé à voir les tableaux. Trois jours plus tard, je lui rends la Caserne de Compagnie et le Jardin d'enfants du Sacré-Coeur pour 20 000 francs. Quelques mois plus tard, je lui rends le célèbre Portrait de Picasso, par Modigliani, pour 60 000 francs, appartenant à Georges Moos chez qui il a été volé un an auparavant au cours d'un cambriolage.

Entre ses parties de golf, Francolet, qui a été mis en relation avec un banquier suisse géant les fonds des sept grandes familles qui possèdent le San-Salvador, pays fasciste d'Amérique centrale, se voit proposer de trouver un moyen de faire lever l'embarco civil et militaire décrété, en 1970 par Couve de Murville pendant la guerre opposant le San-Salvador à Honduras, guerre dite du football.

Francolet prend de « contacts » et obtient la levée de l'embarco civil et fait acheter à l'étranger son visa d'exportation à l'étranger qui sera l'hélioptère du président du San-Salvador, le président Modigliani.

« J'étais intermédiaire. Je n'ai jamais escroqué personne. Quand j'ai vendu à Petrides trente deux tableaux de la collection Lespinasse (hold-up du 24 avril 1972), il n'y a pas de traité d'exportation d'œuvres d'art entre le Japon et la France. Il les revendait simplement sous un autre nom que celui de la liste communiquée par le comité professionnel des galeries d'art de Paris. Le comité avait parvenu, en date du 28 mai 1972, un mois après le hold-up Lespinasse, les photos et les titres des tableaux volés. La première transaction sur cette affaire se porte sur un Broussin répertorié sous le titre de Généralisation. M. Petrides demandera son visa d'exportation à l'étranger sous le titre de Portement de croix, y ajoutant une date fallacieuse de 1939.

Après avoir ainsi vendu trente tableaux à Petrides, qui connaît mon amitié pour Christian de Gaule, héritier de la collection Volard, me demandant si je peux vendre certains de ses tableaux. Seule transaction honnête à laquelle je me livrerai pour Petrides. Seul chèque payé par M. Petrides au nom de Christian de Gaule pour un Broussin Modigliani. Petrides a demandé à l'étranger son visa d'exportation à l'étranger, se continuant à écouler six autres tableaux volés chez Lespinasse jusqu'au jour où je serai arrêté sur plainte de M. Petrides, qui venait d'apprendre que j'étais suivi par la brigade du commissaire Mathieu, chargé de la répression des vols d'objets d'art. Petrides savait que la police connaissait mes relations. Il a eu peur. Encore, j'ai gardé le silence pendant quatre mois. Je n'arrivais pas à comprendre que Petrides n'ait donné.

« Mais, je n'ai jamais donné le nom de mon fournisseur, nommé « Charles » pendant l'instruction.

1975 OCT 20

Journal de 1950

TABLEAUX médiatique

Le Monde aujourd'hui

roquis

Dessine-moi un renard...>

U sujet du problème démographique français, j'ai rencontré récemment un point de vue qui est peut-être digne d'être inscrit dans un dossier. Ses propos ne-dinier sont retravaillés le exactement possible : quand on a l'impression à la d'une horrible journée d'affaires d'avoir été vraiment le malin, le seul qui avait raison sur tous ceux qui se dit que ces individus stupides ont essayé vainement de vendre quelque chose ou quelque'un n'ont même qu'une dimension professionnelle et rien d'autre, une épaisseur sinon celle de r fonction : quand on a attendu gtemps, d'abord au téléphone, puis sur une chaise longue, on se dit qu'il faut bien comprendre, si ce pas, qu'ils sont les plus portants ; quand au cours de la session on s'est accroché à la de ce regardant blanchir ses igit pour garder son calme et and, enfin, affaires obligent, on trouve le courage hypocrite de r soulever tout de même un a week-end en priant Dieu de pas avoir la malchance, sur, que ses voitures se trouvent à la côté dimanche soir sur le trottoir de l'Onest, sinon il n'ira bien faire un sourire et it-être plus... Eh bien ! le soir cette horrible journée, en rent chez soi, on prend l'ascen-ir en pensant qu'on n'est vrai-ent pas le roi.

Et justement, si, on est encore roi. Voilà le gamin qui accourt entendant la clé dans la porte qui vous empêche les genoux flancher. Qui vous tire par la main dans sa chambre pour vous montrer le dessin d'un renard. Il a fait sur son tableau noir, qui ressemble à un cheval. Et il a demandé de le refaire mieux. Il prend la craie, vous amène un peu le renard, sous les yeux sévères et passionnés d'artant vous avez toujours été

Portrait

Margo Saint-James : Mrs Coyote

UN peu plus de trente-cinq ans, les cheveux châtain et longs partagés par une raie énergique, la mâchoire volontaire, les épaules solides, Margo Saint-James, porte-parole des prostituées américaines, est venue à Paris rendre visite — pour la première fois — à ces consœurs de France. Elle a tenu aussi à s'adresser aux très vertueux congressistes de la Fédération abolitionniste réunie à l'UNESCO. Elle n'a pas méché ses mots : « Quand on parle du problème des Noirs il vaut mieux que les Noirs eux-mêmes s'expriment. Les prostituées doivent parler en leur nom propre. Beaucoup de prostituées vous diront — comme moi — que ce métier n'est pas forcément désagréable. Nous n'avons pas besoin de réhabilitation. Nous faisons un marché de la seule chose que nous possédons : notre corps. Venir nous dire que c'est mal ne nous aidera pas beaucoup. Dans mon pays on met des femmes en prison de deux mois à deux ans seulement pour avoir dit, après l'amour : « Oh est l'argent ? » ou lieu de dire : « Je t'aime. »

Deux jours en prison

Un peu plus tard, dans un bar du quartier Latin, Margo, polo neuve et jupe correcte, raconte son itinéraire. Née dans une ferme du nord-ouest des Etats-Unis, elle a passé la meilleure partie de sa jeunesse à trimer — *gratia pro Deo* — pour les beaux yeux de son père. « Nous étions pauvres. Mon père, catholique strict, ne louait, parlait, pour me punir de mes têtes. Quand j'ai eu quinze ans ma mère a divorcé. Je suis partie avec elle. Je ne voulais plus travailler gratuitement. »

Deux ans plus tard, elle épousa un robuste Américain, surtout remarquable pour ses qualités de joueur de base-ball : « Le mariage ne me plaisait pas, je ne connaissais rien de la vie. J'ai divorcé, laissant un

VU DE BRETAGNE

Et l'odeur de l'hiver, déjà...

FIN de partie. En moins d'une semaine, il n'y eut plus de tentes sur les dunes de Tréguignou, plus un chat dans les galeries de Pont-Aven, plus un Parisien ou hennau de Ker-kantig : même pas ce secrétaire d'Etat qui y possède chaumière...

« Ouf ! soupirait les vieilles femmes. Il a fait chaud. On est mieux. Ils sont partis... » Les mères se réjouissent de la sa-presse de yachtés arrivés à leurs corps-morts. Les traîneurs, sur les routes désertées, ont retrouvé des fantômes de gauche. Les vaches aussi. Fin d'été, fin de partie.

Voici la Bretagne rendue aux Bretons. Et aux vents et aux pluies. Et au labour. Et à la ré-rité. Lois du cabotage touristique. C'est avec une sorte de rage heureuse que les vagues balisent les restes de la civilisation des loisirs, fracassent bottes et chaussures, tracent des roches. C'est avec des cris de triomphe que les goélands clabourent reprennent possession des mûles et des digues. Et dans les nuées, ces autres estivaants que sont les oiseaux migrateurs courent vers les contrées du Sud. Fin de partie.

Je n'ai pas vu mes amis s'en aller vers l'Est sans nostalgie. « On reviendra ! » Ouhé, dans un an, à la saison d'été ! Moi qui me suis installé définitivement en Bretagne, j'ai l'impression de n'exister pour beaucoup que lorsque le soleil luit sur mon pays. Dans la mémoire de ceux-là, ne serait-ce qu'un passage ? Celui des beaux jours ? N'importe, après tout. Ce n'est pas si mal, ce rendez-vous de l'amitié et de la lumière.

Et dans les hauts de Nizon, je sens l'odeur de l'hiver déjà rôdant. Tout traîgue que l'automne sera bref ; déjà brumes et rosées effarant les matins. Et les pluies lourdes, opiniâtres, vengent la terre de la longue sécheresse des trois derniers mois. Ouf, l'hiver va venir avec son mille pleins de surris impitoyables. Dans ma lorraine ferme, je me cale dans ma solitude, inquiet pour une toiture suspecte trop bousculée par les souffles de la mer...

Odeur des jagots brûlés, relents des fossés pouris d'eau pourrissante, lourds parfums de feuilles tombées qui rouissent sur les talus. Et cette autre exhalaison qui s'empare des demeures closes et qui est la senteur même des tristesses, des abandons, des rêves morts, celle-là m'envahit maintenant que mes filles ont repris le chemin des jacs et des lycées. Restent les chiens qui circulent dans toute cette mélancolie, étouffés du silence qui s'abat, du feu qui craque.

Odeur enfin des livres regis dans la bibliothèque, de l'encre, du papier. Lire, écrire, labourer les souvenirs. Visages de l'été, aimés, retrouvés, rependus. Splendeurs des femmes sur les rues et par les grèves. Camaraderies refaites aux terrasses du passé, rencontres, conversations ; nous, hommes de l'été, de l'été, de l'été, nous payer l'intensité de l'été d'une hibernation morose, interminable ? A Paris, la vie continue de juser de toute part, physique, intellectuelle. Bouleversés qui rient, vice gauche, nuits fertiles...

Tant pis. J'assume mon choix et mon identité. Et l'odeur de l'hiver déjà rôdant ne m'abattra pas. Allons vers ces grèves désertes respirer à pleine poitrine les souffles larges et durs. Par les chemins de terre, descendons vers les chènes et les ormes de l'Azou. Poussons la porte de la chapelle de Korreguer où tout un peuple de hiboux, à déjeuné de colombes, veille sur un pauvre Christ abandonné.

Demeurons ici. C'est une autre vie. C'est un autre monde. Vie secrète, monde des âmes. Et la poésie, toujours, notre royaume...

Au fil de la semaine

EN politique, dit-on souvent, il n'y a plus de véritable débat. Et il est vrai que notre vie publique se ramène souvent, pour l'essentiel, à la juxtaposition de monologues si mécaniquement « préparés », si monotones et si prévisibles qu'on pourrait pasticher à l'avance ce que chacun va dire, quel que soit l'objet de son propos. Méditations littéraires du président de la République, ordres du jour de M. Chirac, homélies musclées de M. Poniowski, prédictions du R. P. Lecanuet ; et, en face, causeries désoignées de L. Mitterrand, envolées déclamatoires de M. Marchais, chorégraphie dissonante des diétistes Seguy et Maire, il n'y a qu'un quatuor, dans le registre de MM. Debré et Sanguinetti, ou centre MM. Jaurès, Jacques Servan-Schreiber et Bergeron, à gauche MM. Mendès France et Rocard pour s'égarer parfois, rendons-leur cette justice, à un texte convenu et donner la réplique de façon un peu inattendue.

On comprend que le public ait tendance à s'assoupir puisque tout d'ordinaire semblent s'endormir eux-mêmes au ronronnement de leurs propres déclarations. De temps à autre cependant, réveille le quelque événement ou somme de prendre parti, la foule se lève et ose poser des questions. Il faut alors, bon gré mal gré, lui dire sur le sujet la préoccupation. Mais ce sera, en quelque sorte, à la fin, dans le vogue, à la cantonade. Les mots sont les mêmes, l'écho les copie et les renvoie, mais de véritable réponse, point.

L'affaire Cloustra : six émissaires officiels du gouvernement ont pu au moins discuter des centaines d'heures depuis dix-huit mois avec M. Hissène Habré. L'un d'eux y a d'ailleurs laissé la vie. Trois, quatre, cinq ministres ont tourné et retourné, avec des conseillers et leurs experts, toutes les solutions possibles. Les vices épicaux ont été mis à contribution. Le président de la République a pris personnellement en main le sort de la prisonnière. Les ambassadeurs, des chefs d'Etat africains, ont été sollicités d'intervenir. Le secrétaire général de l'ONU a été sollicité. En désespoir de cause, la France a essayé de refiler l'ardaise de ses erreurs à n'importe qui, à la Croix-Rouge internationale qui n'en veut pas, à Amin Dada toujours prêt à faire un tour de piste sous les projecteurs. Fiasco complet.

A qui fera-t-on croire qu'il n'y a pas, dans cette affaire, derrière les toutes que chacun peut voir, une clef cachée ? Car de deux choses l'une : ou bien tous ceux qui ont eu à un moment ou à l'autre la responsabilité du dossier sont d'une incroyable maladresse ; ou bien il existe une explication simple, globale, évidente, mais secrète, à ce mystère, et on préfère la taire qu'il lui coûte.

Ne nous pressons quand même pas trop de rire du chef d'obou, ce sauveur prétextuel « qui se prend pour Mao ». En ce d'un pouvoir politique profondément travaillé lui aussi par les vents de la décomposition, de la concussion et de l'incompétence et appuyé par les armes d'un puissant protecteur, Mao a it sourire pendant vingt bonnes années les ministres et leurs experts. Au moins jusqu'en 1945, car en 1949 il avait conquis la sine et personne ne nait plus.

La loi foncière : nul besoin, là non plus, de s'interroger longuement, il suffit d'ouvrir les yeux. La spéculation sur le sol et les scandales qui, trop souvent, en découlent, sont l'une des plaies de l'empoisonnement du corps social, et pas seulement en France ailleurs, il faut le reconnaître. Chacun sait cela et peut, chaque ur depuis un quart de siècle, en voir les effets.

Pour inaugurer, au cinq centième jour de son règne, l'ère du engagement par une grande réforme, M. Giscard d'Estaing a choisi s'attaquer enfin à ce mal. Il a même expliqué, et son premier ministre après lui, que ce serait le test de la volonté de changement. C'était opportun et même courageux.

Qu'en reste-t-il ? A quel bon épiloguer sur la nature exacte, portée, le sens, la colation des dispositions retruées et des

Questions sans réponses

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

propositions rejetées ? Croit-on que ceux qu'on a vus se lever au Parlement contre la moindre audace dans ce domaine auraient finalement voté une loi révolutionnaire ou simplement tant soit peu progressiste ? Ce sont les mêmes qu'on avait vus se mobiliser à grand fracas contre la libéralisation de la contraception, puis de l'avortement, contre l'aménagement du divorce ou de la législation intéressant les femmes, contre toute tentative un peu sérieuse pour combattre l'alcoolisme à la source, si l'on peut dire, et même contre la limitation de la vitesse sur les routes, contre un statut plus rigoureux de la chasse, contre toute mise en question du héraic, et on en passe.

La question d'une réforme foncière a bien été posée. La réponse est venue, sans appel : ou prix de quelques accommodements, la spéculation et les scandales continueront. Le test a donné un résultat parfaitement clair : il n'y a aucune volonté, mais on contrôle une véritable horreur du changement. On verra plus tard. On verra quoi ? Rien, naturellement.

La police, la justice : c'est incontestable, elles font question. Et pour une fois il faut bien répondre, car il ne s'agit pas en l'espèce de changer, mais au contraire de maintenir, de conserver. Et aussi parce que ce ne sont pas les citoyens qui sont invités à se mettre à l'écoute du pouvoir, mais l'inverse.

Comment s'en tirer pour éluder le débat et répondre à côté de la question ? C'est facile : il suffit de donner en même temps non pas une, mais deux réponses, et contradictoires : elles s'annuleront. Plus un, moins un égale zéro.

Première réponse : oui, c'est vrai, la criminalité, la délinquance augmentent dans notre pays avec une rapidité effrayante. Le seul remède, c'est d'environ la main plus lourde et d'améliorer la sécurité des Français. D'ailleurs, ils le demandent eux-mêmes et, si on ne leur donne pas satisfaction, ils organiseront leur propre défense.

Seconde réponse : si la délinquance et la criminalité augmentent c'est de plus en plus lentement ; leur développement a été freiné en 1974 et davantage encore en 1975. « La France reste l'un des pays les plus sûrs » ; il est moins touché que la Suède, moins que le Danemark, moins que l'Allemagne, moins que les Etats-Unis... (1). La police fait bien son métier et elle ne risque nullement d'être débordée. N'exagérons rien, et surtout pas de panique.

Le tour est joué. A chacun sa vérité. Deux réponses et donc pas de réponse.

On pourrait continuer longtemps ce jeu.

Le chômage : entre les neuf cent mille sans travail allégués ici et le million et demi ou davantage invoqué là, il y a au moins six cent mille introuvables. Sont-ils recensés comme chômeurs ? Cherchent-ils un emploi ? Ou s'agit-il, après le travail noir, de chômeurs « sauvages » ? Il doit bien y avoir quand même un moyen de le savoir ? Mais non : question stupide.

La pornographie : on va la contrôler et la taxer, bravo ! Où commencent et où s'arrêtent les « perversions » ? Qui en décidera, sinon une censure ? Mais il n'y aura pas de censure, c'est promis. Alors il ne reste qu'à convulser les producteurs de films pornographiques de sacrifier allégrement sur l'autel de la moralité publique une bonne partie de leurs bénéfices. Ce ne sera pas facile, c'est le moins qu'on puisse en dire. On pourra faire appel à l'esprit civilisé et à l'aspect de la dignité de la personne humaine, un respect dont ils ont déjà donné maintes preuves. Et puis, on verra bien. Question en suspens. Question sans réponse. Une de plus.

(1) Déclarations à France-Soir (12-13 octobre) de M. Robert Pan-geaud, directeur général de la police nationale.

XAVIER GRALL

ETRANGER

Reflets du monde entier

AKTUELT

Vin de messe ou jus de raisin ?

Notre Eglise nationale, écrit le quotidien danois social-démocrate AKTUELT, expose les alcooliques inobéissants à de malencontreuses tentatives... avec le vin de messe, et de ce fait, les personnes qui suivent une cure de désalcoolisation sont obligées de renoncer à aller à la Sainte Table...

Blasphème sur un terrain de football

Le quotidien de Milan CORRIERE DELLA SERA s'écrit de la sanction infligée à un joueur de football en Italie : « Alors que la victoire semblait assurée à une minute de la fin, le capitaine de la Come a lâché un juron... »

THE LISTENER

Les clochards du pétrole

Le bonn pétrolier n'a pas que des effets bénéfiques en Alaska, selon THE LISTENER, l'hebdomadaire de la radio-télévision anglaise : « Les chômeurs envahissent les villes, dormant dans les égouts ou dans des trous à rat dont les prix atteignent 20 dollars la nuit... »

El Norte de Castilla

Une manifestation spontanée

Le rassemblement tranquille du 15 octobre à Madrid, le « Jour du Candillo », a-t-il vraiment été une manifestation spontanée de la majorité silencieuse ? Le Journal de Valladolid EL NORTE DE CASTILLA donne la réponse.

Plus de quatre-vingts autocars ont parti vers Madrid pour y transporter plusieurs centaines d'habitants de notre ville qui ont l'intention de participer à la concentration patriotique organisée par le maire de Madrid.

NATION

Le viol des forêts au Kenya

Au Kenya, la protection des forêts pose un problème grave si l'on en croit Chege Mbitira, l'un des éditeurs du SUNDAY NATION de Nairobi : « Parmi les pays étonnants, écrit-il, le Kenya figure un désert virtuel. Un Sahara — du sable et de pierres — s'étend à un jour de route du centre de Nairobi... »

Lettre de l'île Maurice — Un paradis perdu sans amertume



LES amoureux de cartes ou d'atlas n'ont pas de peine à trouver l'île Maurice, capitale de l'île Maurice, conservé de l'île de France un charme créole réhaussé par la dignité compassée de la colonisation britannique.

DANS son style propre, le tourisme international défigure d'ailleurs, tout autant que la misère, l'ancienne île de France. De très grands hôtels, comme le Dinarobin au Morne ou le tout récent Saint-Géran sur la côte est, alignent leurs structures pavillonnaires et, par leurs dimensions mêmes, ont transformé des sites sauvages et splendides en parcs touristiques.

L'envas du décor tient en une phrase du ministre des finances, M. Ringadoo : « Les 700 000 tonnes de sucre que nous produisons, bon an mal an, ne suffisent pas à assurer l'existence d'une population de huit cent quatre-vingt dix mille personnes... »

hôtels modernes, qui ont attirés en 1974 soixante-trois mille touristes. Il cherchera en vain, le plus souvent, la « maison coloniale » telle que la décrit Lya Masson, enfant du pays : « Elle est peinte en blanc. Elle est doucement plâtrée, comme en perdilion dans les arbres, brisées de toutes les odeurs de la forêt... »

Dans ce foisonnement de races, dont témoigne la palette presque infinie des talents, le langage d'une lointaine mère patrie aurait dû se dissoudre au fil de cent cinquante ans d'occupation anglaise. Constatant qu'il n'en est rien, n'est pas la moindre surprise du Français de passage. L'acte de reddition signé par le malheureux général Denon prévoyait que « les habitants conserveraient leur religion, leurs lois et leurs coutumes ».

Un adjectif va être créé dans le nord de l'île, Plateau au sud étant devenu trop petit. De quelle agression sonore et de quelle pollution faudra-t-il payer, sur ce territoire esquis, l'avantage d'offrir un point d'appui au trafic aérien dans l'océan indien ?

Le mérite principal de cette obstination revient sans doute à la presse. Dans un aussi petit pays, elle est un surprenant variété et d'une qualité incontestable. Quelques titres britanniques, Adventure, Star ou The Nation, arborent surtout de la prose française, tandis que l'Express, Week-end, la Cérémonie, Libération et, dernier venu, le Populaire du bouillant Gaëtan Duval, se répondent ou s'interpellent sur les problèmes de politique locale dans le grande tradition polémique oubliée en France des journaux d'opinion.

peuvent se targuer d'un beau succès. Plus avisées et surtout plus efficaces que tant d'autres pouvoirs du tiers-monde, elles sont parvenues à faire tomber le taux d'accroissement de la population du 4,5 à 1,5 %.

Sept ans après l'indépendance, une indestructible francophonie se perpétue à 2 000 kilomètres de la côte orientale d'Afrique. La carte du l'île en témoigne avec sa liguée échappée à un dictionnaire des communes de France : Curepipe, Chamoury, Mont-Blanc, Luehon, qui viennent planer de leur exotisme la « plaine Champagne » et le « montagne Cocotte ».

Le dodo a été abattu sur ce m aboli. Aujourd'hui les syndi dans le style formaliste et bé de sigles des cabinets ont que, même campagne pour les Virgines de la « zone franc dans le textile ou l'électron obtenient enfin quelque rouille demie — soit moins de 4 francs — pour leurs neuf heures de labeur quotidien.

Travail de pauvres, surpeuple légalités, difficultés de toutes les pour l'heure nation handicap par l'isolement, c'est bien le trop connu des tristes tropiq Mais l'enchantement s'obstin agit, le paradis des Mauriciens demeure inébranlable, un vrai bonheur souille toujours « l'étoile et le ciel de la mer Indes » et du d'enfance de l'adulte, comme sur les talons aux couleurs vives du grand peintre mauricien Malco Chazal. A qui tient le miroir C'est le secret fragile et mi d'un paradis perdu sans amertume.

quellien. Les troyes accidentent dix mille exemplaires et patines imprimées, vieillottes, face avec ingéniosité au manège moyen. Langue de l'éditorial l'anglais s'est arrangé et incapable de suppléer son bien qu'à long terme la pers d'un « satellite anglophone », ve submerger de ses feuilletons et cains la télévision mauricienne, i rase quelques inévitables.

Mais il faut beaucoup d'im tion, devant la forêt de mé d'antennes de la station radi la Royal Navy, qui se niche la baie du Tombeau, pour év le naufrage du Saint-Géran (paronyme de vertu suicidaire conduisit la douce Virginie à e bas plutôt qu'à dévotier ses mes. Le peignard Bernardin Saint-Pierre, dans ce chef-d'œuvre de mauvais goût, avait décrit Eden pour belles âmes, peupl planteurs bénévoles et d'écac devota. Qu'en reste-t-il ? Le du dodo a été abattu sur ce m aboli. Aujourd'hui les syndi dans le style formaliste et bé de sigles des cabinets ont que, même campagne pour les Virgines de la « zone franc dans le textile ou l'électron obtenient enfin quelque rouille demie — soit moins de 4 francs — pour leurs neuf heures de labeur quotidien.

Travail de pauvres, surpeuple légalités, difficultés de toutes les pour l'heure nation handicap par l'isolement, c'est bien le trop connu des tristes tropiq Mais l'enchantement s'obstin agit, le paradis des Mauriciens demeure inébranlable, un vrai bonheur souille toujours « l'étoile et le ciel de la mer Indes » et du d'enfance de l'adulte, comme sur les talons aux couleurs vives du grand peintre mauricien Malco Chazal. A qui tient le miroir C'est le secret fragile et mi d'un paradis perdu sans amertume.

PAUL-JEAN FRANCESCO

COUTUMES

NOCES A LA YÉMÉNITE

SANAA : si l'épouse se contente d'être « la moitié du monde », Sanaa n'a pas oublié qu'elle fut créée après le mariage par Sem, fils de Noé, pour être « la capitale du monde ».

Le « dondair » page et espion

La demeure dans laquelle nous pénétrons semble avoir un demi-millénaire, avec son socossement en basalte poli, sa haute porte de bois patiné ferrée de barres et de glands, ses meurtrières des deux niveaux des étages supérieurs. On devait en construire de semblables en France aux confins du Moyen Age et de la Renaissance. Celle-ci, à Sanaa, n'a qu'un demi-siècle. A qui servaient ces cafouches, ces capis, ce placard à double fond ?

Le poignard et le revolver

Entouré de ses deux meilleurs amis, et occupés depuis il s'était auparavant rendu au bain turc, le marié, sérieux comme un pape, fier comme Artaban, écarquille de larges yeux où brille le vertige du qât, accour par l'émotion du plus grand jour de sa vie.

mais plus modeste — elle est faite de brique et des pièces sont moins spacieuses, — nous sommes priés au mariage d'un sous-officier. Au moment où nous arrivons, le marié et tous les invités de son sexe sont entassés dans le moultrege comme une litière. Tout le monde ayant sa « boule euphorisante » en bouche, l'assemblée a l'allure d'un salon de dentiste lors d'une épidémie de fluxion dentaire. Un jeune homme chante un vieux morceau en l'honneur de l'époux : « O l'homme des deux directions, nous n'avons jamais vu une splendeur pareille à la tienne à face du bonheur ! »

Une demi-heure pour 50 mètres

Entre-temps, le marié est descendu dans la rue pour se montrer au quartier tout entier réuni. Avec une précision d'équilibre, il va mettre une demi-heure pour franchir moins de 50 mètres. Serré de près par parents et connaissances, il avance à pas comptés, faisant des stations à la lueur des chandeliers emmitouffés de fleurs des champs. Les sept branches de certains luminaires rappellent l'antiqua empreinte judaïque d'une terre qui est même un peu lassée, contemporain des Mérovingiens. A mi-chemin, on apporte un siège à l'époux, devant lequel la foule, pressée entre les deux pans de la rue, a eu grand-peine à

Il n'adresse la parole à personne, car il doit fixer son attention sur ceux qui dévient sans fin devant lui ses propres louanges, et celles de Dieu. Ce qui le distingue encore du reste de l'assistance, c'est son turban rouge de l'apprécié du neuf. Dans sa ceinture brodée, derrière la jambe, poignard en croc au manche d'argent chantourné, il a glissé un revolver, symbole de son état militaire.

Une demi-heure pour 50 mètres

Entre-temps, le marié est descendu dans la rue pour se montrer au quartier tout entier réuni. Avec une précision d'équilibre, il va mettre une demi-heure pour franchir moins de 50 mètres. Serré de près par parents et connaissances, il avance à pas comptés, faisant des stations à la lueur des chandeliers emmitouffés de fleurs des champs. Les sept branches de certains luminaires rappellent l'antiqua empreinte judaïque d'une terre qui est même un peu lassée, contemporain des Mérovingiens. A mi-chemin, on apporte un siège à l'époux, devant lequel la foule, pressée entre les deux pans de la rue, a eu grand-peine à

laisser un petit espace libre. — musiciens jouent une espèce bourrée algérienne mais cantonnée, qui remet en tête que les vieilles géographies qualifient Yéménites d'Ausoniens.

Après quelques conciliabules deux vieillards sortis des Ecrans et un adolescent se jettent à terre, entourent l'époux, leur jambas, faisant vivre, leurs larges tuniques blanches, moment où les figures s'accroissent, mettant en valeur l'agilité de danseurs qui, quelques heures auparavant, étaient commerçants étudiants, un immense saï — ce cri des maraboutes rituelle de la mer Rouge au Sénégal — tombe d'un ciel jusque silencieux. Personne ne lève tête — sans l'étranger, par réflexe aux fenêtres, aux lucarnes, aux terrasses, il voit des dizaines de têtes voilées de noir, de noir barboté. Quelques dames qui n'ont que le nez et la bouche qui rabattent prestement devant les yeux un batif, où peints sur la sombre, des cercles rouges blancs, larges comme des soucoupes, donnent aux femmes yéménites l'air de créatures d'un autre monde — peut-être celui de Sanaa est la capitale.

J.-P. FERONCEL-HUGOZ.

(1) Selon.

MIM par la S.A.R.L. le Monde. Gérants : Jacques-François de la publication hebdomadaire.

Imprimerie de « Monde » S.A. des Italiens PARIS-12e

Reproduction interdite de tout ou partie, sans accord préalable.

1975

RADIO-TELEVISION

MOURIR POUR COPERNIC

Le héros historique n'est plus le centre du monde

A compréhension commune de l'univers bascule à l'intérieur du rectangle de l'écran, dans une symphonie de bruns et de bleus, et la lune antique route à terre.

Un Saint-Siège, l'habit ecclésiastique se déplace dans une lumière oblique.

L'homme du Moyen Âge regarde soleil — il se lève ici, il se couche là — et il le compare à un orange.

Dans un panier à salade du 17^e siècle, le gélier, sage sans science, conseille la prudence, science à un philosophe qui va urir.

Sur une nef des feus s'envoient l'homme et sa chute est décriée. Et pourtant c'est la grande œuvre épistémologique de la naissance : l'homme, la Terre, sont plus le centre du monde. De Polonce, Copernic l'avait tiré. Il l'avait affirmé, puis, sous la pression d'un ordre, Rome, l'homme a conduit de saint Thomas d'Aquin) fonde sur les systèmes de Platon et d'Aristote arguments scientifiques de son genre — Dieu créateur d'univers fini tournant autour de la Terre, autour de l'homme — s'écrit, c'est rétracté, et il a écrit : ce n'est qu'une hypothèse. Cinquante-sept ans plus tard, Giordano Bruno, frère mineur de l'ordre des Dominicains, meurt le 17 février, meurt et pour Copernic, pour l'affirmation de la science scientifique (contre l'écrit dogmatique), il meurt et héros.

Nous sommes cependant, après l'entente, en un temps aussi où diffusion des idées fait qu'on peut plus se contenter d'entendre les choses dans les couvents, les livres circulent, nous sommes au capitalisme naissant, il engendre une nouvelle classe, l'industrialisme, elle va tenter, nous sommes au lendemain d'Assas, à la veille de Descartes : l'industrialisme est élitiste, et le théâtre aussi.

Bernard Rothstein, homme de lettres à Gennep, et homme de télévision, raconte, entouré de

Michel Davis et de Françoise Rey, la vie de Giordano Bruno avec les moyens du théâtre, inscrits dans l'espace, dans le langage de la télévision. Double jeu qu'il maîtrise avec un art que l'on a apprécié dans sa mise en image du Procureur de Lens (Le Monde du 6-7 août), double jeu qui lui permet de refuser l'anecdote cinématographique, l'anthologie chronologique, — né à, mort à, a aimé, bu, et pensé — en installant dans la durée cinématographique et dans la multiplicité des « scènes » l'équivalent de ce qui, à la scène brechtienne, passerait pour théâtre épique.

L'usage de la documentation et l'appel à l'imagination vont ici de pair : un costume, un visage, une toile de fond peinte évoquent aussitôt la chaîne des signes dans laquelle s'inscrit le discours, la double rupture épistémologique et idéologique, le débat entre la révélation et la découverte, entre l'impression et la connaissance, débat qui divise encore les consciences de notre temps, sous d'autres noms. Foi, Science, Humanisme, Matérialisme.

Face aux « chiens de Dieu »

La manière de Bernard Rothstein, historien, dialecticien, critique, tend à montrer l'homme, mais en son temps, et le temps, mais à travers l'homme.

« Nous avons eu, explique Bernard Rothstein, le souci de replonger Giordano Bruno, ce « moderne » dans le contexte historique de la fin du Moyen Âge, un univers complètement anthropomorphique, mais sans reconstruire (et ainsi le thème musical de la Nef des fous est de free jazz afin de ne pas faire « marcher aux puces » de l'histoire). Si la plupart des textes sont authentiques, nous avons inventé la confrontation avec le gélier afin de montrer l'écrit et le « fantasme » de la pensée, complètement coupés des masses,

coincés dans la vision du Moyen Âge. Nous n'avons pas non plus voulu rendre l'histoire vraisemblable, faire descendre Giordano Bruno sur les quais, aller à la rencontre de docteurs. Il ignore le peuple, mais en tant que philosophe il intervient pour transformer le monde, et pas seulement pour l'interpréter. Là on perçoit qu'un homme peut mourir pour de la philosophie. Nous aurions pu, en matérialistes, montrer Bruno avec des femmes : les phases de la lune étudiées au lit. « Attendant de la philosophie, propagandiste, émigré, homme dangereux, Bruno est un personnage épique : so vie abord les problèmes de façon épique. »

Aux angles aigus de sa biographie, on le voit se débattre : du « démon » de savoir (plus que de croire), lire les livres interdits, les thèses hérétiques sur le fonctionnement de l'univers, reconstruire (comme le font les protestants) la lecture des Écritures plutôt que leur exégèse ; les exégètes originaux plutôt que leur vulgarisation, et sortir bientôt de l'ordre religieux car il n'a pas la discipline qu'on attend d'un chien de Dieu — surmoi qui se donnent les dominicains : « domini cani ».

Il croit trouver refuge chez Calvin, mais il se heurte à un système qu'il ne reconnaît dans l'ordre protestant, parcourt la France, enseigne à Toulouse, où il développe ses « hypothèses », meurt à Paris où il est décapité ; le collège de Cambrai (le futur Collège de France) avec des philosophes qui refusent l'idée du décentrement de l'univers, passe en Angleterre où il mène la même combat « pour Copernic », au-delà de Copernic, écrivant à cette occasion un dialogue philosophique, genre prisé à l'époque, le Banquet des cardinaux. On le voit aussi à Francfort, puis il est invité à Venise, et c'est là, dans la république des marchands, qu'on le livre à l'Église ; à Rome ; son procès dure sept ans, il n'a se rétracte pas.

Car Bruno n'est pas un « politique » comme Galilée, le Galiléen dont parle Brecht. Il a le comportement d'un fanatique, d'un « frère-voisin », et c'est avec autant de foi que la foi qu'il combat la vision scientifique erronée de l'Église, malheureuse de la pensée du dogme, par-delà la révélation, par-delà les États (qui eux-mêmes ne sont pas des nations) : il est trop tôt.

Le scientifique en lutte contre l'obscurantisme, le raisonnement complet de la pensée, par-delà la mort. On est tenté de penser : Bruno plutôt que Copernic, plus

tôt que Galilée, voire un héros « positif », un « vrai » dont le combat ne s'inscrit pas en creux », mais l'histoire, l'histoire, fournirait un modèle pour aujourd'hui.

Les aberrations du sens commun

La plume des auteurs, la caméra de Rothstein, sont bien plus circonspectes. Bruno, matérialiste ? Il l'est par nécessité philosophique, mais pas complètement. Il est plutôt hégélien, il croit aux certitudes du monde lui-même, ses tout. C'est le raisonnement qui le conduit à des conclusions matérialistes, à l'évidence du décentrement de l'univers, à la mort de Dieu. Humaniste ? Le fait que l'homme ne soit plus le centre du monde lui rend sa responsabilité, sa liberté : avec Bruno, l'homme n'a plus besoin d'artifices pour être fier d'être lui-même ; pour Shakespeare au contraire (et c'est au cœur de son théâtre, dans la Tempête, par exemple) pareille hypothèse fait perdre à l'homme son centre de gravité, c'est une catastrophe, le renvoi aux pensées inférieures. Politique ? Le combat philosophique de Giordano Bruno ne s'inscrit pas dans le combat politique ; sa vie est orgueil et solitude. Alors ? « Nous voulons montrer l'homme en effort d'arrachement, le sens de la rupture épistémologique : d'où on venait, à quoi on s'arrachait, disent les auteurs. Et l'arrachement ne cesse jamais : Galilée menait le même combat qu'Éinstein. »

Galilée, Einstein, des noms qui jalonnent l'histoire de l'humanité, son évolution ; jalons plus importants que les dynasties et les guerres, dans les progrès de la conscience universelle (même si l'histoire événementielle a connu, par interaction, une évolution parallèle).

Raconter ces étapes était le propos des Chemins de la découverte, série pour laquelle Bernard Rothstein a réalisé ce Giordano Bruno. Une série conçue par Bernard Chouchan commandée par Mme Jacqueline Baudrier (lorsqu'elle dirigeait la première chaîne), et dont FR 3 a recueilli, par héritage, les productions achevées : outre Bruno, un Custer (par Paul Séhan) et un Darwin (par Gérard Chouchan) ont été tournés ; un Freud (de Chouchan également) et un Archimède (par Krier) étaient déjà écrits ; Rothstein préparait un Diderot et d'Alembert ; d'autres projets s'élaborent selon des méthodes de travail collectif, pluridisciplinaires, susceptibles de contribuer à renouveler le dra-

matogie télévisuelle. (Ce Bruno en donne l'exemple.)

Mais l'éclatement de l'O.R.T.F. fait que l'initiative, le travail à long terme, la confiance dans le téléspectateur ont disparu. Les deux premières chaînes se disputent les taux d'écoute et de satisfaction. La troisième n'a pas assez de moyens pour faire preuve de tant d'ambition.

En 1974, on se retrouve en plein Giordano Bruno : « Nous avons ici, dit Bernard Sobel, le sentiment, la conscience, qu'il est paradoxal de faire un travail (qui semble) élitiste avec l'argent de tous, mais nous savons aussi que, ceder au terrorisme des dieux pour cet argent, c'est céder sur tout la ligne. Comme Bruno, nous avons à lutter contre une aberration du « sens commun » : sauf que ce n'est pas le « mouvement » du soleil, mais la fausse démocratie des pourcentages. »

Le système a-t-il moyen de se justifier ici, s'il tarit la possibilité de créer des œuvres marquantes ? Car Mourir pour Copernic est un téléfilm à la dimension des Perses de Prat, ou des Celliers de Lorenz. Autour d'Olivier Picq (Giordano Bruno), des comédiens exceptionnels : Hubert Gignoux, Michel Vitold, Philippe Clévenot, Jacques Debary, François Simon, justifient une Renaissance qui ne sort pas du Mallet-Isaac, les conseils techniques pour l'air du temps (l'imagination) sont Shakespeare, Marlowe et le mythe de Faust ; les décors, de Bernard Thomassin, et la photographie, d'André Diot, le metteur en lumière de Patrice Chéreau.

Naissance d'une dramaturgie de l'évocation historique (et scientifique), renouveau de l'école des Buites-Chaumont (tout a été tourné en dix jours, en studio), étape dans la manière de Bernard Rothstein, dont la caméra, filmant du théâtre, s'appuie précédemment à exprimer — formellement — l'unité du point de vue : c'est, dit Bernard Rothstein, la folie, c'est la naissance d'un certain type de philosophie : les points de vue se multiplient dans l'espace, dans le temps, dans les subjectivités, dans les idéologies. Ce n'est pas l'expression d'un univers personnel ; nous n'interrogeons ni Flaubert ni Lenz, mais des sources multiples qui constituent une totalité et que nous tentons de saisir — à travers le montage — pour connaître ce dont nous voulons parler. »

Et les auteurs de Mourir pour Copernic parlent aujourd'hui, car ils parlent de l'histoire.

MARTIN EVEN.

★ Dimanche 19 octobre, FR 3, à 20 h 30.

FR 3 et les sondages

« Beaucoup de choses à dire... »

FR 3 aura 87 millions d'auditeurs francs de moins par son budget en 1976. La répartition de la répartition de la levée, qui a permis les études du Centre d'études d'opinion et de la commission de la pléiade, selon la loi du 7 août 1974, n'a pas rendu ses résultats légal mais l'on sait déjà — les chiffres donnés aux différentes sociétés — que FR 3 se voit être la société la plus pénalisée, puisque Anlem 2 perdrait 11 millions 0,13 million de francs non 0,22 comme nous l'avions dit dans le Monde daté 12-13 octobre. Tandis que TF 1 et Radios gagneraient un contrat respectivement 0,8 et 0,22 million de francs.

Or, comme vous le savez, la commission de la qualité n'a pas eu le temps d'être mise en place pour le premier semestre 1976. Jurisprudence tout en notre faveur ? C'est une question que l'on peut se poser. Mais, sur le premier paramètre, nous avons aussi des réserves. Non seulement le cahier des charges nous interdit des programmes dits « élitistes », comme les variétés, les feuilletons, les sports, mais il nous impose certains types d'émissions comme les tribunes libres, que je ne remets pas en cause, mais qui ne peuvent ralentir l'intérêt général.

Cela peut sembler paradoxal

« Je crois qu'il faut bien voir que FR 3 se trouve dans une situation tout à fait particulière : nous sommes une télévision régionale, nous avons onze régions. Si l'on divise les mille deux cents personnes interrogées à travers la France par le nombre de régions, cela fait cent personnes pour juger des programmes de chaque région. C'est un chiffre tout à fait insuffisant. La télévision régionale ne peut être jugée. Les sondages ne sont pas adaptés à notre situation. Enfin, et ceci est le dernier point, ces sondages effectués par le Centre d'études d'opinion ont porté sur le programme FR 3 (3^e chaîne), système injuste puisqu'il est appliqué ensuite sur l'ensemble de la société : peut-on faire dépendre les ressources de la société de l'appréciation de la seule télévision ? »

En effet, si l'on fait le compte des activités de FR 3, on a les chiffres suivants pour 1975 : mille quatre-vingt-quinze heures de programmes de télévision nationale ; deux mille huit cent trente-six heures de télévision régionale ; quinze mille trois cent soixante-trois heures de télévision outre-mer (toutes ne sont pas produites par FR 3) ; vingt-deux mille heures de radio régionale ; cinquante-cinq mille heures de radio outre-mer. FR 3 se trouve donc pénalisée sur le seul jugement des deux premières activités — Cela peut sembler paradoxal », suggère M. Maurice Cazeneuve. — C. H.

Si, pour M. Maurice Cazeneuve, auteur des programmes nationaux de FR 3, les conséquences négatives ne sont pas trop graves — « c'est au fond une pénalisation symbolique », — ce sont bien davantage sur le plan psychologique : « L'équipe FR 3, qui a travaillé avec acharnement malgré des conditions onéreuses, attendait, espérait si que chose ; nous sommes pas qu'une sanction est portée contre notre effort. » Mais c'est sur principe même que M. Maurice Cazeneuve est « beaucoup de fois de dire » : « Ce système est définitivement une situation que au 1^{er} janvier 1976 », dit-il. « FR 3 est une société à peine née, elle est encore un peu comme un bébé, et cette situation, jugée à un moment donné, il semblerait qu'on ne sse plus le développer, toute limitation, c'est-à-dire de crédits ne voit pas comment le système, dans son automatisation, ne permet pas à FR 3 de se développer d'année en année, de payer ses concurrents, puisqu'en fait se répartir les mêmes ressources. Cela est la première raison, philosophique ou politique, de l'existence et de la qualité.

DU CÔTÉ DES MEDIA

UN MOIS DE LA VIDEO A ORLEANS

Le bel outil du Carré Saint-Vincent

CELUI qui pénètre dans le sanctuaire culturel du Carré Saint-Vincent, normalement de ce qui est, en fait, une véritable maison de la culture, est assailli par le « vide » et d'« être », d'ouvrir au maximum le décor pour que le public se sente d'emblée à son aise, chez lui. Installé à la coté, au premier étage, il lui est parfaitement loisible de suivre, du haut d'une galerie circulaire, l'animation menée au rez-de-chaussée, parmi un public flâneur, par Olivier Kattien et un complet.

Pour Olivier Kattien, maître des lieux et son plus proche collaborateur, Michel Veilhan, tout commence et s'achève par l'animation, la possibilité de faire participer Orléanais et habitants du Loir-et-Cher à la chose intéressante, à une activité culturelle, soit en observateur intégré au spectacle, soit en créateur. Pour Michel Veilhan en particulier, venu du théâtre (il a dirigé un temps à Montréal l'École nationale de théâtre en anglais et en français), le vidéo est l'outil de cette communication. Il l'a d'abord découverte au Vidéographe de Montréal, dont se réclament un grand nombre de « vidéastes » français. Il l'a employé dans des spectacles de théâtre. A Orléans, il a participé activement à l'élaboration de ce Carré Saint-Vincent où, à côté du théâtre, le vidéo a la place d'honneur, une place royale, avec des moyens pour l'instant inégalés en France.

La vidéo est présente, directement dans « l'Hexagone », soit de spectacle transformable à loisir,

et à la vidéothèque, local plus intime ; indirectement dans une petite salle classique équipée d'un vidéographe qui permet la projection sur grand écran du programme en cours de la télévision, comme de bandes vidéo. « L'Hexagone » a pour but de lever le voile, s'il en existe un, de la vidéo ; de donner à chacun, enfant, adulte, personne du troisième âge, la possibilité de manier des commandes mobiles ou sur pied, et aussi de diriger la table de commandes où s'effectue le mixage, tout en donnant d'éventuelles consignes de cadrage aux opérateurs amateurs. Une jeune hôtesse, un dimanche de fin de semaine, essaie de convaincre le passant culturel de jouer à la vidéo ; deux jeunes femmes en collant suivent des mouvements dansés, suivies par les caméras ; la participation reste timide.

Oser montrer

A la vidéothèque, munie d'équipements ultra-modernes, le public se répartit comme au Vidéographe de Montréal sur quatre espaces, autour de quatre blocs de moniteurs. Un vidéographe assure en permanence le fonctionnement des appareils, capables de projeter les bandes de tout standard (cinq pouces demi-pouce, trois-quarts de pouce, un pouce), et de convertir automatiquement les fréquences américaines en fréquences françaises, de préférer de la couleur. Cet équipement a été financé en partie par l'État, en partie par la ville. Durant tout le mois d'octobre, des groupes vidéo venus d'un peu partout occupent à tour de rôle

la vidéothèque. La revue « Vidéo-ligne » a déjà programmé les classiques de vidéo américaine, comme « Nom Espace Lune Park », le Québec ; proposé un choix de films du Vidéographe. D'autres programmes seront consacrés à l'utilisation de la vidéo dans le combat pour les droits de la femme ou bien eu « vidéo art ». Un autre jour, le groupe Cent Fleurs, composé de Jean-Paul Forcier, ancien directeur de la revue « Cinéphilie », Daniel Jequi, ancien élève de l'IDHEC, Annie Caro, professeur de physique, propose un choix de leurs films qui montre les possibilités de l'outil, notamment des extraits de « C'est pour nous et pour vous » et « Ceux de Faderne », témoignages vivants d'une culture populaire intimement liée aux revendications sociales. Une jeunesse, une joie de vivre s'y découvrent, que notre télévision nationale n'oserait mettre à l'antenne. (Évidemment, dans le contexte de cette vidéothèque de luv, le message perd peut-être un peu de son efficacité.)

Pour Michel Veilhan, le Centre a pour but de rendre l'outil accessible à tout un chacun, individu ou collectif. Un premier stage de formation y sera organisé fin octobre par l'Institut national de l'audiovisuel. Divers ensembles sociaux ou personnels de la ville sont déjà sur les rangs et notamment un juge, le planning familial, l'armée, la SACEM... Communication, au Carré Saint-Vincent, est bien le maître mot. Mais à quelles fins, au service de qui ?

LOUIS MARCORELLES.

VU

A « APOSTROPHES »

Tolérance pour les uns... intolérable pour d'autres

DANS l'esprit des responsables de nos chaînes, un débat qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ? A réduire son budget ou à enrichir le public ? Est-ce du spectacle ou du discours ? Et, en ce cas, réservé à qui ? Aux convaincus, aux passionnés, aux idéaux, aux indifférents ? S'agit-il de donner à rire ou à réfléchir ? Difficile à dire. Les deux probablement.

Et puis, un débat, si cela se dirige, cela ne se commande pas. Tout peut arriver. Ou rien. Au gré des humeurs et des affinités. C'est ce qui s'est produit vendredi. On épostrophait à « Apostrophes », on parlait avec intolérance de la tolérance. Bernard Pivot accusait (malicieusement) Michel Drancourt de se tromquer des femmes dans ses Nouvelles Lettres parvenues. Michel Drancourt attaquait (volontairement) le livre de Pierre Juquin Liberté, un mot dent en ignore, d'après lui, le sens du parti communiste. Pierre Juquin rappelait (partidement) les titres et les actions de M. Drancourt. Président directeur... Non, messieurs, pas président !... Ben, alors directeur général d'une société, le Télématin, qui emploie dix mille personnes et qui s'est implantée en Espagne et au Brésil. Et après ? C'est tout. Cela suffit. Et c'est vrai : dans l'esprit de la plupart des gens, une flèche d'été civil est épinglée sur le couventier, assez anonyme forcément pour le public, d'un livre, vu lui donner ou lui retirer beaucoup de son poids, de sa couleur. On ne voit plus l'œuvre, on regarde l'auteur.

Mais poursuivons. Au début il n'y en avait que pour ces deux-là, MM. Diencourt et Juquin. Pour l'un, le signe de l'intolérance était le communisme. Comment sortir de là ? On se tourne vers Cassamayor, avec le respect, avec le considération que lui veut son long combat pour la Tolérance — c'est le titre de son dernier ouvrage — et les libertés. On le fait juge et on lui demande de prendre parti, de servir en quelque sorte d'arbitre, de se jucher au-dessus de la mêlée. Tout souriant, tout content, il escamote le rôle qu'en lui confie. Il rappelle l'assistance au respect du langage et au sens des mots. Il s'efforce de trouver un terrain d'entente et de relancer la balle. Brusquement, coup de théâtre. Coup de projecteur sur Eric Lostel, éditeur de son dernier métier. Il a fini par renoncer, — souriant, poursuivi, souvent condamné pour outrages, moeurs et ententes aux idées communes. Il était là, on l'avait complètement oublié. Il se rappelle brutalement à notre attention en déclarant que, au cours d'un de ses procès, Cassamayor, alors juge d'instruction, le soumit à « délinquant » qu'il était (le la cité) à un véritable chanteur, en le menaçant de prison s'il ne lui livrait pas l'adresse d'un de ses « complices ».

Imaginez le scène. Gros plan sur le visage ligé, glacé du magistrat — il ne se souvient pas de l'affaire, Lostel a oublié le date. Gentiment, Pierre Juquin et Gilles Lapouge vont essayer de jeter du lest, de faire la part des choses, de distinguer vie publique et vie professionnelle ou privée, de rappeler l'exemple de Voltaire, défenseur implacable de la tolérance. En vain. Le coup avait porté. Neus étions touchés, pas à la tête, eu cœur. Et en direct. Avec la terreur de l'imprévisible. Ce n'est pas, cependant, un débat, un débat on l'a vu. On a vu l'avance les limites d'une « table ronde » et l'adapter ainsi aux mesures démesurées du petit écran ? Il y a des moments où on se le demande. A tort ? A raison ? Un bon sujet de discussion.

CLAUDE SARRAUTE.

RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

ESSAI : PLUS QU'UN FAIT DIVERS, L'AFFAIRE PORTAL

Essai de plus qu'un fait divers, l'affaire Portal. Jeudi 23 octobre, A 2, 20 h. 30.

DOSSIER : FRENCH CONNECTION n° 3

Dossier : French Connection n° 3. Jeudi 23 octobre, TF 1, 21 h. 25.

DRAMATIQUE : TRENTE ANS OU LA VIE D'UN JOUEUR

Dramatique : Trente ans ou la vie d'un joueur. Samedi 25 octobre, A 2, 20 h. 30.

THÉÂTRE : APRÈS LA CHUTE

Théâtre : Après la chute. Samedi 25 octobre, FR 3, 20 h. 30.

LE CAVI SE RESIFFE

Le cavi se resiffe. Samedi 25 octobre, TF 1, 20 h. 30.

LA VIE DE CHATEAU

La vie de Château. Samedi 25 octobre, TF 1, 20 h. 30.

TICK, TICK, TICK, ET LA VIOLENCE EXPLOSA

Tick, tick, tick, et la violence explosa. Samedi 25 octobre, FR 3, 20 h. 30.

DE MAYERLING A RAJEVO

De Mayerling à Rajevou. Samedi 25 octobre, FR 3, 20 h. 30.

CROMWELL

Cromwell. Samedi 25 octobre, TF 1, 21 h. 25.

LA VIEILLE DAME INDIGNE

La vieille dame indigne. Samedi 25 octobre, FR 3, 20 h. 30.

TICK, TICK, TICK, ET LA VIOLENCE EXPLOSA

Tick, tick, tick, et la violence explosa. Samedi 25 octobre, FR 3, 20 h. 30.

DE MAYERLING A RAJEVO

De Mayerling à Rajevou. Samedi 25 octobre, FR 3, 20 h. 30.

CROMWELL

Cromwell. Samedi 25 octobre, TF 1, 21 h. 25.

LA RIVIÈRE ROUGE

La rivière rouge. Samedi 25 octobre, TF 1, 20 h. 30.

LE VILLAGE DES DANÈS

Le village des Danès. Samedi 25 octobre, TF 1, 20 h. 30.

LES MYSTÈRES DE RÉSIS

Les mystères de Résis. Samedi 25 octobre, FR 2, 20 h. 30.

LÀ VIE A BELLES DENTS

Là vie à belles dents. Samedi 25 octobre, TF 1, 17 h. 15.

Petites ondes - Grandes ondes

Informations

Informations: France-Inter, Europe 1, LUXEMBOURG.

Religieuses et philosophiques

Religieuses et philosophiques: France-Culture, Europe 1.

Radio-écoutes

Radio-écoutes: France-Inter, Europe 1, LUXEMBOURG.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

Informations: TF 1, 15 h., Le Journal d'Yves Mourousi.

ÉMISSIONS PRATIQUES

Émissions pratiques: TF 1, A la bonne heure.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

Religieuses et philosophiques: TF 1, 17 h. 30.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 18 octobre et dimanche 19 octobre.

MOTS CROISÉS

Word search puzzle with grid and clues in French.

Journal officiel

Official journal content regarding administrative matters and elections.

Solutions

Solutions for the word search puzzle and other contests.

Le Monde

Subscription and advertising information for Le Monde newspaper.

REVUE DES REVUES par Yves Florenne

Rencontre à Vienne — Rimbaud, père et fils — Les grands fossiles

On ne suppose pas que plusieurs revues se soient donné rendez-vous à Vienne, mais la rencontre curieuse que nous avons...

dessins de Klimt, de Moritz Jung et des ex-libris de Marianne Steinhilber qui sont comme un hommage féminin à Beardsley...

«partenaire sexuel», comme on dit : cela dans le rapport hétérosexuel, il va sans dire. Ce désir, en somme, de l'homme...

le dernier à l'être inconsciemment ? En tout cas, il n'aurait su que « deux choses » : c'est qu'il devait raconter une histoire...

mieux être d'accord avec Michelet et Péguy qu'avec n'importe quel petit hémicéle d'histoire. (...) La France est capable de se résigner à bien des injustices...

SOMMAIRES

— Signalons, avec quelque retard, l'important numéro de la Revue d'histoire littéraire de la France (A. Colin) consacré au roman historique...

Le dernier Cahier de l'Herne (3), consacré à Karl Kraus et qui rassemble des textes de celui-ci, des études, des témoignages...

C'est, en somme, pour illustrer l'« interminable », et pour l'originalité de son abord, que la même revue publie la « Contribution à la psychologie de la sexualité féminine » de Lilian Rotter...

Mais, surtout, on saura gré à la Revue française de psychanalyse de nous apporter l'étude d'Alain de Mijolla, qui devrait exciter tous les rimbaudistes...

Plus d'un lecteur sera surpris, peut-être choqué de se voir ainsi dire, jeter à la face la parole de Bernanos. Sans justification, prétendue ou commentaire...

La vie du langage

« MON LIEUTENANT, J'AI RATÉ MON TRAIN ! »

Le fonctionnement de ces mots-outils que nous appelons « adjectifs démonstratifs », « adjectifs possessifs », est une illustration, très stimulante pour l'esprit, de ce que Gustave Guillaume disait de la langue...

Jean a acheté UNE veste. Ou encore, comparons : « Train supplémentaire pour Nantes... Y a-t-il UN train pour Nantes à cette heure-ci ? »

Avant de procéder à ces clarifications sémantiques, nous aurons toujours « posé » le mot en le pré-déterminant. Nous l'aurons fait émerger de l'océan indistinct du vocabulaire disponible pour lui...

Qu'il y ait une progression dans l'emploi de ces pré-déterminants, cela tombe sous le sens. Ils constituent bien un système, et il nous paraît aujourd'hui un peu étonnant qu'on ait pu à long terme les répartir entre « articles » et « adjectifs » sans faire ressortir davantage leur identité profonde...

Dans les marges de l'histoire

En Haute-Savoie, au pied des Gâtines, il y a un meurtre. Et puis, de temps en temps aussi, car leur mort n'a pas suffi à les mettre à l'abri de la haine...

Vous parlerez couramment l'arabe sur tous les sujets d'actualité avec cette nouvelle méthode audio-visuelle APPRENDRE A COMMUNIQUER EN ARABE MODERNE par Norbert TAPIERO, enseignant à l'université de Lyon II

JACQUES CELLARD.

SPECTACLES

CULTURE

théâtre

AVIGNON A PARIS

Le Pavillon au bord de la rivière

Des deux côtés d'un pont courbé... Le théâtre chinois est celui de l'impassibilité, et pourtant tout y est extrême: la violence, le comique, l'amour, la cupidité.

pour le faire partager au public... Le spectacle montre les rapports du peuple et des puissances, la situation complètement aliénée des femmes.

« Coquin de coq »

Guy Rétoré reprend Coquin de coq de Jean O'Casey... Dans la cour d'honneur, le spectacle est maladroite comme un touriste en costumes folkloriques.

Musique

Un palais à Strasbourg

Lieu idéal pour les congrès internationaux... Le palais de Strasbourg, construit en juillet 1970, le bâtiment a été livré en août 1975.

La célébration du centenaire de l'École française de Rome

L'Institut doit être le conseiller privilégié du gouvernement dans le domaine de la connaissance

Mais voici l'acte de naissance authentique de la « mère » de l'École de Rome... Le discours de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux Universités, qui clôturait vendredi la séance plénière tenue sous la Coupole.

Cinéma

Un réquisitoire contre l'« apartheid »

(Suite de la première page)... L'« apartheid » est la religion de la violence qui persiste ici et là, dans la répression policière sud-africaine.

Ce sont précisément ces conditions de travail des quinze millions de Noirs-mésabiles... Le film est un réquisitoire contre l'apartheid.

En effet, comme l'indique le commentaire du film, pour 87 % de la superficie du territoire sud-africain est occupée par la minorité blanche.

Les premières et timides mesures de déségrégation dans le pays de l'« apartheid » ont été le théâtre des postérieures ou coup d'état militaire de Lisbonne d'avril 1974.

La qualité documentaire du film d'Alec Horsley, de James Johnson, de leurs camarades appartenant à des mouvements anticolonialistes tels que Defence and Aid, déjà été officiellement reconnu, puisque ceux-ci ont obtenu importantes récompenses.

« Sur le Fil » pour l'Espagne... Le Théâtre de l'Atelier donne le mardi 20 octobre à 21 heures la 40^e représentation de « Sur le Fil » d'Arrabal.

HINKEMANN DE TOLLER... HINKEMANN est l'histoire d'une passion. Ce qui en ressort, c'est le problème de soi dans l'humanité.

THEATRE D'ORSAY... des journées entières dans les arbres de Marguerite Duras en alternance Harold et Maude 3^e année

KENNEDY'S CHILDREN... RECAMIER BOURSEILLER... DERNIERE SAMEDI

STUDIO SAINT-SÉVERIN... « La dernière tombe à Dimbaza »

MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE CRÉTEIL... TARTUFFE

ISABELLE ADJANI... FRANÇOIS TRUFFAUT... L'HISTOIRE D'ADELE H.

LINDA LOVELACE... Deep Throat

CE FILM A ETE PRESENTE DANS TOUTES LES UNIVERSITES AMERICAINES... LES ETUDIANTS AMERICAINS ONT VU CE FILM AVEC LEURS PETITES AMIES ET N'ONT EU QU'A S'EN FELICITER.

BALZAC ELYSEE (v.a.) - OMNIA BOULEVARD (v.a.) - GAUMONT OPERA (v.a.) - MONTPARNASSE 83 (v.a.) - GAIMONT SUD (v.a.) - QUINETTE (v.a.) - CLICHY PATHE (v.a.) - ST-LAZARE PASQUIER (v.a.)

CARNET

Naissances

M. et Mme Vincent Dubecq, Pierre, Antoine et Julien, ont la joie d'annoncer la naissance d'...

Mariages

Le docteur Paul Binquet, professeur à l'université de Bordeaux-II, et Mme ont le plaisir de faire part du mariage de leur fille...

Décès

Bourges, Saucergues, M. Bernard Chevassu-Perrignin, son fils, ses sœurs, nièces et toute la famille, ont le deuil de faire part du décès de...

M. Deprez, député, maire de Courbevoie, président du conseil d'administration du centre hospitalier Marcelin-Berthelot...

Mme Paul Guilloe, son épouse, M. et Mme Jacques Guillon, M. et Mme Pierre Pottier et leur fils, ont le deuil de faire part du décès de...

Le comte et la comtesse Guy de Loys, Anne et Jean de Loys, ont le deuil de faire part du décès de...

Mme Dominique Perrin, M. Pierre Tardan et Mme, née Chastel Perrin, Isabelle, Luc, Mathieu et Laurence...

M. et Mme Charles Zelman, M. et Mme Gérard Vinde et leurs enfants, M. et Mme Claude Vinde et leur fille...

Mme veuve PIGNOIR, née des Paradis, survenue le 16 octobre 1975, en son domicile, 28 square de Clignancourt, Paris-18...

Le 19 octobre 1963 disparaissait André RIBAUD, Pour ses anniversaire, une pensée...

Visites et conférences LUNDI 20 OCTOBRE VISITES GUIDÉES ET PROMENADES - Caisse nationale des monuments historiques...

Raffinement belge. SCHWEPES Bitter Lemon.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Corse

Des arboriculteurs occupent une conserverie dans la plaine orientale

Une vingtaine d'agriculteurs de la plaine orientale de la Corse ont occupé le 17 octobre dans l'après-midi, les locaux de l'ancienne conserverie fruitière de Casamassa...

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le congrès de Galway demande la création d'une assemblée européenne des régions

Les représentants des régions périphériques d'Europe viennent d'adopter une déclaration qui demande, dans les plus brefs délais une relance des régions concernées, une politique susceptible de supprimer le déséquilibre actuel entre les régions développées et les régions sous-développées...

Faits et projets

Aménagement du territoire

UNE AIDE DU FONDS EUROPÉEN POUR SIX CENT QUARANTE Cinq DÉPARTEMENTS - La commission du Marché commun a annoncé vendredi 17 octobre, sa décision d'affecter aux gouvernements des Neuf une aide financière de 160 millions d'unités de compte (1 unité de compte vaut 120 dollars), portant sur 655 projets d'investissement à réaliser dans les régions défavorisées de la Communauté...

Paris

LES COMMUNISTES ET LE QUARTIER ITALIEN - Après la remise en cause de la rénovation du secteur Italie, les élus communistes du 19^e arrondissement demandent la création d'un office public de contrôle de cette opération...

Pays de la Loire

INCIDENTS POUR L'INAUGURATION DU PONT À PÉAGE DE SAINT-NAZAIRE

Des incidents ont marqué ce samedi matin 18 octobre l'ouverture officielle du pont à péage de Saint-Nazaire. Une vingtaine de manifestants appartenant au parti communiste se sont rassemblés sur la chaussée pour protester contre le péage...

La société de régression

Pour réconcilier économie et bonheur, il faut que les orientations de la politique du développement cessent de contredire les aspirations des Français qui, massivement, aspirent à changer leur vie en changeant son cadre. D'où la nécessité de deux mutations profondes dans l'action gouvernementale...

SPORTS

FOOTBALL

EN CHAMPIONNAT DE FRANCE Première défaite de Nice, battu 2 à 1 à Marseille

Marseille. - Invités à remplacer les majorités en lever de rideau du derby méditerranéen entre l'Olympique de Marseille (O.M.) et l'Olympique Gymnaste Club de Nice (O.G.C.N.), les trinitaires néo-zélandais venus affronter l'équipe de France en championnat du monde sont sans doute restés perplexes devant le passion du public phocéen pour ses footballeurs...

GYMNASTIQUE

LES FUTURES CHAMPIONNES IRONT A L'OPÉRA

Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports et le ministre des affaires culturelles ont signé un accord qui permet aux espoirs féminins de la gymnastique de suivre les cours d'une classe de l'école de danse de l'Opéra...

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ATHLETISME. - Aux Jeux panaméricains qui se disputent à Mexico, Alexandro Casnzas (Cuba) a gagné le 120 mètres haies en 13 sec. 44/100, devant John Smith (Bahamas), 13 sec. 72/100, et Arnaldo Briotto (Porto-Rico), 13 sec. 74/100...

TENNIS DE TABLE

Le premier tour du championnat de Ligue européenne s'est déroulé le 16 octobre. U.R.S.S. bat Yougoslavie 4-3, R.F.A. bat Grèce 7-0, Suède bat France 4-1...

Table with results for football matches: Saint-Etienne et Nantes 2-2, Lens et Troyes 1-1, Paris-St-Germain et Bordeaux 2-2, Avignon bat Nîmes 1-0, Marseille bat Nice 2-1, Bastia bat Strasbourg 2-1, Reims et Nancy 2-2, Monaco et Sochaux 0-0, Metz bat Valenciennes 2-1, Lille bat Lyon 2-0.

Table with results for tennis of table: 1. Nice, 19 pts; 2. Lyon, 15 pts; 3. Marseille, 14 pts; 4. Sochaux, 13 pts; 5. Saint-Etienne, 12 pts; 6. Reims, 11 pts; 7. Valenciennes et Metz, 10 pts; 8. Paris-Saint-Germain et Nantes, 10 pts; 9. Troyes, 9 pts; 10. Nancy, 8 pts; 11. Monaco, 8 pts; 12. Avignon, 5 pts.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

L'OPPORTUNITÉ DANS LA CALAMITÉ

Gérer l'entreprise en temps de crise

Tout le monde n'aime pas M. Jacques Borel. Il ne fait, d'ailleurs, rien pour se rendre sympathique. « Oul, je suis un néo-pagan. Le problème, dans un secteur donné, c'est de tout posséder. C'est vrai : c'est tout posséder. Nous défendons notre personnel, nos actionnaires, nos clients, alors... pas de quartier pour les autres ! » Pourtant, M. Borel réussit. Dans un « come back » (à la Serge Reggiani... observez un spectateur), il a été élu le 15 octobre les rires et les applaudissements des quelque deux cents dirigeants d'entreprises invités par l'Expansion à réfléchir sur « la planification des entreprises en période incertaine ».

C'est que M. Borel « e le moral ». A celui qui lui demande : « Que change la crise dans votre planification ? », il répond : « Rien. Simplement, les sociétés que je rachèterai seront moins chères. Au-delà de la boutique et du spectacle, il y a le modèle d'un plan de gestion glissant dans le monde depuis 1961, et qui a été transformé récemment en « plan permanent à long terme » avec l'aide technique d'anciens associés américains. « Non seulement nous planifions notre propre activité, mais nous planifions aussi l'activité de nos quarante-cinq concurrents dans le monde... pour savoir quand eux ou leurs branches mortes vont tomber. »

La stratégie de M. Jacques Borel remonte au « séminaire » qu'il a réuni au moment de la guerre du Kippour, en 1973, réunion baptisée rétrospectivement « l'opportunité dans la calamité ».

« Le pire que je redoute, mais justement dit plusieurs heures auparavant M. Jean Ripert, commissaire général au Plan, c'est que, face aux incertitudes, nous nous replions sur les seules stratégies de précaution. Car l'immobilisme ou les précautions des autres, et nous risquons le blocage. »

« On était loin de la troïka approche socialiste exprimée par M. Alonzo McDonald, directeur général de McKinsey : « Il faut lutter sans cesse pour augmenter la productivité. » M. Ripert s'inquiète : « Je pense que nous ferions de mauvais plans en croyant que nous allons pouvoir continuer à avoir le concours du passé : le problème numéro un est de nous mettre d'accord pour augmenter le gâteau. Car le gâteau a grandi en quinze ans et les inégalités se sont objectivement accrues. »

Réplique, M. Jean-Louis Belle, directeur du Plan à Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, constate : « Un modèle de croissance économique ralentie et irrégulière et le plus de chances de se réaliser. Il demandera plus de souplesse. Or, en France, la rigidité s'accroît dans la marge de manœuvre de l'entreprise, ne serait-ce que par la protection et le moins d'œuvre. On ne peut pas, comme l'a fait notre fille américaine. Certains T&E Produits, voir son chiffre d'affaires diminuer et présenter quand même des résultats brillants. Cela aura un coût... Et la compétitivité s'en ressentira. » — J. G.

AGRICULTURE

APRÈS LA CONFÉRENCE ANNUELLE Une certaine déception

Les dernières réactions aux résultats de la conférence annuelle agricole ont été les suivantes : « Les professionnels ont répondu qu'ils appellent... »

Pour la Confédération des organisations mutualistes (C.N.M.C.C.A.), qui est l'une des quatre grandes centrales invitées à l'Hôtel Matignon, « un certain globus du résultat de la conférence annuelle conduit à une double constatation : les orientations prises pour l'avenir en ce qui concerne l'installation des jeunes agriculteurs sont à mettre à l'actif de cette conférence ; par contre, les mesures plus immédiates, notamment en matière de revenu et d'équipement, sont loin de répondre à l'attente de la confédération, qui ne peut que manifester sa déception devant l'agriculture n'a été que peu concernée par le plan de relance. »

La Fédération française de l'Agriculture (F.F.A.), syndicat « dissident », estime que les déclarations du premier ministre, selon lesquelles le revenu des agriculteurs va s'améliorer en 1976, sont « satisfaisantes ». En outre, la F.F.A. note qu'« à l'issue de la conférence, par une somme de 25 000 F, les jeunes agriculteurs à installer sur des exploitations n'ont rien en leur faveur, la perspective d'un revenu décent. »

Enfin, le M.O.D.E.P. (Mouvement des exploitants familiaux), qui ne participait pas aux travaux de la conférence, estime que 650 millions de francs constituent « un sautoirage insuffisant pour diminuer l'émigration » et qu'il « ne compenseront pas l'émigration continue des unités de production. »

de son côté, que cette conférence s'est tenue « sans que les questions vitales pour les paysans français aient reçues les réponses qu'ils appellent ».

RETRAITES

LA C.G.C. ESTIME QUE L'EXTENSION DES DROITS AU REPOS DOIT ÊTRE PROGRESSIVE

Reçu le 17 octobre par M. Dufour, ministre du travail, la délégation de la C.G.C. que conduisait M. Yvon Charpentier, a proposé de nouveaux systèmes concernant la notion de préretraite et les cotés de retraite. Le financement autonome, et ne doit pas mettre en cause les avantages acquis en matière de prévoyance sociale.

La C.G.C. déclare, dans un communiqué, que l'extension des droits doit être assurée progressivement, à titre expérimental, de manière à cerner avec exactitude l'impact et les coûts de ces nouveaux droits, en définitive, à charge des actifs et des entreprises.

« En particulier, la C.G.C. ne saurait accepter qu'à l'occasion de l'octroi de nouveaux droits de retraite, le gouvernement n'en profite pour orienter vers une fiscalisation de la Sécurité sociale, et que les employeurs ne tentent de se décharger de leurs obligations sociales. »

CONFLITS ET REVENDICATIONS

VERS UNE NOUVELLE GRÈVE DES POMPISTES ?

La grève des pompistes, commencée en Corse depuis vendredi 17 octobre, dans l'Ardeche, la Loire et la Rhône depuis samedi, risque de s'étendre si aucun terrain d'entente sur le montant des marges des détaillants en carburants n'est trouvé entre les pouvoirs publics et leurs quatre fédérations représentatives. Trois d'entre elles (Syndicat national des gérants libres, Fédération nationale du commerce et de l'artisanat automobile et Fédération nationale des détaillants en carburants et lubrifiants) ont adressé mercredi 15 octobre un « avis d'avisement » aux pouvoirs publics et les responsables de la quatrième, la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile se réunissent lundi 20 octobre pour « prendre des décisions ».

Les pompistes avaient il y a un mois déclenché un mouvement de grève pour protester contre les rabais pratiqués sur le prix de vente par les magasins de grande surface et pour obtenir une augmentation de leurs marges.

DES OUVRIERS DE SOVREL OCCUPENT LA VOIE SUR LA LIGNE PARIS-MONTARGIS

Tandis que plusieurs centaines d'ouvriers de Sovrel (verres spéciaux) occupent la voie ferrée Paris-Montargis, le 17 octobre, pour protester une nouvelle fois contre le licenciement de 181 salariés, d'autres actions du même ordre se sont poursuivies en province.

A Saint-Quentin, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. s'opposent au renvoi de 300 ouvriers de la société de constructions métalliques Dany Frères à Mont-de-Marsan (Landes), un meeting a rassemblé 300 personnes hostiles au licenciement de 80 ouvriers des Bois déroulés de l'océan.

D'autres parcs de revendications de salaires sont appuyées par des grèves au chantier du métro de Marseille et aux contre-plaques Leroy à Lisieux, en Normandie, le travail a repris chez ABECOM, une fabrique de bijoux de Tourouvre (Orne), où le salaire minimum a été porté à 1 500 francs par mois, et chez Legrand, appareillage électrique à Limoges, où les discussions vont s'engager.

LA GRÈVE DES MINEURS A ÉTÉ SURTOUT SUIVIE DANS LE CENTRE-MIDI

La grève de vingt-quatre heures lancée le 17 octobre dans les Houillères par les fédérations C.G.T., F.O. et C.F.D.T. de mineurs a été suivie dans de nombreux bassins. Les absences au fond ont oscillé entre 85 et 95 %, et, dans de nombreux cas, la maîtrise a également débrayé. En surface, les mineurs de ces bassins ont cessé le travail dans la proportion de 22 % pour la Provence et de 84 % pour l'Aquitaine.

En Lorraine, on comptait, selon la direction des Houillères, 52 % de grévistes au fond et 5 % au jour. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, 44 % des mineurs ne sont pas descendus.

Des débrayages limités ont également eu lieu dans les mines de bauxite du Var, dans celles de potasse d'Alsace (où le gouvernement annonce une réduction de la production) et dans les ardoisières d'Angers.

Le mécontentement des salariés du secteur a été exprimé aussi chez les cheminots. Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. appellent leurs adhérents à se prononcer sur une plate-forme commune de revendications et à préparer des « actions de grève au plan national ».

A L'ÉTRANGER

Aux États-Unis LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A AUGMENTÉ DE 1,9 % EN SEPTEMBRE

Washington (A.P.F. Agafi). — La production industrielle des États-Unis a augmenté de 1,9 % en septembre 1975, après le réajustement d'une grève dans l'industrie automobile, l'indice — base 100 en 1974 — contre 114 en août — s'est situé au niveau le plus haut depuis décembre 1974 (117,4), mais reste inférieur d'environ 8 % à son niveau d'été et à un an.

Pour l'ensemble du troisième trimestre de 1975, la production industrielle américaine a progressé de 3,4 % par rapport au deuxième trimestre, ce qui correspond à un taux annuel de 13,5 %.

DEUX OUVRIERS ONT ÉTÉ TUÉS dans des mines de travail vendredi 17 octobre, le premier, M. Pierre Drant, quarante ans, porteur au puits Wendel des Houillères de Lorraine, a été happé par une rampe de berlines à la dérive ; le second, M. Umberto Giannini, trente-sept ans, manœuvre sur le chantier de l'infirmerie pépinière de Nîmes, a fait une chute de 80 mètres, une corniche du viaduc ayant cédé.

LA CAMPAGNE CONTRE LA SOLITUDE DES PERSONNES AGÉES

Les « merveilleux grands-pères » ou comment réussir sa vieillesse

Organisée par la Fondation de France et le comité d'études des Journaux, la campagne contre la solitude des personnes âgées, qui doit se dérouler jusqu'au 26 octobre sous le patronage du président de la République, a débuté vendredi 17 octobre par une opération intitulée « mes merveilleux grands-pères », allié avec le concours de Radio-France.

Pendant deux jours, au cours de différentes émissions publiques assurées par France-Inter, France-Culture, France-Musi-

que et Radio-France Internationale, une cinquantaine de personnes âgées, les unes célèbres, d'autres tout à fait inconnues, venant de divers milieux sociaux et de la plupart des régions du pays, devaient être invitées à la Maison de la radio pour y rencontrer des spécialistes du troisième âge, des médecins, des sociologues, des travailleurs sociaux, des écrivains et des journalistes. L'objectif de cette opération était, officiellement, de montrer comment on peut échapper aux « atchafes » de la vieillesse. Il s'agissait aussi d'aider les

personnes âgées à surmonter les problèmes qu'elles rencontrent dans une société où elles sont parfois mises à l'écart.

Mais sur quels critères s'appuyer pour définir un vieillard « merveilleux » — sous-entendu heureux ? A côté de la romancière Marcelle Auzanar, du professeur Robert Debré, de l'journaliste Jean Nohain et d'autres figures connues du grand public, nous avons choisi le personnage anonyme de Mme Simone, marchande de journaux depuis une quarantaine d'années.

« Le boulot, ça conserve »

In kiosque couvert d'affiches, rue Fayette à Paris. Une bonne femme active, engoncée parmi des piles de quotidiens et de magazines. Une française de Parisienne à l'aise, on ne la voit pas. L'œil vit, pétillant, dans un visage aux pommettes lées par quelque quarante hivers passés à l'éventail. « Mme Simone », si que l'appellent ses clients, est riche de journaux dans le neuvième arrondissement de Paris.

« N'est pas une « merveilleuse grand-mère » : elle n'a ni entants petits-enfants. Mais elle avait treize res et sœurs. Et son deux-pièces, à Godot-de-Meuray, est rempli de photographies de petits-neveux.

Ce minuscule appartement près de la Madeleine, ce kiosque à journaux près de l'Opéra, ce sont les deux pôles d'une existence « tranquille », chronométrée, qui ne gêne personne, et qui donne bonne conscience à tout le monde.

Mme Simone a soixante-trois ans ! « On en parle à peine soixante. Elle se lève tous les jours à 4 heures du matin. Puis gagne à pied, par n'importe quel temps, le lieu de son travail. Car il faut être à l'œuvre à 5 heures pour faire l'inventaire, empiler les « bouillottes », les inventaires de la veille — et préparer l'étalage en attendant l'arrivée des

cylistes des Messageries, porteurs de nouvelles qui entrent encore l'encre d'imprimerie. Elle ne regagne son appartement qu'au début de l'après-midi.

« Vous voyez, dit-elle en riant, le boulot, ça conserve ! J'ai commencé le vente après mon mariage, en 1937. Avant, j'ai travaillé onze ans au Petit Journal. Du samedi-matin, du sang à la une — le dimanche c'était un colorage — et des dessins comme ça. Je me suis occupée de la bande à Bonnet. J'étais au service des « ressorts », les rassemblements de vieux numéros. Toute la journée des paquets. Mon mari aussi. Puis il est mort. Les femmes étaient mal payées, j'ai dû me débrouiller... »

Une sacrée époque : la fin du Front populaire, les événements d'Espagne, la montée du nazisme et bientôt l'Anschluss. On s'arrachait les journaux. Mme Simone évoque la guerre, quand elle était dépositaire rue du Havre : « Un jour, j'ai refusé de l'argent allemand à un grade de la Wehrmacht. Il est revenu le lendemain avec un autre officier, et cela a fallu très mal tourner pour moi. »

Quelques souvenirs encore : la libération, les feuilles qui naissent et qui tombent plus tard aussi rapidement que les ministres, la décolonisation et ses séquelles, et puis de Gaulle et mai 1968... un journal, n'est-ce pas de l'histoire quotidienne ?

« J'aime beaucoup l'histoire, conclut Mme Simone, et je la tant que je peux. Un soupis : « Enfin, je l'ai tant que je le pourrai... »

Le métier a changé : « Les quotidiens disparaissent, mais en ce moment il y a des centaines de publications spécialisées et cela demande beaucoup plus de travail. Je ne suis plus de compte à faire, de le reconnaître, on ne s'y retrouve plus. Et puis, il y a cette pornographie... »

— Et cela se vend bien ? — Coup d'œil en biais sur l'étalage : « Aussi bien que le reste. Mais ne comptez pas sur moi pour vous dire ce que je gagne ! D'ailleurs, si je travaille ainsi, ce n'est pas pour avoir plaisir, c'est parce qu'une retraite, je n'en aurais pas assez pour vivre. »

Nouveau soupis : « Vous savez,

COMMERCE

La vente des armes de chasse est réglementée

Le développement de la criminalité notamment des prises d'armes, et les événements de ce d'août dernier (des membres du mouvement autonomiste UC — disons depuis — avaient tiré des armes de chasse ou de tir lors des affrontements avec les forces de l'ordre, ce qui ait provoqué la mort de trois personnes) avaient entraîné le ministre de l'Intérieur à prendre, le 15 août, un arrêté suspendant la vente de certaines armes et munitions appartenant à la cinquième catégorie (armes de chasse) et à septième catégorie (armes de salon et de foire).

Un décret vient de paraître au journal officiel du 18 août, qui réglemente le commerce de ces armes, tandis qu'est abrogé l'ar-

reté pris le 28 août (Le Monde du 29 août).

Désormais, plusieurs dispositions sont prises :

1) Les armuriers ou revendeurs d'armes doivent inscrire sur un registre spécial l'identité de tous les acheteurs d'armes des cinquième et septième catégories, c'est-à-dire toutes les armes de chasse et de tir sans les carabines à un coup de 9, 12 ou 14 millimètres à canon lisse.

2) Des mesures de précaution devront être prises par les vendeurs dans les magasins ou dépôts. Les armes exposées devront être enchaînées ou rendues inutilisables par enlèvement d'une pièce essentielle. Les vitrines devront être protégées par des rideaux métalliques ou des grilles, et les stocks conservés dans des armoires blindées. Un délai d'un an est donné aux intéressés pour satisfaire à ces deux obligations.

3) Des dispositions sont également édictées pour les expéditions. Pour certaines armes, une pièce essentielle devra être retirée et faire l'objet d'un envoi séparé. Pour la vente par correspondance, l'acheteur doit adresser au commerçant ou fabricant d'armes un document officiel portant sa photographie et sa signature.

A L'HOTEL DROUOT

- VENTES
- 1 - Tableaux modernes. S.C.P. Lajouan. Poitiers.
 - 2 - Bibles, mobilier de style. M. Cédou. 55 rue de Valenciennes, Avignon.
 - 3 - Meuble tour. M. le Blanc.
 - 4 - Dessins et tableaux anciens du XVIIIe siècle. M. Antonin. M. Adier. Picard. Toulon.
 - 5 - Extr-Orient. M. China. Japon. M. Fortier. M. Adier. Picard. Toulon.
 - 6 - Faïences coréennes ; sac. Chine et Cie des Indes. M. Benoit et Claude Bégin.
 - 7 - Livres. M. mod. des arts. Livres anciens et romans. Mme Vidal. M. C. P. Laurin. Oulloux. Suisse. Vallée.
 - 8 - Bons meubles. M. Pechetou.
 - 9 - Timbres. M. Hébault-Moëtière. Paris.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SYNTHELABO

Au 30 septembre 1975, le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le groupe Synthelabo s'élève à 23,1 milliards de francs, soit une augmentation de 21 % sur le chiffre d'affaires réalisé au 30 septembre 1974 qui était de 19,1 milliards.

Cette activité représente le chiffre d'affaires réalisé par les divisions : spécialités pharmaceutiques, chimie hospitalière, produits chirurgicaux, chimie, vétérinaire et internationale, y compris les ventes des filiales dans lesquelles la participation de Synthelabo est égale ou supérieure à 50 %. La société Robert et Carrère-Lederlé, constituée en septembre 1974, a été consolidée à 50 %.

(PUBLICITE)

UNITED ARAB EMIRATES DEVELOPMENT BANK
Abu Dhabi, P.O. BOX: 2449

INVITATION TO CONTEST
FOR
AN INTERNATIONAL HOTEL PROJECT
IN ABU DHABI

United Arab Emirates Development Bank, Abu Dhabi invites competent and qualified consultant architect firms specialised in the field of hotel design to participate in the contest for the establishment of an international hotel in Abu Dhabi.

The general conditions of contest and the criteria of the hotel can be obtained from U.A.E. Development Bank premises from 1st november, 1975 up to 1st december, 1975 against 2,000 dirhams unrefundable.

The first winning project will be awarded 200,000 dirhams.

The second winning project will be awarded 120,000 dirhams.

The third winning project will be awarded 80,000 dirhams.

The first three winning projects will be the property of the Bank. Contestants should submit their projects not later than 15th february, 1975 to:

UNITED ARAB EMIRATES DEVELOPMENT BANK, ABU DHABI
ZAABI BUILDING, AIRPORT ROAD, P.O. BOX : 2449
TELEX N° : 2427 IAMNIA AH.

de Galway demande l'assemblée européenne

e regress

150

ANNONCES CLASSEES
La ligne La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI Offres d'emploi "Placards encadrés" 34,00 39,70
DEMANDES D'EMPLOI 7,00 8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC. 65,00 75,89

LA SEMAINE FINANCIERE
SUR LES MARCHES DES CHANGES

Tassement du dollar
Recul de la livre

Tassement du DOLLAR, recul de la LIVRE, bonne tenue du FRANC FRANÇAIS...
La baisse du DOLLAR, qui s'était poursuivie lundi, avait pour autant fait place le lendemain à une vigoureuse reprise technique...

opérateurs utilisent cette devise comme véhicule pour leurs opérations...
Le franc français, qui a été la devise de la ville de New-York, qui, elle n'a pas décliné une avalanche de ventes...

SUISSE ne tira le serpent vers le haut, ait manifesté des réticences...
Il faut en effet signaler une intervention du chancelier d'Allemagne fédérale...

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

Table with columns: PLACE, Date, Livre, Mark, Livre, \$ U.S., Francs français, Francs suisse. Rows include London, New-York, Paris, Zurich, Frankfurt.

Marché monétaire

Stabilité

Le remboursement des effets achetés par la Banque de France a contribué à rassurer la liquidité des banques...
Trois facteurs expliquent ce nouveau tassement de la devise française...

de son pétrole soit effectué non plus en LIVRES mais en DOLLARS...
Une certaine agitation a repris sur le marché de l'or...

separe du mouvement économique monétaire qui devrait se tenir le 15 au 17 novembre à Rambouillet...
Haussée de l'or

offres d'emploi

TELECOMMUNICATIONS DE FRANCE
ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ETAT, recherche pour ses services parisiens des ingénieurs débutants...

MOTOCBECANE

recherche pour bureaux d'études UN JEUNE INGENIEUR
Le candidat aura au min. 25 ans, sera diplômé des Grandes Ecoles...

SECRETARE GENERAL REGIONAL

Le candidat devra être capable d'assurer la gestion administrative d'un établissement de 700 personnes. Niveau formation souhaité: H.E.C. ou équivalent.

représent. offre

Importante Usine Française domine chauffage central recherche 2 REPRESENTANTS MULTICARTES...

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM Niveau BAC ou 1er 3 à 7 mois, 160 h de cours à l'Exploitation.

FAX

URGENT. Rech. COLLECTIONS JOURNAL ANAÏS, années 1925-1945. Ec. n° 8422 PUBLIALE R.P. 15-42, 75008 PARIS.

demandes d'emploi

J. H. 21 ans, H.E.C. ex. empl. directeur P.T. Paris ou banl. N. Tél. 8 h. à 12 h. su. 725-15-19.

travail à domicile

Demande J.P. traduct. angl.-fr. correcteur de textes, 115 classes. Tél. : 208-01-20.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Elève Mathématiques Spéciales dans cours particuliers.

occasions

Liquidation exceptionnelle des records électriques, horl. neuf, sous prix, confort. JAY & JACQUET, PL-440 Veaux.

autos-vente

MERCEDES 200 Fulmar, état exceptionnel, Td. heures bureau à 195-16-50.

LANCIA AUTOBIANCHI LEASING PARTICULIER

Volvo Westery Carator 1975, équipée 2e catégorie + V.N.P. Vente à crédit.

L'immobilier

appartements vente

Paris-Rive droite RICHEL-DROUOT, BEL APPT 200 m environ, PRDF, LIBRE, PÉRIANES, T. S. B. 200 m, accès, TR. 50M, EXP-DITION, 50000 F - 704-88-11.

6° LUXEMBOURG Impt. P. de Taille, beau 2 pièces, wc, s. de bain, chauffage, Vitrif. 11 à 12 h. 15-18-19.

exclusivité Une formule exceptionnelle d'annonces immobilières pour les professionnels et les particuliers.

INVESTISSEURS MARAIS - RUE TURNEBU Bel immeuble, restauration de prestige. Resto exquis. STUD. 2 pièces.

IVRY-SUR-SEINE INVESTISSEUR GUYMARD 15, rue de la République PARIS-20. 073-15-01 - 073-36-31.

appartem. achat Vu prochain retour en France, achète cet 4 pièces, ch. Paris, 115 classes, 115 classes, 115 classes.

ILE SAINT-LOUIS 4° étages sur GRAND COUR CLAIR et CALME BEAU 2 PIÈCES, cuisine équipée, chauffage central, réparé neuve.

NEUILLY ST-JAMES DANS BEL IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE, 100 m, 100 m, 100 m, 100 m, 100 m, 100 m.

locations non meublées Offre Paris PARIS-20° SANS INTERMÉDIAIRE Immeuble récent, tout confort, 5 pièces, 100 m, 100 m, 100 m.

MUETTE BEL IMME. BOURGEOIS 7° ETAGE - SOL. A.C. TOUT SUR BALCON 6 P., chf., eau chaude, lav., chauffage central, réparé neuve.

GARCHES Résidentiel très agréable Réception double, 4 chambres, 2 salles, cuisine équipée, réparé neuve.

terrains Seine-et-Marne A vend. 25-300 m, plan. 100 m, 100 m, 100 m, 100 m, 100 m.

CITE PRIVÉE (PLACE CLIGNY) Paris 17° (Rte de St. Mandé) 4 P., 2 ch., 2 s. de bain, 2 wc, 2 cuis., 2 placards, 2 armoires, 2 placards, 2 armoires, 2 placards, 2 armoires.

BOULOGNE Part. 4 SOLEIL+VERD. Living + 3 ch. 1.200 F + charges, 225-87-91.

MAISON-LARIVETTE 10° Paris 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m.

MESNIL-LE-ROI 4 P., 2 ch., 2 s. de bain, 2 wc, 2 cuis., 2 placards, 2 armoires, 2 placards, 2 armoires.

BOULOGNE Part. 4 SOLEIL+VERD. Living + 3 ch. 1.200 F + charges, 225-87-91.

MAISON-LARIVETTE 10° Paris 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m.

95 LOUVRES RESIDENCE DU PARC Dans résidence grand standing, 3 et 4 pièces, surface 90/100 m2.

BOULOGNE Part. 4 SOLEIL+VERD. Living + 3 ch. 1.200 F + charges, 225-87-91.

MAISON-LARIVETTE 10° Paris 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m.

HABITABLE DE SUITE STUDIO 3/2 m, 2 pièces, 5/2 m, 2 pièces, 5/2 m, 2 pièces, 5/2 m.

BOULOGNE Part. 4 SOLEIL+VERD. Living + 3 ch. 1.200 F + charges, 225-87-91.

MAISON-LARIVETTE 10° Paris 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m.

PARIS-RIVE GAUCHE 7° arr. GRENIER-BOULEVARD, 100-36-76 - 326-14-43.

BOULOGNE Part. 4 SOLEIL+VERD. Living + 3 ch. 1.200 F + charges, 225-87-91.

MAISON-LARIVETTE 10° Paris 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m.

PROVINCE A vendre 4 p., 91 m2, rev. pouv. amortir, quartier récent, 20000 F, frais notaires inclus.

BOULOGNE Part. 4 SOLEIL+VERD. Living + 3 ch. 1.200 F + charges, 225-87-91.

MAISON-LARIVETTE 10° Paris 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m.

PROVINCE A vendre 4 p., 91 m2, rev. pouv. amortir, quartier récent, 20000 F, frais notaires inclus.

BOULOGNE Part. 4 SOLEIL+VERD. Living + 3 ch. 1.200 F + charges, 225-87-91.

MAISON-LARIVETTE 10° Paris 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m.

PROVINCE A vendre 4 p., 91 m2, rev. pouv. amortir, quartier récent, 20000 F, frais notaires inclus.

BOULOGNE Part. 4 SOLEIL+VERD. Living + 3 ch. 1.200 F + charges, 225-87-91.

MAISON-LARIVETTE 10° Paris 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m.

PROVINCE A vendre 4 p., 91 m2, rev. pouv. amortir, quartier récent, 20000 F, frais notaires inclus.

BOULOGNE Part. 4 SOLEIL+VERD. Living + 3 ch. 1.200 F + charges, 225-87-91.

MAISON-LARIVETTE 10° Paris 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m.

PROVINCE A vendre 4 p., 91 m2, rev. pouv. amortir, quartier récent, 20000 F, frais notaires inclus.

BOULOGNE Part. 4 SOLEIL+VERD. Living + 3 ch. 1.200 F + charges, 225-87-91.

MAISON-LARIVETTE 10° Paris 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m, 1000 m.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

REPLI DU CUIVRE - NOUVELLE HAUSSE DU CACAO

LETAUX - La baisse s'est poursuivie...
Les négociants. Ainsi, par exemple, en Allemagne, la baisse n'est que de 2,5 % par rapport au précédent...

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS
INDICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES Base 100 = 29 décembre 1972

Table with columns: Indice national, Industrie, Commerce, Services, etc. Rows include various economic indicators.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHES

Table with columns: Marché, Cours, etc. Rows include various commodities like metals, oil, and grains.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

FINANCIER
DES CHANGES
du dollar
la livre

LA REVUE DES VALEURS

VOYER : nouvelle étape...

La société Voyer joue décidément de malchance. Après avoir vu ses difficultés financières progressivement résolues en août dernier, grâce au concours d'un pool bancaire (le Monde a daté (15-16 août), la firme est à nouveau à un point de déroute. Des clients africains n'ont pas honoré leurs engagements au moment prévu et elle est venue contrainte de demander la suspension provisoire de ses paiements.

Valeurs à revenu fixe

Une hausse de l'emprunt à 1/2 % 1975, qui, au terme de transactions très effrénées, a gagné près de 15 points dans la semaine. Cette progression a eu pour origine deux événements principaux.

Table with 2 columns: Valeurs à revenu fixe, showing various financial instruments and their values.

Primes

Les primes de l'exercice de l'I.L.C. clos le 30 juin laissent apparaître un bénéfice net de 7 millions de francs, en hausse de 22,2 %.

Investissement

Les comptes de l'exercice de l'I.L.C. clos le 30 juin laissent apparaître un bénéfice net de 7 millions de francs, en hausse de 22,2 %.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 13 AU 17 OCTOBRE 1975

MARCHÉ TRÈS SÉLECTIF

DES courants contraires, parfois assez violents, ont quelque peu baloté la Bourse cette semaine. Mais ils ne sont guère parvenus à la faire dévier de sa route.

Sous l'effet de la douche froide causée par la publication d'extraits du rapport Monguilan sur la taxation des plus-values, les valeurs françaises se repliaient dès lundi, mardi, cependant, la hausse reprit, et les pertes essuyées la veille étaient virtuellement effacées.

Il n'est resté pas moins que des écarts de cours importants ont été enregistrés en l'espace de cinq séances. De nombreux titres ont monté, d'autres ont baissé. L'on a ainsi noté la reprise sensible de Saint-Gobain sur des rumeurs faisant état de résultats semestriels moins décevants que prévu et d'un maintien possible du dividende.

Ces écarts en tout cas sont significatifs des tiraillements dont le marché a été l'objet. Au demeurant, ils sont bien naturels. Sur un plan économique, la France, comme les autres pays, traverse une période transitoire.

Dans ces conditions, on ne s'aurait s'étonner de l'allure très décaisée du marché. Il cherche sa voie et elle n'est pas aisée à trouver dans le déluge de statistiques parfois contradictoires.

Alors les opérateurs jouent les actions des entreprises les mieux placées pour profiter d'une reprise de l'expansion, avec le secret espoir qu'elles pourraient aussi intéresser des acheteurs étrangers, puisque le rapport Monguilan recommande de ne pas les imposer pour ne pas remettre en cause le rôle international de la place de Paris.

Sur les indications de Londres, l'or s'est un peu réveillé en fin de semaine, mais n'a pas accompli de très grands progrès. Le lingot a gagné 185 F à 21 280 F et le kilo en barre 150 F à 21 150 F.

Matériel électrique, services publics

La situation provisoire de C.S.F. pour le premier semestre 1975 fait ressortir un chiffre d'affaires consolidé de 17 oct. Diff. Alstom 76,50 + 2,70 C.G.E. 399,10 + 8,20 E.L.T.-Alcatel 1,617 + 22,20

EXIT MARINE-FIRMINY

Les nouvelles actions Marine, émises par la Compagnie Lorraine (C.L.L.), ont été introduites en Bourse le 17 octobre dernier et assimilées aux anciennes.

Mines d'or, diamants

Bénéfices nets des mines d'or pour le troisième trimestre en millions de francs, comparés à ceux du deuxième trimestre.

Pétroles

Total Oil Marine Ltd, filiale à 100 % de la Compagnie Française des Pétroles, a renouvé des hydrocarbures lors du forage effectué sur le bloc S/9 A dans le secteur britannique de la mer du Nord.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Investissement au 30 juin 1975, s'élevait à 67 millions de francs. Il était de 63 millions de francs au 30 juin 1974.

Produits chimiques

Le chiffre d'affaires du Laboratoire Belion marque une progression de 11,38 % pour les huit premiers mois de l'année.

Titres le plus activement traités à terme

Les pertes élevées subies par la firme hollandaise AKZO la contraignent à supprimer son dividende intermédiaire.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La crise financière qui secoue la cité de New-York a, cette semaine, tenu toute l'attention de Wall Street. Après une hausse initiale, motivée par la décision d'une banque provinciale d'abaisser de 1/2 à 1/4 % son taux de base, le marché, très partagé sur l'attitude à adopter, a vu de droite de gauche, tendant plus ou moins à se réchauffer, surtout à la veille du week-end.

LONDRES

La fin sabbatique de la semaine a vu la nouvelle et forte hausse de 7,8 % des mines d'or. Dans les autres compartiments, la tendance a été plutôt fermée.

ALLEMAGNE

Malgré une baisse notable d'activité, les marchés allemands sont restés bien disposés. Le sentiment, assez favorable, qui avait régi la semaine passée a été encore renforcé par l'annonce de commandes record chez Demag et d'une reprise de l'embauche chez Volkswagen.

TOKYO

Encore une bonne semaine pour le marché de Tokyo, qui, en dépit de quelques accroc, a poursuivi son avance. L'activité n'est accrue de 1 272 millions de titres ont changé de mains contre 950 millions précédemment.

ALLEMAGNE

Malgré une baisse notable d'activité, les marchés allemands sont restés bien disposés. Le sentiment, assez favorable, qui avait régi la semaine passée a été encore renforcé par l'annonce de commandes record chez Demag et d'une reprise de l'embauche chez Volkswagen.

TOKYO

Encore une bonne semaine pour le marché de Tokyo, qui, en dépit de quelques accroc, a poursuivi son avance. L'activité n'est accrue de 1 272 millions de titres ont changé de mains contre 950 millions précédemment.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

Table showing transaction volumes for various categories: Terme, Comptant, R et ché, Actions, Total.

INDICES QUOTIDIENS C.N.S.E.E.

Table showing daily indices for various sectors: Valeurs, France, Étranger.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Table showing exchange agent statistics: Indices généraux.

Table with 2 columns: Valeurs à revenu fixe, showing various financial instruments and their values.

Table with 2 columns: Matériel électrique, services publics, showing various companies and their values.

Table with 2 columns: Produits chimiques, showing various companies and their values.

Table with 2 columns: Mines, caoutchouc, outre-mer, showing various companies and their values.

Table with 2 columns: Titres le plus activement traités à terme, showing various companies and their values.

Table with 2 columns: Produits chimiques, showing various companies and their values.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. **DIPLOMATIE** — « Approfondir la détente », une tribune internationale par Spartak Seglov.
- 3-4. **AFRIQUE** — SAHARA OCCIDENTAL : la marche pacifique est accueillie avec enthousiasme par les Marocains.
- 4. **EUROPE** — PORTUGAL : le ton monte entre l'extrême gauche et le gouvernement.
- 5. **PROCHE-ORIENT**
- 5. **ASIE** — Le Pakistan en l'honneur de l'unité (III), par Jean de Galariviere.
- 6. **POLITIQUE** — A l'Assemblée nationale : la réforme fiscale a été adoptée par 283 voix contre 185.
- 7. **RELIGION** — Paul VI béatifié Eugène de Mazenod, fondateur des oblats de Marie.
- 7. **SCIENCES** — L'attribution du prix Nobel de chimie.
- 8. **JUSTICE** — Tribunal civil de Paris : les trois ans de l'informatique.
- **TEMOIGNAGE** : « Pour des milliards de taboues volés », par François-Marie Bonier.

LE MONDE AUJOURD'HUI

- Pages 6 à 16
- Portrait : Margot Saint-James, par Bruno Frappat.
- Au fil de la semaine : Questions sans réponses, par Pierre Vianou-Pouté.
- Lettre de l'île Maurice, par P.-J. Francobaldi.
- Revue des revues, par Yves Pioronna.
- La Vie de langage, par Jacques Cellard.
- RADIO-TELEVISION : Vu, La violence à « Apostrophe », par Claude Sarraute ; « Mouton pour Coperale » ; le héros historique n'est plus le centre du monde, par Martin Szeft.
- 16-17. **ARTS ET SPECTACLES** — THEATRE : le Pavillon au bord de la rivière.
- 17. **CULTURE**
- 18. **EQUIPEMENT ET REGIONS** — CORSE : des arboriculteurs occupent une concession de la plaine orientale.
- 18. **SPORTS** — FOOTBALL : la première défaite de Nice en championnat.
- 19. **LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE** — La campagne contre la solitude des personnes âgées.
- **CONFLITS ET REVENDICATIONS** : vers une nouvelle grève des pompistes ?

LIRE EGALEMENT

RADIO-TELEVISION (11 à 14)
 Annonces classées (20) ; Aujourd'hui (12) ; Carist (10) ; « Journal officiel » (12) ; Météorologie (12) ; Mots croisés (12) ; Finances (20 et 21).

Le numéro du « Monde » daté 18 octobre 1975 et 440 titres à 539 998 exemplaires.

LITS & SIEGES
 MEUBLES-RANGEMENT-BOISERIES
 FABRICANT - SPECIALISTE

LITS GARNIS
 LITS JONRAUX
 LITS DE REPOS
 LITS SOCLES
 CANAPES-LITS
 MEUBLES-LITS
 MEUBLES DE PENSERIE
 MEUBLES BUREAUX

a. Meysignac
 BUREAU-MAQUETTE
 DANS NOS IMMEUBLES 2500 M²
 42-44, FAUGOURBS ST-ANTOINE
 PARIS 12^e - BASTILLE

PARKING
 CONSEILS - DESSINS - PROJETS - DEVIS
 343-96-31 SILENCES

Après une journée fertile en émotions

Un expédient de dernière minute accorde un mois de sursis aux finances de la ville de New-York

Washington. — Au bord du gouffre financier, New-York a encore une fois été sauvé in extremis. Les détenteurs de bons du Trésor de la ville, qui faisaient la queue devant les guichets de la trésorerie municipale, ont pu être payés une heure avant l'expiration du délai limite. Ainsi, après une journée fertile en émotions, New-York aura évité l'état d'insolvabilité (default), premier stade de la banqueroute.

Dès l'aube du vendredi matin 16 octobre, M. Beame, le maire de New-York, avait téléphoné à la Maison Blanche pour informer le président de la grave situation créée par le refus du syndicat des enseignants d'accepter comme il l'avait promis, 150 millions de dollars de son fonds de retraite dans les bons du MAC (Municipal Assistance Corp.), l'organisation administrative et financière spécialement créée pour renforcer les finances de la ville.

Cet investissement représentait l'élément fondamental d'un plan de 2 milliards, 800 millions de dollars mis au point par le gouvernement de l'Etat de New-York pour maintenir New-York à flot pendant le mois de novembre. Tout un échafaudage financier se trouvait ainsi menacé d'effondrement. La ville n'avait d'argent ni pour payer les détenteurs de bons municipaux ni pour payer ses fonctionnaires. Les administrations avaient déjà les dispositions d'urgence pour assurer le fonctionnement des services essentiels, y compris le recours éventuel à la garde nationale pour maintenir l'ordre et les policiers ou les pompiers se mettaient en grève. Bref, après six mois d'acrobaties financières, New-York aux abois était in-

capable de rassembler, avant vendredi 16 heures, les quelque 453 millions de dollars nécessaires pour honorer ses obligations. Finalement, cédant aux pressions des autorités de l'Etat et de la ville de New-York, le président du syndicat des enseignants, M. Shanker, revenant sur sa première décision et consentant la transfusion de liquidités qui avait le patient du dernier soupir. Après avoir longtemps tenté d'obtenir, en contrepartie du gouvernement de l'Etat, le Carov, de renoncer au licenciement des instituteurs et au blocage de leurs salaires, il aurait finalement reçu quelques assurances sur ce point. Paradoxalement, New-York doit donc son salut temporaire aux humbles, aux mal-pagés du corps enseignant qui, au lieu de voir quelques semaines, avait été menacé de prison pour l'organisation d'une grève illégale.

Mais ce n'est là qu'un répit. En décembre, la ville sera face à de nouvelles échéances (le gouverneur Carey a parié d'un « trou » de 2 milliards de dollars dans le budget) qui lui sera difficile d'honorer, à moins d'une intervention de l'extérieur. Celle-ci ne peut plus venir que du Congrès.

Le président Ford persiste, en effet, à refuser l'aide du gouvernement fédéral. Il ne veut pas créer un précédent, et de ses voyages à travers le pays, il rapporte l'impression que sa prise en compte de la situation financière de New-York bénéficierait du soutien de l'opinion. Néanmoins, dans sa dernière conférence de presse, le président a indiqué qu'il n'opposerait pas

Devant la commission des finances du Sénat

LA FRANCE A UN TAUX DE CRIMINALITE INFÉRIEUR A CELUI DES AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS déclare M. Poniatowski

Présentant, le 17 octobre, son budget devant la commission sénatoriale des finances (nos derniers éditoriaux), M. Michel Poniatowski a souligné que, si la violence continue de se développer en France, notre pays n'en conserve pas moins le plus bas taux de criminalité. On a compté, l'an dernier en France 34 crimes et délits pour 1 000 habitants, contre 41 aux Etats-Unis, 64 au Danemark et 78 en Suède.

Ces chiffres ne tiennent toutefois pas compte de la réalité criminelle d'un pays où les délits ne sont pas seulement de la grande criminalité proprement dite (homicides, hold-up, vols avec violence, prises d'otages, racket, proxénétisme, stuprations, etc.), mais de toutes les formes de la délinquance, du cambriolage au chèque sans provision, du vol au vagabondage, des coups et blessures au délit de pêche et de chasse. Sur 1 827 973 crimes et délits relevés l'an dernier, la grande criminalité n'en représente que pour 20 943 infractions, ce qui ne peut faire deux constatations :

1) Si la grande criminalité ne représente en nombre que 1,14 % du total, elle représente en gravité 33,36 % de ce total ;

2) L'augmentation de la grande criminalité (+ 13,7 % en 1974) sur une combinaison de sept chefs de crimes et délits est celle de l'ensemble des crimes et délits (+ 3,63 %).

L'AFFAIRE « JUSTICE PIED-NOIR »

M. Ibagnes va lancer un ultimatum aux autorités pour exiger la libération des rapatriés emprisonnés

Marseille. — Après la série d'arrestations opérées dans le cadre de l'enquête ouverte par le service régional de police judiciaire de Marseille, à la suite de plaintes déposées dans le midi de la France par le président de l'USDFPRA, l'inculpation de M. Eugène Ibagnes, président de l'Union syndicale de défense des intérêts des rapatriés d'Algérie (USDFPRA), a été requise par le parquet de Dragignan. La notification de cette inculpation, qui n'a pas encore été décidée par le magistrat chargé du dossier, M. Guy Bellon, est attendue pour le 17 octobre. La notification de cette inculpation, qui n'a pas encore été décidée par le magistrat chargé du dossier, M. Guy Bellon, est attendue pour le 17 octobre. La notification de cette inculpation, qui n'a pas encore été décidée par le magistrat chargé du dossier, M. Guy Bellon, est attendue pour le 17 octobre.

LA MORT DE « M. X. »

Patrice des Moutis devait comparaître prochainement devant le tribunal de Marseille

M. Patrice des Moutis, qui s'est donné la mort le 17 octobre dans sa propriété de Saint-Cloud (le Monde du 18 octobre), devait comparaître le 24 octobre prochain devant le tribunal de grande instance de Marseille, en compagnie d'un co-accusé, M. Louis Mattel. Ce dernier était accusé d'avoir servi de prête-nom à M. X. pour acquiescer des paris multiples lors des réunions hippiques locales, et notamment à l'occasion du prix d'Entresnes, comme le 27 février 1971 au parc Borely. M. Mattel avait joué 150 000 F sur une combinaison de sept chevaux sans grande classe, parmi lesquels figuraient les futurs gagnants de l'épreuve. Cette victoire avait rapporté 1 100 000 F à M. Mattel.

Rien, cependant, ne permet d'affirmer que le geste de M. des Moutis soit directement lié à cette prochaine comparution. L'un de ses défenseurs, M. Paul Lombard, a déclaré, en apprenant la nouvelle de sa mort : « C'était un

En Argentine

Mme Peron annonce une lutte sans merci contre la subversion et le terrorisme

Buenos-Aires (Reuter). — Après trente-trois jours d'absence, Mme Isabel Peron a marqué son retour à la présidence le vendredi 17 octobre en prononçant un discours d'une demi-heure dans lequel elle a engagé les Argentins à soutenir le « combat des forces armées contre la subversion de gauche ».

Apparemment repoussé, ses cheveux tombant sur les épaules, la présidente a reçu une ovation de quinze minutes de la part des cinquante mille péronistes de droite rassemblés sur la plaza de Mayo lorsqu'elle est apparue au balcon pour sa première manifestation publique depuis son retour jeudi soir.

Mme Peron s'est engagée à livrer une lutte sans merci contre la subversion, la violence et le terrorisme tout en assurant ses compatriotes de son intention de poursuivre le dialogue avec tous les secteurs de la vie nationale. Cette promesse est susceptible de satisfaire le sénateur Dalo Luder, qui a assuré l'interim durant son absence et a tenté d'indisposer ce qui de nombreux péronistes considèrent comme un politicien trop conservateur et la première année de pouvoir la veuve du général.

La présidente était entourée des membres du gouvernement alors que le sénateur Luder tenait derrière elle. En cette journée de « loyauté au péronisme », les officiers supérieurs de l'armée ont brillé par leur absence de la présidence à rendu hommage à la lutte entreprise par l'armée contre la guérilla en disant : « Nous sommes prêts à combattre les forces armées dans ce combat contre la déviance subversive. Leurs noms sont morts ».

Plusieurs heures avant le début de la manifestation, la police avait fait un véritable bouclier de protection tout autour du centre de capitale qui était interdit à l'entrée.

Cette manifestation était organisée par le C.G.T., qui a demandé à ses adhérents de « pas se rendre à leur travail » et d'assurer une participation massive.

Aux Comores

Mayotte aura le choix entre l'intégration au nouvel Etat le statut de TOM ou celui de DOM

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a été entendu jeudi 16 octobre, au Palais-Bourbon, par la commission des lois à propos de la situation dans l'archipel des Comores. M. Stirn a précisé que le gouvernement déposerait au cours de l'actuelle session parlementaire un projet de loi visant deux objectifs : d'une part, la reconnaissance par la France du nouvel Etat comorien ; d'autre part, la reconnaissance, dans un délai de trois mois suivant la promulgation de la loi, d'une consultation de la population de Mayotte sur la question de savoir si elles souhaitent que leur île soit intégrée dans le nouvel Etat.

En cas de réponse négative, une seconde consultation sera organisée dans le délai d'un mois leur permettra d'opter pour le statut de département d'outre-mer ou celui de territoire d'outre-mer. Ces consultations seront organisées par les autorités françaises, le gouvernement provisoire comorien étant évidemment tenu de consulter de son côté les populations des îles. Les « nouvelles Comores ».

La France s'abstient

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ APPROUVE L'ADMISSION DE L'ARCHIPEL AUX NATIONS UNIES

Nations unies, New-York (Reuter). — Par 14 voix contre 2, le Conseil de sécurité a approuvé vendredi 17 octobre l'admission des Comores aux Nations unies, dont elles deviendront le quarante-troisième pays membre. La décision devra être ratifiée par l'Assemblée générale, où un vote favorable ne fait aucun doute, ce qui est le cas de tous les membres du Conseil.

« Du fait que mon gouvernement, qui a mis en œuvre la procédure de l'indépendance, a obtenu le statut de pays membre des Nations unies, je suis sûr que les Comores ont acquis le statut de pays membre des Nations unies », a déclaré M. Jacques Lecocq, avant le vote.

« Bien que je ne participe pas à la séance de ce jour, j'espère que les Comores, qui ont obtenu le statut de pays membre des Nations unies, ont acquis le statut de pays membre des Nations unies », a déclaré M. Jacques Lecocq, avant le vote.

« Il ne s'agit pas de la France, mais de la France qui a obtenu le statut de pays membre des Nations unies », a déclaré M. Jacques Lecocq, avant le vote.

NOUVELLES BRÈVES

- L'ex-général Spínola sera attendu à Madrid le 24 octobre, écrit l'hebdomadaire portugais Expresso de Lisbonne, dans une note de son correspondant de Madrid. Les autorités espagnoles ont démenti cette nouvelle.
- M. Mohammed Hassanou Heykal s'est vu supprimer tous les avantages dont il bénéficiait en tant qu'ancien président du conseil d'administration de la compagnie aérienne égyptienne. Les autorités égyptiennes ont démenti cette nouvelle.
- Une délégation de prostituées occupe le hall de l'hôtel de ville de Châteaurenard ce samedi en fin de matinée. Conduites par leur porte-parole Ulla, elles voulaient obtenir une entrevue avec M. Pierre Abelin, ministre de la coopération. Celui-ci est arrivé peu avant midi à la mairie et a discuté quelques instants avec Ulla. « Nous pourrions être trois mille dimanche et troquer les élections si nous n'obtenons rien », a déclaré l'une des prostituées. (Corresp.)
- La caissière d'une succursale de la Société générale, à Saint-Ouen-l'Auxois (Val-d'Oise), Mme Claudine Langlois, trente et un ans, a été tuée, vendredi 17 octobre, de plusieurs coups de pistolet par trois malfaiteurs au cours d'une tentative de hold-up.
- L'un des sept ouvriers ou moins grièvement brûlés, mardi 14 octobre, à l'abattoir Gilles, à Collinée (Côtes-du-

SUR MESURE OU DEMI-MESURE
 D'après les mesures de votre corps, nous vous conseillons le meilleur tissu, la coupe la plus adaptée à votre silhouette.

DURFOR
 LES MOINS CHERES DES BELLES CHEMISES

ALBUM GRATUIT SUR DEMANDE

ADRESSE UTILE A CONSERVER

1975-10-18